

# ALMANACH DE QUEBEC,

POUR  
L'ANNEE BISSEXTILE DE

# 1852.

RELIGIEUX, HISTORIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE ET DE  
CONNAISSANCES UTILES.



Verser l'instruction sur la tête du peuple ;  
vous lui devez ce baptême.

---

*Compilé et Publié par* STANISLAS DRAPEAU,  
Membre de l'Institut Canadien de Québec.

---

QUEBEC.

DE L'IMPRIMERIE DE LOUIS BALTÉ & CIE.

---

En vente en gros et en détail, chez MM. J. & O.  
CREMAZIE, 12, Rue la Fabrique, Québec.

*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

ALBERT  
1870-1871

L'AL  
elle qu'  
qu'il do  
chaque  
et mora  
qui lui  
et chez  
par cett  
grès, ap  
phases  
son âge  
c'est-à-  
tôme si  
conserv  
toutes l  
domine  
qu'au f  
toujour  
lable.  
consacr  
de Qué  
En c  
cet *Alb*  
efforts  
gagner  
nous a  
lante p

## AU LECTEUR.

---

L'ALMANACH est le livre de la famille, c'est à elle qu'il s'adresse spécialement, c'est en vue d'elle qu'il doit être conçu pour qu'elle y vienne puiser chaque jour, comme dans son épargne intellectuelle et morale, les conseils et les enseignements pratiques qui lui sont si nécessaires. A toutes les époques et chez tous les peuples, quand la société, entraînée par cette force providentielle qu'on appelle le progrès, après avoir rapidement traversé les diverses phases de son existence, son enfance, sa jeunesse et son âge mûr, menace de toucher à la vieillesse, c'est-à-dire, à la décadance, quand pour symptôme significatif elle laisse apercevoir l'instinct de conservation, c'est-à-dire, l'égoïsme s'emparant de toutes les classes, de tous les individus, pour les dominer, les absorber, la morale n'a plus de refuge qu'au foyer de la famille, c'est là qu'est son autel toujours respecté, son sanctuaire demeuré inviolable. Pénétré de cette vérité, nous avons voulu consacrer au culte de la famille le *Petit Almanach de Québec*.

En commençant, cette année, la publication de cet *Almanach*, nous croyons devoir dire que tous nos efforts tendront à l'améliorer chaque année, pour gagner d'avantage la confiance des familles qui nous auront honoré de leur puissante et bienveillante protection.

197209

Les matières à lire qui seront toujours nouvelles dans chaque année de l'*Almanach*, offrira, aux personnes de la campagne particulièrement, l'avantage de posséder dans quelques années une *Petite Bibliothèque de Famille*, pour l'usage des enfants qui pourront toujours y puiser des enseignements de morale et de vertu chrétiennes. C'est donc pour eux que nous nous imposons les sacrifices qu'il nous faut faire pour la publication de ce petit ouvrage.

La modicité du prix, qui ne permet pas l'espérance de bénéfice considérable et qui éloigne toute idée de spéculation, contribuera, nous l'espérons, à son succès.

Nous osons donc appeler sur le *Petit Almanach de Québec* l'intérêt de tous les défenseurs de la morale et de la religion. Nous espérons que MM. les Curés, les Instituteurs et Commissaires d'Écoles s'empresseront de le répandre et de le faire lire dans les écoles comme dans les familles. S'il en est ainsi, nous serons satisfait, car nous aurons atteint notre but.

Il y a  
trois de  
visible

Premier

“

La lune

Milieu

La lune

Dernier

“

Quantité

Printemps

Été,

Automne

Hiver,

Septua

Les C

Pâque

Rogati

Ascen

Pentec

Trinit

Fête-J

1er Di

10

credi

Carè

POSTER

## ÉCLIPSES DE L'ANNÉE.

Il y aura cette année six Eclipses, dont trois de soleil et trois de lune. I. Les 6 et 7 janvier, Eclipses totales de lune, visible à Québec, comme suit :—

Premier contact de la Pénombre le 6, à 10 h. 35 m. soir,  
 “ “ de l'ombre, . . . à 11 h. 36 m. soir,  
 La lune disparaîtra, . . . le 7, à 0 h. 36 m. matin,  
 Milieu de l'Eclipses, . . . à 1 h. 25 m. matin.  
 La lune reparaitra, . . . à 2 h. 14 m. matin,  
 Dernier contact de l'ombre, . . . à 3 h. 14 m. matin,  
 “ “ de la Pénombre, . . . à 4 h. 15 m. matin,  
 Quantité, 1,667, (le diamètre de la lune étant 1.)

Les autres Eclipses sont invisibles à Québec.

SAISONS.		COMPUT.	
Printps.	20 mars, à 5h.57m.M.	Nombre d'Or,	10
Eté,	21 juin, à 2h.44m.M.	Epacte,	9
Autom,	22 sept. à 4h.56m.S.	Cycle solaire,	18
Hiver,	21 Déc. à 10h.28m M.	Lettres Dominicales, D. C.	
FETES MOBILES.		Indiction Romaine,	10
Septuagésime,	8 Février,	Période Julienne,	6565
Les Cendres,	25 “	Lettre du Martyr,	i
Pâques,	11 Avril,	QUATRE-TEMPS.	
Rogations,	17, 18, 19 Mai,	3, 5, 6, Mars,	
Ascension,	20 “	2, 4, 5, Juin,	
Pentecôte,	30 “	15, 17, 18, Septembre,	
Trinité,	6 Juin,	15, 17, 18, Décembre.	
Fête-Dieu,	10 “		
1er Dim. de l'Avent,	28 Nov.		

## JEUNES D'OBLIGATION.

10.—Les Quatre-Temps (ou) les premiers Mercredi, Vendredi et Samedi, après le 1er. dimanche de Carême,—après la fête de la Pentecôte,—après le 14

septembre,—après le 13 décembre ou après le 3e. dimanche de l'aveut.—2o. Le Carême tout entier, exceptés les dimanches.—3o.—Tous les Mercredis et Vendredis de l'Aveut.—4o.—Les vigiles de Noël, de la Pentecôte, des apôtres St. Pierre et St. Paul, de l'Assomption et de la Toussaint.

### LES JOURS MAIGRES OU D'ABSTINENCE.

- 1o.—Tous les jours des Quatre-Temps de l'année.
- 2o.—Tous les Vendredis de l'année, excepté celui où tomberait la fête de Noël—3o.—Les jours des vigiles où l'on observe le jeûne.—4o.—Le Mercredi des Cendres et les trois jours suivants.—5o.—Tous les Mercredis, Vendredis et Samedis des cinq premières semaines de Carême.—6o.—Le dimanche des Rameaux et toute la Semaine-Sainte.—7o.—Tous les Mercredis et Vendredis de l'Aveut.



La lecture donne à l'esprit de l'abondance et de la fécondité; la conversation, de la prestesse et de la facilité; l'habitude d'écrire, de la justesse et de l'exactitude.

ESSAIS.

Ne nous étonnons point de la prospérité du méchant et des malheurs du juste, car la vie est un livre où les *errata* sont après la fin.

# JANVIER.

Le soleil entre au VERSEAU le 20 à 3 h. 31 m. du soir.  
 Pleine Lune, le 7, à 1 h. 24 m. matin.—Dernier Quartier,  
 le 13, à 8 h. 33 m. soir.—Nouvelle Lune, le 21, à 2 h. 42 m.  
 matin.—Premier Quartier, le 29, à 5 h. 49 m. matin.

M.	Semaine.	Fêtes Religieuses.	Faits Hist. du Canada.
1	Jeudi	CIRCONCI. d'Obl.	Naissance du général Wolfe
2	Vendredi	s. Narcisse, marty.	1727,
3	Samedi	ste. Geneviève, vge.	Tremblement de terre en
4	DIMAN	s. Prisque, prêtre,	Canada, 1663,
5	Lundi	s. Thélesphore, mar.	Incendie du palais de l'In-
6	Mardi	EPIPHANIE,	tendance à Qué. 1763
7	Mercredi	s. Lucien, prêtre,	
8	Jeudi	s. Julien, martyr,	Arrivée de sir Chs. Bagot
9	Vendredi	s. Fortunat, martyr,	en Canada 1842,
10	Samedi	s Nicanor, diacre,	11 Canadiens mis à mort,
11	DIMAN	s Hygin, pape,	1839,
12	Lundi	ste Tatiene, martyr	Mort de la sœur Bourgeois,
13	Mardi	s Hermycle, martyr.	1670,
14	Mercredi	s Hilaire, év.	Insurgés du H-C chassée de
15	Jeudi	s Paul 1er hermite,	Nav. Island, 1838.
16	Vendredi	s Marcel, pape,	
17	Samedi	s Antoine, abbé,	Mort de Mgr Denaut, 1806
18	DIMAN	Chr. de S Pierre à R.	5 Canadiens exécutés à
19	Lundi	St. Nom de Jésus,	Montréal, 1839,
20	Mardi	ss Fabien et Sébast.	Indép. des E-U. reconnue
21	Mercredi	ste Agnès vg. et mar.	par l'Angleterre, 1783,
22	Jeudi	ss Vinc. et Anast. m.	Incendie du Chateau St.
23	Vendredi	s Raymond, év.	Louis, 1834,
24	Samedi	s Timothée, martyr.	Sacre de Mgr Plessis, 1801
25	DIMAN	Conversion de s Paul	Incendie de l'Arsenal de
26	Lundi	ste Bathilde,	Québec, 1816.
27	Mardi	s J.-Chryst. év. et d.	Mort de George III, 1820
28	Mercredi	s Polycarpe év et m	Lord Elgin arrive en Ca-
29	Jeudi	s Franç. de Sales, év	nada 1847.
30	Vendredi	ste Martine, vg. et m	
31	Samedi	s Pierre Nolas conf.	

## L'EPIPH

Si le printe  
 riant mois de  
 saison de l'hi  
 saintes fêtes,  
 chrétien. Voy  
 Saints Innoce

En faisant  
 étrangers et  
 hommes, que  
 l'aimer, à  
 de JESUS-CH  
 rient sont ver  
 privilège de  
 de Jésus-Ch  
 ç'a été tout

Ainsi, la f  
 car nous desc  
 rer le Désiré  
 de la terre  
 s'est levée  
 colonne de fe  
 devons recon  
 qu'il a fait  
 ténèbres et  
 année quand  
 autels qui re  
 qui est né po  
 ni encens, ni  
 nons-nous q  
 les mages ou  
 hommage, k

## L'EPIPHANIE, ou LE JOUR DES ROIS.

(6 Janvier)

Si le printemps parsème les champs de fleurs quand vient le riant mois de mai, le catholicisme répand sur la triste et froide saison de l'hiver, sur les mois de décembre et de janvier, de saintes fêtes, qui sont comme des fleurs dans la vie du peuple chrétien. Voyez quelle succession de jours joyeux ; Noël, les Saints Innocents, le premier jour de l'an et les Rois.

En faisant venir autour du berceau de l'Enfant Sauveur les étrangers et les gentils, Dieu a voulu montrer que tous les hommes, que toutes les nations, étaient destinés à le connaître, à l'aimer, à le servir. L'Epiphanie, c'est la Manifestation de JESUS-CHRIST à tous : dès ce jour où les mages de l'Orient sont venus adorer le Fils de Marie, il n'y a plus eu de privilège de nation, plus de peuple de Dieu à part. Le peuple de Jésus-Christ, ça été tous les peuples ; la nation choisie, ç'a été toutes les nations de la terre.

Ainsi, la fête de l'adoration des mages est notre fête à nous, car nous descendons de ceux qui sont venus de loin pour adorer le Désiré des nations ; nos pères n'étaient pas possesseurs de la terre de Chanaan : pour les y conduire, une étoile s'est levée dans le ciel et a marché devant eux, comme la colonne de feu avait jadis guidé les soldats de Moïse. Nous devons reconnaissance à Dieu de ce prodige. Sans l'étoile qu'il a fait briller à leurs yeux, nous serions restés dans les ténèbres et l'ombre de la mort. Nous devons donc chaque année quand le jour des Rois revient, aller au pied de ces autels qui représentent la crèche de Bethléem, adorer celui qui est né pour le salut de tous. Et si nous n'avons ni myrrhe, ni encens, ni or à offrir, ne nous décourageons pas ; souvenons-nous que les bergers ont adoré le Fils de Marie avant les mages ou les rois. Et, eux, qu'avaient-ils à lui porter en hommage, hors leur pureté et leur foi ?

# FEVRIER.

Le soleil entre aux Poissons le 19, à 6 h 6 m matin.  
 Pleine Lune, le 5, à 2 h 8 m soir—Dernier Quartier,  
 12, à 5 h 18 m matin—Nouvelle Lune, 19, à 8 h 9 m soir—  
 Premier Quartier, le 28, à 0 h 46 m matin.

M.	Semaine.	Fêtes Religieuses.	Faits Hist. du Canada.
1	DIMAN	Purification,	
2	Lundi	s Corneille,	Henri VII, accorde 6 vaies
3	Mardi	s Blaise, év.	seaux à Colombe pour ven
4	Mercredi	s André Corsin, év	on Canada, 1497,
5	Jeudi	ste Agathe, v. et mart	Franklin fait ses décou
6	Vendredi	ste Dorothee, vge	vertes, 1780
7	Samedi	s Romuald, abbé	
8	DIMAN	SEPTUAGESIME,	Hôtel-Dieu de Québec
9	Lundi	s Jean de Matha, cf.	fondée 1637
10	Mardi	ste Scholastique, vg.	Union des Canadas, 1841
11	Mercredi	s Saturnin, mart	Cook, massacré aux ile
12	Jeudi	ste Catherine de Ricci	Sandwich, 1779,
13	Vendredi	s Valentin, mart	5 Canadiens exécutés à
14	Samedi	ss Faustin, &c mart	Montréal, 1839,
15	DIMAN	SEXAGESIME,	Hotel-Dieu de Montréal fon-
16	Lundi	s Onésime, conf	dée 1644
17	Mardi	s Polycrône,	Mort de Mad Deshouillères,
18	Mercredi	s Siméon, év et mart	1694
19	Jeudi	s Publius, m.	Comp. de la Baie d'Hudson
20	Vendredi	s Eleuthère,	formée, 1662
21	Samedi	s Sirice, mart	Conseil supérieur établi à
22	DIMAN	QUINQUAGESIME	Québec, 1663
23	Lundi	s Pierre Damien,	
24	Mardi	Chr. de s Pierre à Ant	Institut des sourds-muets à
25	Mercredi	CENDRES,	Québec, 1832
26	Jeudi	s Mathias, apôtre,	Dépt. de Lord Gosford, 1838
27	Vendredi	s Nestor, mart	Propagation de la Foi établie
28	Samedi	s Fortunat, mart	en Canada, 1836.
29	DIMAN	1er de Carême,	

Alors que les  
 ce tiédeur d  
 société des vi  
 l'ont agitée  
 soup un gran  
 masques e  
 les dégoûtan  
 Et qui a si s  
 int de vertige  
 La religion ;  
 ces têtes en dél  
 qui faisaient t  
 qui partait des  
 " Homme,  
 tourneras dans  
 Ce memento  
 tion de la foul  
 quarantaine, e  
 maintenant, c  
 se lèvera point  
 ité, sera bien  
 les hommes, o  
 du repos et de  
 Voyez toute  
 regardez tous  
 écoutez sous t  
 Dieu de misér  
 le pardon.  
 Pendant la  
 goûté des pla  
 est finie, que  
 nos églises so  
 mourant derr  
 prêtres disent

## LE CAREME.

tin. Alors que les rigueurs de l'hiver sont passées, mais que la  
er, ce tiédeur du printemps n'est pas encore venue ; alors que  
soir- société des villes commence à se lasser des bruyants plaisirs  
l'ont agitée pendant les mois de frimas et de neige ; tout  
ada. tout un grand silence se fait dans nos cités ; la folie avec  
vais masques et ses cris, ses bals et ses cavalcades, ses satur-  
ven- les dégoûtantes et ses enfantillages, se tait.  
Et qui a si subitement rendu la raison à tout ce monde at-  
écou- tant de vertige ?

La religion ; elle a répandu un peu de cendre sur toutes  
ces têtes en délire, et les voilà redevenues calmes ; ces hommes,  
ébe- qui faisaient tant de bruit tout à l'heure, ont écouté la voix  
qui parlait des sanctuaires, et qui criait :

11 " Homme, souviens-toi que tu es poussière, et que tu re-  
ilet- tourneras dans la poussière."

Ce memento donné par l'Eglise a été le remède à l'aliéna-  
à- tion de la foule.—Le Mercredi des Cendres a ouvert la sainte  
quarantaine, et voici commencés les jours de mortification ;  
fon- maintenant, celui qui restera dans l'ignorance, celui qui ne  
ne lèvera point des ombres de la mort où il était assis, en vé-  
res- rité, sera bien coupable, car la religion, cette mère de tous  
son- les hommes, offre de tous côtés des secours et des lumières,  
du repos et des consolations.

Voyez toutes les églises, leurs grandes portes sont ouvertes ;  
i à regardez tous les autels, les cierges y brûlent avec l'encens ;  
écoutez sous toutes ces vieilles voûtes, ce sont les prêtres du  
Dieu de miséricorde qui invitent au repentir et qui annoncent  
à le pardon.

38 Pendant la folle saison, nous avons tous, plus ou moins,  
lie- goûté des plaisirs du monde ; eh bien ! voici que la journée  
est finie, que les affaires et les travaux ont cessé, voici que  
nos églises sont bien belles, bien inspirantes, avec le jour  
mourant derrière leur vitraux ; entrons-y, et voyons si les  
prêtres disent vrai, voyons si le joug du Seigneur est léger !

## MARS.

Le Soleil entre au BELIFR, le 20 à 5 h. 45 m. matin.  
 Pleine Lune, le 6 à 0 h. 46 m. matin.—Dernier Quart  
 le 12 à 3 h. 44 m. soir.—Nouvelle Lune, le 20 à 1 h 58  
 soir.—Premier Quartier, le 28 à 4 h. 5 m. soir.

M.	Semaine.	Fêtes Religieuses	Faits Hist. du Canada
1	Lundi	s Antoine,	Le Marq. Duquesne, gou.
2	Mardi	s Lucius, év. mart.	Canada. 1752,
3	Mercredi	4 Temps,	Caisse d'Economie St. Ro
4	Jeudi	s Casimir, conf	fondée en 1848.
5	Vendredi	4 Temps,	Henri VII envoie Cabot
6	Samedi	4 Temps,	découverte du nouve
7	DIMAN	2e de Carême,	monde, 1495.
8	Lundi	s. Jean de Dieu. conf.	La Couronne s'empare
9	Mardi	ste. Françoise, veuve	biens des Jésuites. 180
10	Mercredi	Les SS. 40 Martyrs.	Seigneurie de N. D. C
11	Jeudi	s Thos. d'Aq. con. et d.	Anges aux Jésuites, 16
12	Vendredi	s Grégoire, I pape,	Douze Canadiens conda
13	Samedi	ste Euphrasie, vge.	nés à mort, 1839.
14	DIMAN	3e de Carême,	Mart. des PP. Brébœuf
15	Lundi	s. Nicé chore,	Lallemand, 1649.
16	Mardi	s Cyriaque, diacre, m	Arrestation de M. Tasc
17	Mercredi	e Patrice, év.	reau, 1810.
18	Jeudi	s Gabriel, arch.	Les Récolets s'établissent
19	Vendredi	s Joseph 1er pat. du p.	Canada, 1615.
20	Samedi	s Anatole, mart.	Les Juges exclus de
21	DIMAN	4e de Carême,	Chamb. d'As. du Cana
22	Lundi	s Benoît, abbé.	en 1811.
23	Mardi	s Pigmène,	Lord Metcalfe, arrive
24	Mercredi	s Ludger, év.	Canada 1843
25	Jeudi	ANNONCIATION, Ob.	Le Sém. de Qué. éta. 166
26	Vendredi	s Alexandre,	Taxes sur les colonies ang
27	Samedi	s Prisque, mart.	(1er fois) 1766.
28	DIMAN	De la Passion,	3e guerre entre les colon
29	Lundi	s Jonas, mart.	anglais et les colons fran
30	Mardi	s Zozime, Ev.	çais 1744.
31	Mercredi	s Amos.	

Saint Jose  
 es hommes,  
 e le père  
 sainte Vi  
 sus et avec  
 oyens de s  
 rent pour lu  
 mourut, s  
 euse, entr  
 le bonheu  
 Il est bien  
 d'avoir la pr  
 pouvait plac  
 de Saint Jo  
 continuer sa  
 comme par  
 révolution e  
 et d'alarme

## SAINT JOSEPH.

Premier Patron du Pays.

(Le 19 Mars.)

Saint Joseph fut le plus heureux et le plus juste des hommes, par le choix que Dieu fit de lui pour être le père nourricier du Sauveur et être l'époux de la sainte Vierge. La conversation familière avec Jésus et avec Marie, leurs exemples, les grâces et les moyens de salut qu'il recevait à tous les moments, furent pour lui les principes d'une sainteté éminente. Il mourut, servi, consolé, animé par la Vierge, son épouse, entre les bras du Sauveur qui lui faisait espérer le bonheur qu'il pouvait lui donner.

Il est bien glorieux pour nous, habitant du Canada, d'avoir la protection spéciale d'un tel saint. On ne pouvait placer mieux le pays, que sous la protection de Saint Joseph. Demandons à ce saint de nous continuer sa protection, et d'éloigner loin de nous, comme par le passé, le nuage noir et menaçant de la révolution et de l'impiété qui cause tant de trouble et d'alarme dans l'Europe entière.

## AVRIL.

Le soleil entre au TAUREAU, le 19 à 6 h. du soir.  
 Pleine Lune, le 4 à 9 h. 39 m. matin.—Dernier Quartier  
 le 11, à 4 h. 14 m. matin.—Nouvelle Lune, le 19, à 7  
 0 m. matin.—Premier Quartier, le 27, à 3 h. 18 m. mat.

M.	Semaine.	Fêtes Religieuses.	Faits Hist. du Canada.
1	Jeudi	s Macaire, conf.	Les Religieuses de l'hosp. g
2	Vendredi	N. D. de Pitié.	entre dans leur mai. 169
3	Samedi	s Franç. de Paul. cf	Sir G. Prevost laisse le C
4	DIMAN	DES RAMEAUX,	nada, 1815,
5	Lundi	s Pancrace, év.	Les frères Cabot découv
6	Mardi	s Sixte, p. et mart.	l'Amérique du Nord en
7	Mercredi	s. Epiphane, év. et m	1496,
8	Jeudi	Jeudi-Saint,	Mgr. de Pontbriand, évêc
9	Vendredi	Vendredi Saint,	de Québec, 1741,
10	Samedi	Samedi-Saint,	Grand incendie à Mon
11	DIMAN	PAQUES,	tréal, 1768,
12	Lundi	s Epiphane,	Fondation de l'Hôpital G
13	Mardi	s Denis.	de Montréal, 1694.
14	Mercredi	s Prochore, mart.	2d voyage de Jacques Car
15	Jeudi	s Ezechiel.	tier, 1535,
16	Vendredi	s Optat, mart.	Mort de Mongr. Lartigue à
17	Samedi	s Tiburce,	Montréal, 1840,
18	DIMAN	QUASIMODO,	1er voyage de J. Cartier en
19	Lundi	s Isidore, év. et doct.	Canada, 1534,
20	Mardi	s Vincent Ferrier, cf.	Les Récolets partent pour le
21	Mercredi	s Anselme, év. et d,	Canada, 1615,
22	Jeudi	s Soter et Caïus, m,	Chambre d'As, de Mont. in-
23	Vendredi	s George, mart.	incendié par les tories. 1849
24	Samedi	s Fidèle de Sigmarin	2d. bat. d'Abraham, défaite
25	DIMAN	s Marc, évang.	des anglais.
26	Lundi	s Clarent,	Fond. des Ur. des 3 R. 1687.
27	Mardi	Patrona. de st. Joseph	Mort de Marie de l'Incarna-
28	Mercredi	s Léon, I Pape et d.	tion, 1672.
29	Jeudi	s Pierre, Mart.	
30	Vendredi	ste Cather. de Sien. v.	

L'Eglise a d  
 sus-Christ sa  
 elée le JOUR  
 OUR DE LA DI  
 Saint Grégoi  
 tant au-dess  
 ont au-dessus  
 Le pape sain  
 norait de que  
 vrait point de  
 Paques ; il le  
 discipline de la  
 l'économie du  
 que la résurre  
 religion, et qu  
 Et, en effet  
 crèche, nous l'  
 ceussions écou  
 la Judée avec  
 tout cela serai  
 jour.—C'est la  
 que tout pour  
 C'est ce pas  
 fête de la résu  
 le sait, signifie  
 La PAQUE r  
 l'esclavage à l  
 La PAQUE r  
 la mort à la vi  
 du ciel, du pa  
 enfants de Di

## PAQUES.

(Le 11 Avril.)

L'Eglise a du joindre au souvenir de la résurrection de Jésus-Christ sa plus imposante solennité ; aussi elle l'a appelée le **JOUR DU SEIGNEUR, LA FETE DES FETES, LE JOUR DE LA DELIVRANCE.**

Saint Grégoire de Nazianze dit que la fête de la Pâques est tant au-dessus des autres fêtes du Seigneur, que celles-ci sont au-dessus des fêtes des saints.

Le pape saint Léon disait qu'entre tous les jours que l'on ignorait de quelque culte dans la religion chrétienne. il n'y en avait point de plus auguste et de plus excellent que celui de Pâques ; il le regardait comme le point capital de toute la discipline de la grande république chrétienne, d'où dépendait l'économie du culte divin et des sacrements de l'Eglise, parce que la résurrection du Sauveur est le fondement de notre religion, et que sans elle notre espérance est vaine.

Et, en effet, nous eussions aimé le Fils de Marie dans la crèche, nous l'eussions adoré avec les mages de l'Orient, nous eussions écouté dans le Temple avec les docteurs, suivi dans la Judée avec ses disciples, admiré dans tous les miracles, que tout cela serait en vain, s'il n'était pas ressuscité le troisième jour.—C'est la pierre brisée du sépulcre qui crie plus haut que tout pour proclamer la divinité du crucifié du Calvaire,

C'est ce passage du tombeau à la vie qui a fait donner à la fête de la résurrection le nom de Pascha, qui, comme chacun le sait, signifie passage.

La **PAQUE DES HEBREUX**, c'est le souvenir du passage de l'esclavage à la liberté.

La **PAQUE DES CHRETIENS**, c'est le souvenir du passage de la mort à la vie, du passage des ombres du sépulcre aux gloires du ciel, du passage de la servitude du péché à la liberté des enfants de Dieu !

# MAI.

Le soleil entre aux GEMEAUX, le 20 à 5 h. 58 m. du soir.  
 Pleine Lune, le 3. à 5 h. 38 m. soir.—Dernier Quartier, le 1  
 à 6 h. 38 m. soir.—Nouvelle Lune, le 18 à 10 h 30 m. soir.—  
 Premier Quartier, le 26 à 10 h. 53 m matin.

M	Semaine.	Fêtes Religieuses.	Faits Hist. du Canada.
1	Samedi	s Philippe et Jac. a	Gouver. étab. à Mont 1663
2	<b>DIMAN</b>	ste Famille, 3e ap. P.	M. Talon, 1er intendant d
3	Lundi	Inven. de la ste. Croix	Canada, 1665.
4	Mardi	ste Monique, veuve,	Mort de Mgr. de Laval,
5	Mercredi	s Pie, V. Pape.	Québec, 1705
6	Jeudi	s Jean dev. la Por. L.	Champlain ar. à Qué. 1612
7	Vendredi	s Stanislas, év. mart.	Orléans délivrée par Jeann
8	Samedi	Appari. de st. Michel	d'Arc, 1429,
9	<b>DIMAN</b>	4e après Pâque,	Sacre de Mgr. Provancher
10	Lundi	s Antonin, évêque,	év. de la R. R. 1812,
11	Mardi	s Athanase, év. et d.	Pie IX. né l'année 1792.
12	Mercredi	s Nérée, mart.	Les Sulp. partent pour le
13	Jeudi	s Herménégilde,	Canada, 1657. [1536
14	Vendredi	s Boniface, m.	Cartier aban. la Pet. Herm
15	Samedi	s Isidore, mart.	Eboulis au Cap-Diam 1841
16	<b>DIMAN</b>	5e après Pâque,	Mort de Sir Bagot, 1843.
17	Lundi	s Paschal Bayl. Rog.	M. de Jonquière enterré
18	Mardi	St. Venant, Rog.	dans l'ég. des Récol. 1752.
19	Mercredi	s Pierre Célest, Rog.	Fusillade devant la Place-
20	Jeudi	ASCENSION, d'Ob.	d'Armes de Montréal, 3 ci
21	Vendredi	s Bernardin de Sien.	toyens tués. 1831.
22	Samedi	s Faustin, mart.	Arrivés à Tatoussac des Ré-
23	<b>DIMAN</b>	s Didier, év. et mart.	colets, 1615,
24	Lundi	s Soter, mart.	Mort de M. de Caillière,
25	Mardi	s Grégoire VII, pape.	1703.
26	Mercredi	s Philippe de Néri	Lord Sydenham arrive en
27	Jeudi	s Manahen,	Canada, 1838,
28	Vendredi	ste Magdeleine de P	Incen. du sau. st. Roch, 1845
29	Samedi	Jeune. s Maxime év.	Arrivée des premiers Sul-
30	<b>DIMAN</b>	PENTECOTE,	piciens, 1657.
31	Lundi	ste Petronille, vge.	Le cho. écla. en Amé. 1832.

Si, dans  
 nités religie  
 Pâques, y  
 d'autres jo  
 charme au

Parmi ce  
 les poétiqu  
 pour les ca  
 répande l'a  
 à l'entour de

On le sai  
 à Dieu que  
 prennent bi  
 mal le Te  
 victoire. I  
 quand elles  
 Mais quand  
 chaumière,  
 labeur ! vie  
 de tièdes o  
 que tu as o  
 de stimuler  
 de la puissa  
 grand livre  
 aussi il va p  
 rance parce

## LES ROGATIONS.

(Les 17, 18 et 19 Mai.)

Si, dans les capitales et les grandes villes, les solennités religieuses brillent d'un grand éclat, si Noël, si Pâques, y sont magnifiques à voir célébrer, il y a d'autres journées chrétiennes qui sont pleines de charme au milieu des champs.

Parmi ces journées, il faut mettre en première ligne les poétiques ROGATIONS; elles ont été instituées pour les campagnes; c'est pour que le Créateur y répande l'abondance que la croix d'argent est portée à l'entour des sillons.

On le sait, les hommes ne demandent avec ferveur à Dieu que ce qui les intéresse, que ce qu'ils comprennent bien; ainsi, un habitant des hameaux chante mal le *Te Deum* ordonné pour quelque lointaine victoire. Et que lui font à lui les querelles des rois, quand elles n'amènent pas l'ennemi sur le sol natal? Mais quand la religion lui dit: Lève-toi! sors de ta chaumière, et viens prier le Seigneur de bénir ton labour! viens lui demander de la rosée et du soleil, de tièdes ondées et de la chaleur pour les champs que tu as cultivés!.. Oh! alors on n'a pas besoin de stimuler sa dévotion, car ce n'est pas lui qui doute de la puissance de Dieu: la nature a été pour lui un grand livre où tout lui a révélé la bonté du Créateur; aussi il va prier avec confiance; il est plein d'espérance parce que son cœur est rempli de foi.

## JUN.

Le soleil entre à L'ECREVISSE, le 21 à 2 h. 44 m. du matin.  
 Pleine Lune, le 2, à 1 h. 41 m. matin.—Dernier Quartier,  
 le 9, à 10 h. 30 m. matin.—Nouvelle Lune, le 17, à 0 h. 2  
 m. soir.—Premier Quartier, le 24, à 4h. 2 m. soir.

M.	Semaine.	Fêtes Religieuses.	Faits Hist. du Canada.
1	Mardi	s Pamphile, Ptre m.	Con. spécial dissous, 1838.
2	Mercredi	4 Temps, jeûne,	Arrivé des jésuites en Ca-
3	Jeudi	ste Paule,	nada, 1842,
4	Vendredi	4 Temps, jeûne,	Mgr. Mariencheau d'Esgly,
5	Samedi	4 Temps, jeûne,	meurt à st. Pierre (Isle
6	DIMAN	STE. TRINITE,	d'Or.) en 1788, âgé de 78.
7	Lundi	s Franç, Caraciolo	Fort de Sorel bâti en 1665,
8	Mardi	s Norbert, ev.	Mort de Mgr. de Pont. 1760.
9	Mercredi	s Ubalde év.	Le choléra à Québec, 1er
10	Jeudi	FETE-DIEU, d'Ob.	fois 1832,
11	Vendredi	s Barnabé, apôtre,	Sacre de Mgr. Turgeon, 1834
12	Samedi	s Jeu de s Facond	50 personnes brulées au dia-
13	DIMAN	s Ant. de Pad. conf	roma, Québec, 1846,
14	Lundi	s Basile, ev. et d.	Incen. de l'ég. des Jésuites
15	Mardi	s Gui, mart.	à Québec en 1640.
16	Mercred	s J.-François Rég.cf.	Pie IX élu pape l'an 1846.
17	Jeudi	s Novat, m.	Arrivée Mgr. Laval, 1659,
18	Vendred	Sacré Cœur de Jésus,	Le P. Marquette découvre
19	Samedi	ste Julienne de Fal.	le Missisipi, 1673,
20	DIMAN	ste Agrippine, vierge,	Bataille de Waterloo, 1815,
21	Lundi	s Louis de Gonzague	Départ du gouverneur Craig,
22	Mardi	ste Marguerite, v.	1811,
23	Mercredi	s Jean p. et m.	1ère Gazette en Cana. 1764,
24	Jeudi	s Jean-Baptiste,	Mgr. J. O. Briand, meurt au
25	Vendredi	s Guillaumé, abbé,	Semin. de Que. en 1794
26	Samedi	s Jean & Paul m.	Les Jésuites établis, 1536.
27	DIMAN	4e ap. la Pent.	
28	Lundi	Jeûne, s Léon II, pa.	Incendie du faub. St. Jean à
29	Mardi	s PIERRE et PAUL.	Que. 1845 (1315 bâtisses
30	Mercredi	Commé. de st. Paul,	brûlés.

L'Eglis  
 SA  
 Paul, et c  
 de Rome  
 exalte leu  
 le plus m  
 tombeau  
 seur de P  
 " Sain  
 dans la vi  
 ont unis,  
 en un mē  
 " L'été  
 vous, Pier  
 vous porte  
 " Tous  
 aimés de  
 " Cēs  
 adorait v  
 que les ce  
 princes de  
 " Rom  
 glorieux n  
 Christ: E  
 par elle."

## SAINT PIERRE ET SAINT PAUL.

(29 Juin)

L'Eglise fête le même jour saint Pierre et saint Paul, et c'est là une des plus magnifiques solennités de Rome chrétienne ; là où leur sang a coulé, là on exalte leur noms ; et la voix de tout un peuple, dans le plus majestueux temple de l'univers, en face du tombeau des saints Apôtres, sous les yeux du successeur de Pierre, chante ces paroles :

“ Saints Apôtres, vous que les mêmes travaux dans la vie, vous que la même couronne du martyre ont unis, nous nous unissons aussi pour vous honorer en un même jour.

“ L'éternel Seigneur a partagé entre vous l'univers ; vous, Pierre, vous instruisez les Juifs ; vous, Paul, vous portez la foi chez les Gentils.

“ Tous deux chefs de l'armée sacrée, tous deux aimés de Dieu, tous deux honorés des hommes.

“ Césars de la vieille Rome, le temps où l'idolâtrie adorait vos cadavres corrompus est passé, et voilà que les cendres de vos victimes sont vénérées par les princes de la terre et par toutes les nations !

“ Rome, tes collines empourprées du sang des glorieux martyrs portent sur leurs cimes la croix du Christ : Rome, cette croix t'a vaincue, et tu vaincras par elle.”

# JUILLET.

Le soleil entre au **LION** le 22 à 1 h. 41. m. du soir  
 Pleine Lune, le 1 à 10h. 43m. m.—Dernier Quartier, le 9 à  
 3h. 21m. m.—Nouvelle Lune, le 16 à 11h. 30m. s.—Premier  
 Quart. le 23 à 8h. 17m. s.—Pleine Lune, le 30 à 9h. 26m. soir.

M.	Semaine.	Fêtes Religieuses.	Faits Hist. du Canada.
1	Jeudi	s. Jules, mart.	Champ'ain fonde Qué. 1668,
2	Vendredi	Visi. de la Ste. Vierge	Le Choléra à Québec, pour
3	Samedi	s Hyacinthe m.	la 3e. fois, 1849.
4	DIMAN	Préc. S de N.S.J.C.	Choléra à Québec, 2d fois,
5	Lundi	ste Zoé,	1834,
6	Mardi	s Isaie, prophète,	Bataille de Carillon, 1758,
7	Mercredi	s Claude. m.	1er acte notarié en Canada,
8	Jeudi	ste Elizabeth, reine,	1637,
9	Vendredi	s Zénon, m.	Grégoire XVI élève l'ég. de
10	Samedi	ss 7 frères, martyrs,	Québec, en métrop. 1844,
11	DIMAN	DEDICACE, 6 ap P.	1ère pierre de l'Eg. des Ré-
12	Lundi	s Jean Gualbert	colets, 1693,
13	Mardi	s Anaclet, pape et m.	1er grande messe dans la
14	Mercredi	s Bonaven. ev. et doc.	nouv. église de Mont. 1829
15	Jeudi	s Henri I. Emp.	Les Acadiens dispersés, 1775
16	Vendredi	N.-Dame de M.-Car.	1er vaisseau lancé à St Roch,
17	Samedi	s Alexis, conf.	1765,
18	DIMAN	7 après Pâque,	1er capitulat. de Qué. 1629,
19	Lundi	s Vincent de Paul,	Les bombes de la P.-Lery,
20	Mardi	s Jérôme Emilien, c.	incendient la cathedrale,
21	Mercredi	s Camille de Lellis, c.	1759,
22	Jendi	ste Marie Magdeleine	L'Union des Canadas, sanc-
23	Vendredi	s Apollinaire ev. m.	tionnée, 1840,
24	Samedi	ste Christine, vge.	1er messe célébrée à Trois-
25	DIMAN	8e. s Jacques, ap.	Rivières. 1615.
26	Lundi	ste Anne, mè. de la V.	Les Anglais repoussés de-
27	Mardi	st Pantaléon, mar.	vant Charlestown, 1776,
28	Mercredi	ss Nazaire, &c., mar.	1er jubilé en Canada, 1618,
29	Jeudi	ste Marthe, vierge,	ChAMPLAIN marche contre les
30	Vendredi	ss Abdon et Sen. m.	Iroquois, 1609.
31	Samedi	s Ignace, conf.	

LA

La visi  
 ferme de  
 que l'Egli  
 moire par  
 c'est ici l  
 quement  
 comme te  
 Jésus-Ch  
 dire que l  
 racle que  
 Rien ne n  
 sa mère, d  
 veur dans  
 sanctifier  
 le moyen  
 se manif  
 changean  
 Marie le  
 les Pères  
 Marie, il  
 son moye  
 Les ve  
 bienséanc  
 veilles qu  
 vent rani  
 et nous  
 sans cesse  
 dèles apr

## LA VISITATION DE LA SAINTE VIERGE.

(Le 2 Juillet.)

La visite que rendit la sainte Vierge à sainte Elisabeth renferme de si grandes merveilles, et elle est si glorieuse à Marie, que l'Eglise a voulu qu'on en renouvelât tous les ans la mémoire par l'établissement d'une fête particulière : en effet, c'est ici le jour auquel la sainte Vierge a été reconnu publiquement pour la première fois mère de Dieu, et honorée comme telle. Ce fut par la parole de la sainte Vierge que Jésus-Christ sanctifia son précurseur, et l'on a eu raison de dire que la sanctification de saint Jean a été le premier miracle que Dieu ait fait par l'entremise de la sainte Vierge.— Rien ne manifeste mieux le pouvoir que le Sauveur a donné à sa mère, dit saint Bernardin, que la conduite de ce même Sauveur dans la distribution de ses premières grâces.— Veut-il sanctifier son précurseur avant même qu'il soit né ? c'est par le moyen de Marie qu'il lui fait cette grande grâce.— Faut-il se manifester au monde par le premier de ses miracles, en changeant l'eau en vin dans les noces de Cana ? il attend que Marie le lui demande, voulant nous faire voir par là, disent les Pères, que, comme il n'a voulu se donner à nous que par Marie, il veut aussi que nous recevions ses grâces que par son moyen.

Les vertus éclatantes qu'elle pratique dans cette visite de bienséance et de charité, doivent nous instruire, et les merveilles que Dieu y opère par le moyen de la sainte Vierge doivent ranimer notre tendre dévotion envers cette divine mère, et nous faire sentir combien l'Eglise a raison de l'invoquer sans cesse comme la vie, la consolation et l'espérance des fidèles après Jésus-Christ.

## AOUT.

Le soleil entre à la VIERGE le 22 à 8 h. 14 m. du soir  
 Dernier Quartier, le 7 à 8 h. 41 m. soir.—Nouvelle Lune,  
 le 15 à 9 h. 13 m. matin.—Premier Quartier, le 22 à 1 h. 17 m.  
 matin.—Pleine Lune, le 29 à 10 h. 21 m. matin.

N.	Semaine.	Fêtes Religieuses.	Faits Hist. du Canada.
1	DIMAN	s Pierre aux liens,	Arrivée. à Québ. des Dames
2	Lundi	s Alph. de Ligou. ev.	Hospitalières, 1639,
3	Mardi	Inven. de s. Etienne,	Colomb fait voile de Palos
4	Mercredi	s Dominique, conf.	pour l'Amérique, 1492,
5	Jeudi	N.-Dame des Neiges,	Incendie de Laprairie, 1846,
6	Vendredi	Transfigu. de N.-S.	Basse-Ville de Québec en
7	Samedi	s Cajetan, conf.	endre 1682,
8	DIMAN	10 ap. la Pent.	Cartier entre dans le St;
9	Lundi	ss Cyriac, &c. mart.	Laurent, en 1535,
10	Mardi	s. Laurent, mart	Mad. de la Peltrie arrive en
11	Mercredi	ste Philomène, mart	Canada, 1639,
12	Jeudi	ste Claire, vierge.	Mort de M. Hudon, v. g. de
13	Vendredi	s Hipolyte, martyr,	montréal 1847,
14	Samedi	Jeûne, s Eusèbe, m.	1er Concile en Canada 1851
15	DIMAN	ASSOMPTION,	Cartier découvre l'isle d'An-
16	Lundi	s Hyacinthe,	ticosti, 1535,
17	Mardi	s Libérat abbé,	M. Olivier forme la comp:
18	Mercredi	s Agapit, mart.	de Sulp. à mont. 1640.
19	Jeudi	s Jules, martyr,	Sacre de mgr. Phelan, 1843.
20	Vendredi	s Bernard, conf, et d.	Les angl. à L Island. 1776,
21	Samedi	ste Jeanne de Cha. v.	Les angl. brûlent le capitol
22	DIMAN	12e ap. la Pent	de Washington, 1814.
23	Lundi	s Philip. Béniti, con.	Les Iroquois massacrent 400
24	Mardi	st Barthelemi, ap.	pers. à Montréal en 1689.
25	Mercredi	s Louis, 2d tit. Catb.	mort de M. de Montgolfier,
26	Jeudi	s Joachim,	supérieur du séminaire de
27	Vendred	s Jos. de Calazants c.	montréal, 1791.
28	Samedi	s Augustin, ev. et do.	mort de Pie VI, 1799.
29	DIMAN	Désolation de st J.-B.	Knight découvre l'aimant
30	Lundi	ste Rose de Lima, v.	artificiel 1772,
31	Mardi	st Raymond Nonnat,	

L'A

La fête  
 temps : D  
 Déposit  
 cueil ; et  
 Dieu n'av  
 repos.

On ne p  
 solennité :  
 concile d'  
 son tombe  
 y célébrai  
 la sainte  
 que la gra  
 concile ay  
 Marie, co  
 rité et d'

—On se m  
 dans les a  
 était le si  
 de l'Asson

Pour u  
 des chrét  
 l'honneur  
 différent  
 temple, s  
 douleurs  
 cieus. et  
 sa gloire.

Parcou  
 ques mon  
 sortir de  
 et des pie  
 pour vou

## L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE.

(Le 15 Août.)

La fête de l'Assomption a été appelée pendant quelque temps : Déposition, Repos, Sommeil, Dormition.

Déposition des restes sacrés de la bienheureuse Vierge au cercueil ; et Dormition, pour indiquer que la mort de la Mère de Dieu n'avait été qu'un court sommeil, quelques instants de repos.

On ne peut préciser l'époque de l'institution de cette belle solennité : on en trouve pas de vestige bien évident avant le concile d'Ephèse ; mais la persuasion où l'on était de posséder son tombeau dans cette ville, semble insinuer que la fête qu'on y célébrait déjà était celle de la commémoration de la mort de la sainte Vierge et de son entrée dans le ciel ; on croit même que la grande église d'Ephèse fut bâtie en son honneur. Le concile ayant assuré la glorieuse qualité de Mère de Dieu à Marie, contre l'hérésie des historiens, donna beaucoup d'autorité et d'étendue au culte que lui rendaient déjà les fidèles.

— On se mit à bâtir des temples en son nom à Constantinople et dans les autres villes de l'empire ; et, dès le siècle suivant, qui était le sixième de l'Eglise, on commença à distinguer la fête de l'Assomption d'avec les autres fêtes instituées à sa gloire.

Pour une vie si pleine d'humilité, si remplie de vertus, au gré des chrétiens, ce n'eût point été assez qu'une seule fête en l'honneur de Marie. Dans leur ferveur envers elle, ils prirent différentes époques de sa vie : sa Nativité, sa Présentation au temple, sa Conception, sa visite à sa parente Elisabeth, ses douleurs lors de la Passion de son Fils, son ravissement dans les cieux, et en firent autant de saintes journées consacrées à sa gloire.

Parcourez l'Europe entière, arrêtez-vous devant ses antiques monuments ; interrogez-les, demandez ce qui les a fait sortir de terre avec toute leur merveille ; et une voix s'élèvera, et des pierres, et de la tradition, et des annales des peuples, pour vous répondre : Le culte de Marie.

# SEPTEMBRE.

Le soleil entre à la **BALANCE** le 22 à 4 h. 56 m. du soir  
 Dernier Quartier, le 6 à 1 h. 49 m. soir.—Nouvelle Lune,  
 le 13 à 5 h. 53 m. soir.—Premier Quartier, le 20 à 8 h. 32 m.  
 matin.—Pleine Lune, le 28 à 1 h. 40 m. matin.

M.	Semaine.	Fêtes Religieuses	Faits Hist. du Canada.
1	Mercredi	s Giles,	1ère pierre de l'égl. paroiss. Montréal, 1824,
2	Jeudi	s Etienne, roi, conf.	Hudson découvre la Riv. Hudson, 1609.
3	Vendredi	s Siméon, Stylite,	mgr. Laval érige Québec en paroisse, 1634:
4	Samedi	s marcel,	Incen. du couvent. des Récollets, 1796.
5	DIMAN	14e ap. la Pent	Colonne de Tempérance érigée à Beauport, 1841.
6	Lundi	s Laur. Justinien év	Expédition de Platsburg manquée, 1814.
7	Mardi	s Reine, vierge.	m. de Frontenac, gouv. du Canada, 1672,
8	Mercredi	Nativité de la s V.	1ère. Bat. d'Abraham, mort de Wolfe, 1759,
9	Jeudi	s Quéran, abbé,	Mort de montcalm, 1759,
10	Vendredi	s Nicolas Tolentin, c.	Jacques Cartier dans la rivière st. Charles 1535,
11	Samedi	s Diodore,	Gouv. de m. de Vaudr. 1705
12	DIMAN	s Nom de Marie	Qué. capitule aux ang. 1759
13	Lundi	s maurille, m.	Bataille de Saratoga, 1776,
14	Mardi	Exalt. de la st. croix.	Arnold essaie d'envahir le Canada, 1775,
15	Mercredi	Jeune. s Nicomède, p.	Collège Joliette érigé 1846,
16	Jeudi	ss Corneille, &c. m	Retraite de mgr. de Nancy, à Québec, 1840,
17	Vendredi	4 Temps, Stigmates.	Première pierre de l'église st. Patrice, mont. 1843,
18	Samedi	Jeune s Ferréol, m.	
19	DIMAN	7 douceur de la S. V.	
20	Lundi	s Eustache, m.	
21	Mardi	s mathieu, ap.	
22	Mercredi	s Thom. de Villn.	
23	Jeudi	s Lin, pape et m.	
24	Vendredi	N D. de la merci.	
25	Samedi	s Janvier, m.	
26	DIMAN	s Cyprien, &c. m.	
27	Lundi	s Côme et Dam. m.	
28	Mardi	s Venceslas, m.	
29	Mercredi	s mich. Archange,	
30	Jeudi	s Jérôme, c, et doct.	

Nous n'a  
 des noms pa  
 et saint Ra  
 Grégoire, le  
 dit-il, signif  
 Gabriel sign  
 Raphaël sig  
 Parmi tou  
 regardé con  
 fidèles doiv  
 des raisons,  
 chapitre du  
 d'entre les p  
 choses, sino  
 parlait au p  
 qui devait a  
 Michel, le p  
 e v. tre peu  
 Ce qui do  
 les fidèles e  
 conduire les  
 sont jugées  
 que d'avoir  
 celui qu'on  
 celui qui es  
 moment déc  
 Il ne faut  
 l'Eglise un  
 saint Miche

## SAINT MICHEL.

(29 Septembre.)

Nous n'avons dans l'Eglise que trois Anges à qui on donne des noms particuliers, l'archange saint Michel, saint Gabriel, et saint Raphaël, pour faire connaître par ces noms, dit saint Grégoire, leur vertu particulière et leur caractère.—“ Michel, dit-il, signifie : Qui est-ce qui peut être semblable à Dieu ? Gabriel signifie : La force et la puissance de Dieu ; le nom de Raphaël signifie Le remède divin.”

Parmi tous les esprits célestes, saint Michel a toujours été regardé comme le chef de la milice angélique, et celui que les fidèles doivent le plus religieusement honorer, à qui, pour bien des raisons, ils doivent être plus dévots. Dans le dixième chapitre du prophète Daniel, saint Michel est appelé le premier d'entre les principaux chefs. Nul ne m'assiste dans toutes ces choses, sinon Michel qui est votre prince, disait l'Ange qui parlait au prophète Daniel ; et le même Ange, parlant de ce qui devait arriver à la fin du monde : On verra, dit-il, s'élever Michel, le grand prince, qui prend la défense des enfants de votre peuple.

Ce qui doit augmenter la dévotion et la confiance de tous les fidèles envers saint Michel, c'est qu'il est préposé pour conduire les âmes devant le terrible tribunal de Dieu, où elles sont jugées au sortir de cette vie.—Rien ne nous intéresse plus que d'avoir pour protecteur spécial auprès du souverain juge celui qu'on peut appeler le premier ministre du Très-Haut, celui qui est chargé de nous présenter au Seigneur dans le moment décisif de notre sort éternel.

Il ne faut donc pas être surpris si l'on a eu de tout temps dans l'Eglise une vénération, une dévotion particulière pour saint Michel.

# OCTOBRE.

Le soleil entre au SCORPION le 23 à 1 h. 9 m. du matin  
 Dernier Quartier, le 6 à 5 h. 51 m. matin.—Nouvelle Lune  
 le 13 à 2 h. 29 m. matin.—Premier Quartier le 19 à 7 h.  
 11 m. soir.—Pleine Lune, le 27 à 7 h. 9 m. soir.

M.	Semaine.	Fêtes Religieuses	Faits Hist, du Canada.
1	Vendredi	St Rémi, évêque.	Diocèse de Québec érigé
2	Samedi	Sts Anges Gardiens.	1674.
3	DIMAN	St Rosaire;	Mort de Mgr. Signay, arch.
4	Lundi	St Franç. d'assise c.	de Québec, 1850.
5	Mardi	Sts Pacide, etc., m.	Création d'une justice royale
6	Mercredi	St Bruno, abbé,	en Canada, 1693.
7	Jeudi	St Marc, papc.	Erec. de la Croix St. Hilair
8	Vendredi	Ste Brigitte, veuve.	par Mgr. Forbin Janson
9	Samedi	Sts Denis, &c., mart.	de Nancy, 1841,
10	DIMAN	19e ap. la Pent.	Mgr. Turgeon, fait arch. d
11	Lundi	St Franç. Borgia c.	Québec, 1850,
12	Mardi	St Evagrius, m.	Petit Sémi. de Qué. éta. 166
13	Mercredi	St Edouard III, roi.	Mort de M. de Vaudr. 172
14	Jeudi	St Callixte, I. p. et m.	Colomb découvre l'Amé
15	Vendredi	Ste. Thérèse, vierge.	rique 1492,
16	Samedi	St Florentin: év.	Grande noirceur à Qué. 178
17	DIMAN	20 ap. la Pent.	Dodge et Th'ler s'évaden
18	Lundi	St Luc Evang.	de la citadelle, 1838,
19	Mardi	St Pierre d'Alcantara	Phips devant-Québec est re
20	Mercredi	St Jean de Cantig, c	poussé, 1690. Les canad
21	Jeudi	St Hedwige,	s'emparent de son pavillo
22	Vendredi	Ste Marie Solomé,	qui fut suspendu à la vout
23	Samedi	St Germain, év.	de la cathé. jusqu'en 175
24	DIMAN	N-D. de la Vic.	Sacre de Mgr. Gaulin, 183
25	Lundi	St Raphaël, archange.	Ursulines de Québec incen
26	Mardi	St Evariste, m.	2d fois, 1636,
27	Mercredi	St Anastasie, v. et m.	Retraite de Phipps devant
28	Jeudi	Sts Simon et Jude, ap.	Québec, 1690,
29	Vendredi	St Maximilien, m.	Assemblée des 6 comtés d
30	Samedi	St Narcisse, év.	St Charles, 1837,
31	DIMAN	22e ap. la Pent.	Bataille de Chateaug. 181

Entre Die  
 séparation  
 êtres inte  
 s d'Adam  
 messagers d  
 Le Roi de  
 ilices du  
 chaque roya  
 enfant qui n  
 ue. Tout  
 Christ, a dr  
 créateur let  
 qui espère e  
 et vous déte  
 ins mauva  
 ue son pie  
 côté de lui  
 la nuit, pou  
 orant, cher  
 Les Ang  
 Jéhovah, ic  
 Au ciel, c  
 ayonnants  
 monieux cor  
 mais vigilan  
 paroles que  
 pauvais sen  
 Au ciel,  
 terre, à côté  
 chrétien qu  
 sur l'enfant  
 ramener l'A

## LES SAINTS ANGES.

(Le 2 Octobre.)

Entre Dieu et l'homme, entre le ciel et la terre, la distance, la séparation eût été trop grande ; il fallait, dans cette espace, des êtres intermédiaires, inférieurs à Dieu, mais supérieurs aux hommes d'Adam. Ces êtres, ce sont les Anges, serviteurs et messagers du Très-Haut.

Le Roi des rois, le Seigneur des Seigneurs, a choisi dans les armées du ciel des protecteurs pour chaque empire et pour chaque royaume de la terre. Et, chose admirable ! le petit enfant qui naît a son Ange gardien, comme le puissant monarque. Tout ce qui a une âme rachetée par le sang de Jésus-Christ, a droit à être gardé par un de ces esprits ailés. Le Créateur leur a dit : Vous veillerez sur les jours de l'homme qui espère en moi, vous le défendrez des flèches de l'ennemi, et vous détournerez les fléaux de sa demeure. Dans les chemins mauvais de la vie, vous le porterez dans vos mains pour que son pied ne heurte pas contre la pierre. Vous serez à côté de lui dans les batailles, et à côté de sa couche pendant la nuit, pour éloigner le démon qui rôde comme un loup dévorant, cherchant sa proie à dévorer.

Les Anges sont employés là-haut à chanter les louanges de Jéhovah, ici-bas à garder, à conduire les hommes.

Au ciel, couronnés de fleurs immortelles, vêtus de splendeur, rayonnants de gloire, ils tiennent leurs harpes d'or dans d'harmonieux concerts. Dans la vallée de larmes, amis invisibles, mais vigilants, ils sont sans cesse près de nous, et, par des paroles que la conscience seule entend, nous détournent des chemins mauvais sentiers que Satan voudrait nous faire suivre,

Au ciel, ils sont à côté du trône du Tout-Puissant ; sur la terre, à côté du berceau d'un nouveau-né, ou près du lit d'un chrétien qui meurt ; car Dieu, qui leur a commandé de veiller sur l'enfant qui entre dans la vie, leur a aussi ordonné de lui ramener l'âme chrétienne qui part à la voix du prêtre.

## NOVEMBRE.

Le soleil entre au SAGITTAIRE le 21 à 9 h. 46 m. du soir  
 Dernier Quartier, le 4 à 7 h. 56 m. soir.—Nouvelle Lune  
 le 11 à 11 h. 56 m. matin.—Premier Quartier, le 18 à 9 h.  
 42 m. matin.—Pleine Lune, le 26 à 1 h. 56 m. soir,

M.	Semaine.	Fêtes Religieuses	Faits Hist. du Canada.
1	Lundi	TOUSSAINT. d'ob.	Départ de lord Durham
2	Mardi	Les Trépassés.	1838.
3	Mercredi	s Germain, m.	Arrestat. politiques à S
4	Jeudi	s Charles, év.	Valentin, 1838.
5	Vendredi	s Zacharie.	Insurrection dans le dist. d
6	Samedi	s Sévère, m.	Montréal 1838.
7	DIMAN	Fête Patronale.	Loi Martial déclarée
8	Lundi	s Godfroi, év.	Montréal, 1838.
9	Mardi	Dédi. de la Basi. s.S.	La Quotidienne saisie 1838
10	Mercredi	s André Avelin, év.	Etablis. du chapitre. d
11	Jeudi	s Martin, évêque.	Québec, 1684.
12	Vendredi	s Martin, pape et m.	Naissance de Mgr. Signat
13	Samedi	s Didace, conf.	archev. de Québec. 1778
14	DIMAN	24 <sup>e</sup> ap. la Pent.	Les Américains à la Pointe
15	Lundi	ste Gertrude, vierge.	Lévy, 1775.
16	Mardi	s Valère, m.	Arrestations politiques
17	Mercredi	s Grégoire, Thaum.	Québec, 1837.
18	Jeudi	Déd. Bas s Pierre P.	Von Schoultz débarque
19	Vendredi	ste Elizabeth, veuve.	Prescott, 1838.
20	Samedi	s Félix de Valois, c.	Les américains prennent
21	DIMAN	Présent. de la ste v.	Montréal, 1775.
22	Lundi	ste Cécile, v. et m.	Arnold avec 500 hommes
23	Mardi	s Clément, I p. et m.	dév. Québec, 1775.
24	Mercredi	s Jean de la Croix.	Incendie du Séminaire d
25	Jeudi	ste Catherine, v et m.	Québec, 1701.
26	Vendredi	s Pierre d'Alexand-	Affaire de Prescott, 1838.
27	Samedi	s Josaphat.	Escarmouche près de Cham
28	DIMAN	ler de l'Avent,	bly, 1837.
29	LUNDI	ss Irénée, 8 <sup>e</sup> m.	M Murray 1 <sup>r</sup> gouverneu
30	MARDI	s André, apôtre,	du Canada, 1763.

Ainsi qu'un  
 tous ses enfan  
 dieu; dans s  
 teur et deve  
 érité gloire  
 En cette s  
 erre donne la  
 mon des Sain  
 qui y aspire,  
 comme un pu  
 Ceux qui h  
 age, en pens  
 que leur dév  
 sent: Ils on  
 Pour bien p  
 pouvoir peind  
 Et comment  
 oreille n'a p  
 l'homme ne p  
 Tout ce qu  
 rendre les sai  
 ordinaire; il  
 plus à la natu  
 puissance et c  
 l'âme l'endro  
 die y entrera  
 L'Eglise,  
 envier le ciel  
 men dégoût le  
 patrie que lo

## LA TOUSSAINT.

(Le 1er novembre.)

Ainsi qu'une mère pleine de tendresse, la religion à réuni tous ses enfants pour les fêter ensemble devant le trône de Dieu; dans sa justice, elle amène devant le grand rémunérateur et devant les hommages des hommes, tous ceux qui ont mérité gloire et récompense.

En cette solennité de la Toussaint, l'Eglise qui est sur la terre donne la main à l'Eglise qui est au ciel; et la communion des Saints qui jouissent de l'éternel bonheur, et des justes qui y aspire, est révélée comme une grande consolation, comme un puissant encouragement.

Ceux qui habitent encore la vallée de larmes prennent courage, en pensant que c'est à travers les chagrins et les pleurs que leur dévanciers sont parvenus au repos céleste, et ils se disent: Ils ont été comme nous, soyons comme eux.

Pour bien parler de la fête de tous les Saints, il faudrait pouvoir peindre leur gloire, leur félicité, leurs extases sans fin. Et comment faire? ce que l'œil n'a pas aperçu, ce que l'oreille n'a pas ouï, ce qui n'est jamais entré dans le cœur de l'homme ne peut être décrit.

Tout ce que nous pouvons dire avec Bossuet, c'est que, pour rendre les saints heureux, Dieu n'emploiera pas sa puissance ordinaire; il fera plus: il étendra son bras, il ne s'attachera plus à la nature des choses, il ne prendra plus loi que de sa puissance et de son amour; il ira chercher dans le fond de l'âme l'endroit par où elle sera plus capable de félicité; là Dieu y entrera avec abondance et l'inondera de délices.

L'Eglise, dans la solennité de la Toussaint, veut nous faire envier le ciel; c'est donc bien, ce jour-là, de nous faire prendre en dégoût le lieu de notre exil. Nous n'aimons jamais tant la patrie que lorsque le banissement nous est dur.

## DECEMBRE.

Le soleil entre au CAPRICORNE le 21 à 10 h. 28 m. du matin.  
 Dernier Quartier le 4 à 7 h. 37 m. matin.—Nouvelle Lune  
 le 11 à 10 h. 46 m. soir.—Premier Quartier, le 18 à 3 h. 5  
 m. matin.—Pleine Lune, le 26 à 8 h. 25 m. matin.

M.	Semaine.	Fêtes Religieuses	Faits Hist. du Canada.
1	Mercredi	Jeûne.	Les insurgés évacuent St
2	Jeudi	ste Bibiane, v. et m.	Dénis, 1837,
3	Vendredi	Jeûne s F.-Xavier, c.	Village st Denis brûlé, 183
4	samedi	s. Pierre Chrys. é. d.	Arrivés des RR. PP. Obla
5	DIMAN	2e de l'Avent.	à Montréal, 1837,
6	Lundi	s Nicolas, év.	Mort de Mgr Plessis, év. d
7	Mardi	s Ambroise, év. et d.	Québec 1825, agé de 6
8	Mercredi	CONCEPTION.	ans et 9 mois,
9	Jeudi	ste Léocadie, vge.	Affaire de Missisquoi 1837
10	Vendredi	Jeûne. s Melchiade,	Insurrec. à Toronto, 1837
11	samedi	s Damase, pape.	Les américains assiègent
12	DIMAN	3e de l'Avent.	Québec, 1775,
13	Lundi	ste Luce, vge. et m.	Colomb fonde Isabella, lère
14	Mardi	s Nicaise, ev. & m	ville d'Amérique, 1598
15	Mercredi	4 Temps s Valérien,	Juges Panet et Bedard sur
16	Jeudi	s Eusèbe, év. et m.	pendus, 1838,
17	Vendredi	4 Temps. s Floriant.	Mgr. Panet, év. de Québec
18	samedi	4 Temps,	1825,
19	DIMAN	4e de l'Avent.	M. Hovius, maire de st Malc
20	Lundi	s Théophile, soldat,	nomme une commission en
21	Mardi	s Thomas, ap.	1843, pour s'enquérir
22	Mercredi	Jeune s. Flavien, m.	sur les débris de la Petit
23	Jeudi	ste Victoire, m.	Hermine, dans la Rivière
24	Vendredi	Jeune, Vigile,	St. Charles,
25	samedi	NOEL- d'Obli:	Ouverture du 1er parle
26	DIMAN	s Etienne, m.	ment provincial, 1792.
27	Lundi	s Jean, apôtre.	Incendie de l'égl. St. Roch
28	Mardi	s Innocents.	1er fois, 1816,
29	Mercredi	s Thomas de Cantor.	Oraison funèb. de M. Fron
30	Jeudi	s Sabin, év. et m.	tenac prononcée à l'églis
31	Vendredi	s Sylvestre, év.	des Récollets, 1698.

Pour pr  
 comme un  
 Eglise, e  
 adventus)  
 e prière  
 semaines,  
 ste de la  
 tution de  
 ste de la  
 Pendant  
 ntre Car  
 squels or  
 a quarant  
 Pendan  
 e pronon  
 repentir et  
 es prières  
 ornements  
 L'Eglise  
 paroles ins  
 is seraien  
 venue du  
 par les pat  
 de la loi de  
 iens; et,  
 préparent  
 robe blanc  
 ment aux

## L'AVEÏT.

Pour préparer à la joyeuse fête de Noël, qui vient comme un beau jour réjouir la saison des neiges, l'Eglise, en mémoire du grand *avènement* du Sauveur (*adventus*), a institué l'*Avent*. Ce temps de jeûne, de prière et de préparation, se compose de quatre semaines, c'est-à-dire de quatre dimanches, hors ce qui reste de la quatrième semaine jusqu'à Noël. L'institution de l'*Avent* est aussi ancienne que celle de la fête de la *Nativité du Sauveur*.

Pendant plusieurs siècles, l'*Avent* fut tout à fait un autre Carême; il durait quarante jours, pendant lesquels on jeûnait et se mortifiait, comme pendant une quarantaine qui précède Pâques.....

Pendant les quatre semaines de l'*Avent*, l'Eglise ne prononce dans le sanctuaire que des paroles de repentir et de pénitence; l'*alleluia* ne termine plus ni ses prières, ni ses hymnes; et les autels ont pris les ornements de deuil.....

L'Eglise, en empruntant aux pieux Prophètes leurs paroles inspirées, veut faire voir aux fidèles combien ils seraient coupable s'ils restaient froids quand la venue du Messie approche. Cet *avènement* désiré par les patriarches; cet *avènement* que tous les justes de la loi de Moïse ont invoqué, doit réjouir les chrétiens; et, pour que leur joie soit pure, il faut qu'ils s'y préparent par la pénitence. L'innocence, c'est la robe blanche qu'il faut se revêtir pour assister dignement aux fêtes de la religion.



## EDUCATION.

---

### LES FRÈRES DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.

De toutes les institutions dont le christianisme a doté le monde, celles des Frères de la Doctrine Chrétienne est peut-être une des plus magnifiques dans son principe et des plus utiles dans ses résultats. Savez-vous en effet ce qu'il est et ce qu'il fait, cet homme simple et bon, qu'on reconnaît de loin à sa robe grossière et à son lourd manteau de bure ? C'est l'ami du pauvre, le frère du pauvre, l'instituteur du peuple, l'instrument le plus actif du progrès social, isolé, perdu, caché aux yeux du monde, placé si bas dans la société que la société ne peut jamais abaisser assez son regard pour le chercher dans son humilité, le Frère de la doctrine chrétienne y brille pourtant ; il resplendit, il y rayonne, et plus il fait d'efforts pour se dérober à tous les regards, plus il se relève par le bien qu'il fait. C'est lui, en effet, qui arrache chaque

année au  
du peuple  
sur nos pl  
et à la v  
dans ces j  
des paren  
principes  
sacrifie ai  
se toute  
grossières,  
être utile  
Remarq  
ait plus, p  
crainte de  
philosophe  
qui encom  
eurs, et pa  
ances du  
Comme  
ent tout  
cial ; au  
nstituteur  
arses fon  
ais plus  
ant, pour  
être en e  
ligieuse.  
année dan  
e Dieu, il  
arle aux h  
enseigneme

année au vice et à l'oisiveté tous ces pauvres enfants  
du peuple, qui vagabondaient jadis dans nos rues et  
sur nos places publiques, pour les former à la science  
et à la vertu ; c'est lui qui sème de bonne heure  
dans ces jeunes cœurs la crainte de Dieu, le respect  
des parents, l'amour des semblables, et tous ces grands  
principes de morale qui font la vie des peuples ; il  
sacrifie ainsi les plus belles années de sa jeunesse, il  
se toute sa vie à dégrossir les intelligences les plus  
grossières, et cela dans le seul but de plaire à Dieu et  
d'être utile aux hommes.

Remarquez que le Frère de la doctrine chrétienne  
fait plus, pour le bien de la société, avec la seule  
crainte de Dieu et sa vertu, que tous les réformateurs  
philosophes, philanthropes, économistes ou utilitaires,  
qui encomrent nos tribunes publiques et nos carre-  
ours, et parlent à tous propos de la misère et des souf-  
rances du peuple.

Comme le prêtre, le Frère de la doctrine chrétienne  
est tout à la fois au monde religieux et au monde  
social ; au monde social, par le peuple dont il est  
instituteur-né ; au monde religieux, par ses vœux et  
ses fonctions ; il porte presque l'habit du prêtre,  
mais plus modeste, plus grossier, plus humble cepen-  
ant, pour montrer l'infériorité de sa mission. Le  
Frère en effet, marche le premier dans la hiérarchie  
religieuse. Toute puissance ne lui a-t-elle par été  
donnée dans le ciel et sur la terre ? Il absout au nom  
de Dieu, il fait descendre le Christ sur l'autel ; il  
parle aux hommes, à toute l'humanité par un immense  
enseignement ; le Frère de la doctrine chrétienne ne

s'adresse qu'aux plus pauvres parmi les pauvres. Admirable vocation ! sublimes efforts, que celui de pouvoir s'élever jusqu'à servir les plus petits ! Servir les pauvres, c'est régner.

Aujourd'hui, depuis que le peuple de l'Europe est souverain, et que cette souveraineté a été proclamée un principe, un dogme, nous avons eu, ici, toute sorte de parodies de cette parole du christianisme. De toute part s'est élevée une classe de gens qui se sont posés partout, dans leurs paroles et dans leurs écrits, les très-humbles serviteurs du peuple ; on a pu lire alors dans les revues et dans les journaux, de magnifiques amplifications sur la grandeur du peuple ; où abondaient des phrases comme celles-ci : " C'est un honneur insigne que celui de servir le peuple ; Travaillons donc pour le peuple ; c'est une mission sublime à laquelle on ne saurait employer trop de courage, de force et de dévouement pour en être digne : il faut s'y être préparé long-tems par la vertu, par l'abnégation et les sacrifices " Certes, nous sommes parfaitement de l'avis de ces nouveaux instituteurs du peuple ; malheureusement jusqu'ici, nous avons été payés pour ne pas croire à leur franchise et à leur désintéressement ; leurs intentions ont été démasquées et se sont révélées à tous les yeux par d'effrayantes lumières. En général, nous croyons peu aux dévouements en paroles qui se paient en bon écus. L'égoïsme n'est-il pas aussi un dévouement ?

Pour enseigner le peuple, il faut d'abord le comprendre dans toutes ses idées et dans tous ses instincts, être peuple soi-même par la chaleur des sentiments

et des cor  
peuple, n  
souffrir a  
mesure d

Cet idé  
rons-nous  
trine chré

Le Frè  
vœu à res  
séder jam  
immole sa  
joies, à t  
monde ; i  
lui pas de  
de la fami  
les pauvre

Le Fr  
monde, n  
dans la so  
cette vie  
cette force  
et cette p  
complir s  
prodiges d  
christianis  
préoccup  
misérable  
parlement  
hautes qu  
tion d'arg  
ces désint

et des convictions, vivre avec le peuple et comme le peuple, ne pas craindre d'être pauvre, de s'humilier et souffrir avec lui, l'aimer enfin de cet amour sans mesure dont Dieu a aimé le monde.

Cet idéal de l'instituteur du peuple, où le trouverons-nous réalisé ailleurs que dans le Frère de la doctrine chrétienne ?

Le Frère de la doctrine chrétienne s'engage par vœu à rester pauvre toute sa vie, à n'avoir, à ne posséder jamais rien ; il est mal vêtu et mal nourri ; il immole sa volonté et sa liberté ; il renonce à toutes les joies, à tous les plaisirs, à toutes les dignités de ce monde ; il fait vœu de chasteté : par conséquent pour lui pas de mariage ; jamais il ne sera initié aux joies de la famille ; sa famille à lui, c'est le peuple, ce sont les pauvres !

Le Frère de la doctrine chrétienne vit dans le monde, mais ne s'y donne pas. C'est au contraire, dans la solitude de l'âme, dans les abstinences et dans cette vie toujours sous l'œil de Dieu, qu'il puise cette force capable de briser le fer et de fléchir l'acier, et cette plénitude de charité dont il a besoin pour accomplir sa tâche. Ce sont là, il faut le dire, de ces prodiges de foi et de vertu qu'on ne trouve que dans le christianisme. Mais aujourd'hui, dans notre siècle si préoccupé de petites choses, de petits intérêts et de misérables ambitions d'un jour, siècle d'avocasserie parlementaire et de tracasserie politique, où les plus hautes questions ne vont jamais au delà d'une question d'argent ; qui est-ce qui pourrait croire encore à ces désintéressements sublimes ? Les grandes actions

morales ne sont plus à notre taille ; tout ce que nous savons des Pères de l'Eglise et de nos solitaires chrétiens, ces héros de la vie intérieure, nous paraît aujourd'hui impossible, et comme des œuvres de géant. Il y a véritablement que la foi qui ait pu enfanter ces âmes d'or et de diamant, qui même, après dix-huit siècles jettent encore tant d'éclat sur l'Eglise et sur le monde.

L'enseignement des écoles chrétiennes a, selon nous, toutes les conditions du véritable enseignement populaire ; il est simple, abrégé, clair, substantiel, fort, facile à résumer, et, avant tout et par dessus tout, morale et religieux : c'est là ce qui fait sa supériorité sur tous les autres enseignements populaires. On ne saurait trop le répéter : notre malaise social a sa principale cause dans le vice de notre éducation publique ; telle qu'elle est aujourd'hui en France, elle ne produit que des esprits inquiets et remuants, qui, se trouvant mal à l'aise dans la société, l'agitent et la bouleversent jusqu'à ce que leur ambition ait trouvé le moyen de s'y ouvrir une issue. Vous voulez réformer la société ? commencez d'abord par moraliser les masses ; et comment les moraliserez-vous, si ce n'est par un solide enseignement appuyé sur la morale et sur la religion ?

—La morale et la religion sont les deux arcs-boutants des sociétés.—Parlez au cœur du peuple avant de parler à son imagination ; parlez à son esprit au lieu de parler à ses passions ; donnez-lui enfin d'invariables principes, appliquez-vous surtout à développer en lui l'instinct des belles et grandes choses,

l'amour  
en ses  
ployer  
tent si

Le  
chose  
contre  
vérité

On  
aujourd  
ces ho  
ignorant  
son œuv  
les ver  
son fils  
lui doit  
en le m  
village  
cieux en  
qu'ils fo  
du peup

Déjà  
nations,  
l'œuvre  
sous la b  
fice, de  
absolue,  
qu'ils do  
justes res

l'amour du bien, du bon et du vrai, et vous aurez mis en ses mains les seules armes assez fortes pour ne pas ployer plus tard dans les luttes de la vie, où combattent si souvent la misère et les besoins.

Le Frère de la doctrine chrétienne fait-il autre chose que de mettre tous ses efforts du côté du bien contre le mal, de la lumière contre l'ignorance, de la vérité contre l'erreur ?

On disait autrefois, et l'on dit peut-être encore aujourd'hui, en voyant passer dans nos rues un de ces hommes vraiment admirables : *C'est un frère ignorantin*. En attendant, *l'ignorantin* poursuit son œuvre de régénération sociale. Le père lui doit les vertus, le bon cœur et l'intelligence cultivée de son fils : l'enfant lui doit tout ce qu'il est, la société lui doit l'ordre ! — Envoyez-en donc partout, couvrez-en le monde ; que pas une grande ville, que pas un village n'échappe à l'action civilisante de ce précieux enseignement ; que ces hommes se multiplient, qu'ils forment une sainte phalange, pour l'instruction du peuple !

Déjà tombent de toutes parts les vaines récriminations, les préjugés, et les systèmes étroits, devant l'œuvre glorieuse de ces Frères, vrais civilisateurs sous la bure, homme de foi, d'abnégation, de sacrifice, de vie intérieur, d'obéissance et de résignation absolue, à qui il est temps enfin de rendre la place qu'ils doivent occuper dans l'admiration et dans les justes respects du monde !

D.....

## LE MAITRE D'ÉCOLE.

Si j'étais *maître d'école*, j'estimerais mon humble métier au-dessus de tous les métiers du monde, et je rendrais chaque jour grâce à Dieu de ce qu'il m'aurait permis de former des cœurs et des intelligences ; je m'inspirerais de l'amour de mes devoirs, et je m'attacherais surtout à relever ce qui est bas, à soutenir ce qui est faible, à éclairer ce qui est ignorant, à moraliser ce qui est vicieux ; je rassemblerais autour de moi mes élèves et j'étudierais leurs caractères et leurs penchans dans leurs leçons, dans leurs jeux, dans leurs sympathies, dans leur rivalités et dans leurs racommodemens.

Mes enfans, leur dirais-je, mes chers enfans, je sens que j'ai pour vous des entrailles de père, et vous devez m'aimer, puisque je vous aime ; écoutez-moi bien !

Ce n'est pas le tout de savoir lire et écrire, et de chanter bonner sur le tableau quelques chiffres et quelques figures : vous avez un Dieu, des parents, des voisins, des camarades, une patrie : il faut les servir et les aimer.

Vous avez un Dieu que vous devez adorer ; car c'est votre créateur et votre père à tous, il voit tout, entend tout, il sait tout. Il lit du haut du ciel dans le fond de vos cœurs, et rien ne lui échappe, la nuit ni le jour, rien de ce que vous dites, de ce que vous

faites,  
toujours

Vous  
un bon  
tempé  
obéissa  
les pris

Vous  
uns, l  
qu'un  
et régl  
rieux,  
ne pou  
trouver  
vos dev

Vous  
poids  
pour le  
rendez  
soins et  
remont  
et s'il v  
résister

Vous  
leurs c  
sur leur  
coupez  
leurs an  
pas leur  
chèvres  
Quelqu

faites, de ce que vous pensez. Que Dieu soit donc toujours devant vous et vous devant lui !

Vous serez soldat ; souvenez-vous que pour faire un bon soldat il faut être robuste, et par conséquent, tempérant et sobre ; discipliné, et par conséquent, obéissant ; courageux contre l'ennemi, et doux envers les prisonniers.

Vous aurez des maîtres, si telle est, pour quelques-uns, la dureté de votre condition ; souvenez-vous qu'un serviteur vigilant, ponctuel, laborieux, patient et réglé, vaut mieux qu'un maître fantasque, impérieux, débauché et colère ; faites-le rougir si vous ne pouvez le corriger par votre exemple, et sachez trouver votre récompense dans l'accomplissement de vos devoirs et dans l'estime de vous-mêmes.

Vous avez des parents, aidez-les à supporter le poids de leurs travaux ; entrez dans leur affection pour les chérir, et dans leurs peines pour les consoler : rendez-leur en tendresse, ce qu'il vous prodiguent en soins et en sacrifices ; pliez avec douceur sous leurs remontrances ; détourné votre face de leur faiblesses, et s'il vous commandaient de mal faire, sachez leur résister avec décence, mais avec fermeté.

Vous avez des voisins, n'allez pas marauder dans leurs cours et jardins ; n'anticipez pas quelques sillons sur leurs terres ; ne déplacez pas leurs bornes ; ne coupez pas les troncs, les branches ou les feuilles de leurs arbres, ni leur herbe, ni leur fruits ; ne gêtez pas leurs moissons et récoltes avec vos bœufs, vaches, chèvres, porcs, volailles, chevaux et moutons. Quelque dispute pour un mur, un puits, un abriseau

une pâture a peut-être brouillé vos parents avec vos voisins ; prenez leurs mains, mettez-les les unes dans les autres, et soyez le lien de leur réconciliation et de leur bonne harmonie.

Vous avez des camarades, promettez vous les uns aux autres de vous entr'aider, lorsque vous serez plus grands. Aimez-vous : il est doux de s'aimer ! vivez unis : l'union est la seule force des petits et des faibles. Les riches peuvent vivre dans l'isolement ; leur argent leur procure des secours, des soutiens, des bras, des amis ; mais les pauvres ont besoins de s'associer, afin de porter plus facilement leur misère. **N'**abandonnez donc pas vos compagnons lorsqu'ils souffrent, qu'ils sont malades, qu'ils s'absentent, qu'ils gémissent, qu'il vous réclament, apportez-leur vos soins, votre consolation, votre courage, vos instruments, votre travail ; donnez afin qu'on vous donne, prêtez afin que vous puissiez emprunter. **Faites mieux** : donnez même à ceux qui ne vous donneraient pas : prêtez même à ceux qui ne vous prêteraient pas ; faites le bien pour le bien. **Obligez les autres pour les autres, non pour vous.**

Vous pourrez être officier de la garde nationale, conseiller municipal, maire, et quisait même, député obtenez, méritez la confiance de vos concitoyens et l'honneur de leur choix par votre probité et par vos vertus.

Adorez, je vous le répète, adorez Dieu qui fit le ciel pour la terre, la terre pour l'homme, et l'homme à son image, et qui vous donna une ame pour le com

prendre  
aimer v

La n  
vous a  
grands  
savants  
riers, de  
Il n'y a  
classe  
inégaux  
vertus e  
avec un  
rougeur  
aux em

Ah !  
enfants,  
côteau,  
cheminé  
arbres, o  
La patri  
Provenc  
Jura ; c  
de pays  
des Pyr  
parle not  
c'est l'un  
dance ; c  
nauté du

la patri  
qui nous  
les forêts

prendre, des bras pour travailler et un cœur pour aimer vos frères.

La nature vous fit égaux, et la loi de votre pays vous a fait libres; de vos chaumières sont sortis de grands magistrats, des dignitaires de l'église, d'illustres savants, d'habiles ministres, d'ingénieux manufacturiers, de brillants artistes et de glorieux capitaines. Il n'y a plus aujourd'hui de classe supérieure et de classe inférieure; il n'y a plus que des individus inégaux et différents par l'âge, par la fortune, par les vertus et par les talents. Relevez donc votre front avec une assurance modeste, sans orgueil, mais sans rougeur; car vous êtes tous Français, tous admissibles aux emplois, tous également chers à la patrie.

Ah! aimez-la bien cette patrie! la patrie, mes enfants, ce n'est pas seulement votre plaine, ou votre côteau, la flèche de votre clocher ou la fumée de vos cheminées qui monte dans l'air, ou la cime de vos arbres, ou les chansons monotomes de vos pâtres. La patrie, c'est la Picardie pour les habitants de la Provence; c'est la Bretagne pour les montagnards du Jura; c'est tout ce que notre vieille France contient de pays et de citoyens dans les vaste limites du Rhin, des Pyrénées et de l'Océan; la patrie c'est ce qui parle notre langue, c'est ce qui fait battre nos cœurs, c'est l'unité de notre territoire et de notre indépendance; c'est la gloire de nos pères, c'est la communauté du nom français, c'est la grandeur de la liberté: la patrie c'est l'azur de notre ciel, c'est le doux soleil qui nous éclair, les beaux fleuves qui nous arrosent, les forêts qui nous ombragent et les terres fertiles qui

s'étendent sous nos pas ; la patrie, c'est tous nos concitoyens, grands ou petits, riches ou pauvres ; la patrie c'est la nation que vous devez aimer, honorer, servir et défendre de toute les facultés de votre intelligence et de toutes les forces de vos bras, de toute l'énergie et de tout l'amour de votre ame !

Aimez la justice et obéissez aux lois, pour ce qui est des devoirs du citoyen, écoutez et suivez les magistrats de votre commune. Pour ce qui est des devoirs de la religion, écoutez et suivez le prêtre de votre culte.

Aimez vos parents, afin que vos fils vous aiment. Ne laissez pas votre vieux père frapper de ses doigts raidés et glacés à votre porte qui ne veut pas s'ouvrir. Ouvrez-la-lui. Laissez-lui la meilleure place au foyer, à la table et au lit. La malédiction des vieillards pèse sur le front des mauvais fils et le ride avant l'âge.

Aimez surtout les pauvres ; car après votre père et votre mère, vos frères et vos sœurs, ce sont eux qui ont le plus besoin de vous. Qu'ils soient votre seconde famille ; ne leur fermez ni votre porte, ni vos cœurs, ni votre bourse : donnez-leur surtout du travail, si vous le pouvez : car le travail ne dégrade pas l'homme et le nourrit mieux que l'aumône. Donner du travail, c'est plus, c'est mieux que donner de l'argent ; c'est la meilleure des charités pour ceux qui la font et pour ceux qui la reçoivent.

Ne gorgez pas vos estomacs de pain, de viande et de fruits, de manière à en perdre la santé et même la vie ; et sevez-vous de liqueurs fortes, car le

usage  
corps e  
vil et d  
ne dise  
grosièr  
plus ni

Soye  
pas qu  
tueux  
devant  
chers e  
si noir

Ne f  
pour le  
car il n  
car ils

Soye  
ouvran  
par sa  
dévelop

Ne s  
ment p  
adminis  
riches,  
vous ai

Habi  
vous co  
et vos i  
différen  
les cout  
et les l

usage même vite a leur abus, et leur abus énerve le corps et l'intelligence : l'homme qui s'enivre est plus vil et dégradé que la bête. Ne jurez pas, afin qu'on ne dise point que vous êtes des enfants de mœurs grossières, qu'on ne vous méprise, et qu'on ne veuille plus ni vous faire travailler ni travailler avec vous.

Soyez polis avec les femmes, car vous ne voudriez pas qu'on insultât vos sœurs ni vos mères, et respectueux envers les vieillards, afin qu'on se découvre devant vous lorsque le temps, qui suit bien vite, mes chers enfants, aura blanchi vos cheveux, aujourd'hui si noir et si épais.

Ne frappez les animaux que pour les corriger ou pour les conduire, et non pour le plaisir de les battre ; car il ne peuvent se défendre, et cela serait lâche ; car ils souffrent, et cela serait cruel.

Soyez reconnaissants. De même que le soleil, en ouvrant le sein de la terre développe le grain de blé par sa douce chaleur, de même la reconnaissance développe le bienfait dans le cœur du bienfaiteur.

Ne soyez pas méfiants de vos supérieurs, uniquement parce qu'ils sont vos supérieurs, lorsqu'ils vous administrent avec fermeté, sagesse justice ; ni des riches, uniquement parce qu'ils sont riches, lorsqu'ils vous aiment, vous consolent et vous soulagent.

Habituez-vous à parler correctement français et à vous communiquer les uns aux autres vos sentimens et vos idées en langage pur et intelligible. C'est la différence des langages qui est, plus que les mœurs, les coutumes, les institutions, les religions, les intérêts et les lois, le signe caractéristique et distinctif des

peuples ; c'est ce qui les personnalise, et ce qui cause envenime et perpétue les antipathies nationales. Si tous les hommes n'avaient qu'une même langue ils ne feraient bientôt plus qu'un peuple, et ils s'aimeraient et s'entendraient tous comme des frères.

Ne négligez pas, autant que cela vous est possible la propreté de vos mains, de vos vêtements et de votre chaussure, la décence du corps réfléchit la décence de l'âme. La propreté, c'est l'ordre dans l'intérieur de vos maisons et dans le règlement de vos affaires, les bonnes habitudes et les vertus se touchent, de même que les mauvaises habitudes et les vices.

Ne croyez pas aux revenants, car les morts ne reviennent pas ; aux sorciers et aux divins, car ce sont des fripons ; aux guérisseurs, car ce sont des charlatans ; aux légistes de campagnes, car ce sont des usuriers ; aux amulettes, loups garous et forfadets, car ce sont des superstitions ; aux feuxfolets car ce sont des vapeurs signées ; aux prétendus sorts jetés sur les animaux et les hommes, car les pauvres diables à qui vous attribuez cette puissance infernale n'en savent et n'en peuvent pas plus long que vous. Ce sont toutes chimères qui vous embarrasseraient l'esprit et qui sont indignes d'une raison droite et ferme.

Enfin, mes chers enfants, ne dites pas, en vous comparant aux riches que la providence vous a fait naître dans une condition dure et misérable, que leur destin seul est digne d'envie, et que le vôtre est bien plaindre ; pas tant que vous le croyez, mes enfants. La nature ne leur a pas donné deux bouches ni deux estomacs, ni dix sens au lieu de cinq, non plus qu'

vous. Ils connaissent des ennuis, des alarmes, des insomnies, des langueurs, des remords qui ne vous atteindront jamais. Si vos mets sont plus grossiers, l'appétit les assaisonne, si votre sommeil est court, il est profond; si vos travaux sont plus rudes, votre repos est plus doux; si vos labeurs sont plus accablants, vos bras sont plus robustes; si vos plaisirs sont moins vifs la satiété ne les émousse pas. De l'or sans sa bourse, un château, des valets, des équipages, des vins fins, une longue enfilée de bois, de vignes, de prairies et de terre, ne font pas qu'un grand soit plus heureux que le plus petit de ses voisins. Les titres, les armoiries, les honneurs, les décorations, les richesses, ne sont que des signes de vanité et de contention, que l'homme ne tire pas de son propre fonds, qui s'ôtent le soir, la plupart avec son habit, sans que son corps et son ame en jouissent. Il n'y a que le vide et que dégoûts dans tous les plaisirs de la vie oisiveté. N'enviez donc point les brillantes mais trompeuses apparences d'une félicité qui n'existe que dans l'esprit, et souvenez-vous, mes enfants, que le véritable bonheur dépend uniquement du travail, de la sagesse et de la vertu.

M. DE CORMENIN.

## MORALE.

### LES DEUX CHEMINS.

Les anciens disaient qu'au commencement de la vie on trouve deux routes devant soi.

L'une, celle du malheur ou du vice ; l'autre, celle du bonheur ou de la vertu. A l'entrée de la première on rencontre un personnage qui nous séduit au premier coup-d'œil ; il porte un masque orné de couleurs brillantes, mais qui couvre un visage pâle, livide, rongé d'ennuis et dévoré de remords.

Il vous engage à le suivre d'un air séduisant, il vous montre un chemin semé de fleurs ; mais ces fleurs se séchent aussitôt qu'on les a touchées ; elle cache des précipices que l'on aperçoit que lorsqu'il n'est plus temps de les éviter. Au bout de cette route se trouve un abîme où vous êtes entraîné et précipité impitoyablement.

A l'entrée de l'autre route se présente une belle femme, d'une figure imposante et sévère, mais pleine de bienveillance et qui vous dit :

“ Jeunes gens, je ne veux point vous tromper  
“ tout ce qu'il y a de beau et d'excellent dans la  
“ nature s'achète aux prix de la peine et du travail  
“ la Providence l'a ordonné ainsi. Si vous voulez  
“ qu'elle vous soit favorable, il faut lui rendre hom-  
“ mage ; si vous voulez être-aimé de vos amis, il faut

leur faire du bien ; si vous vou'ez être honoré dans votre patrie, il faut lui être utile ; si vous voulez que la terre vous donne ses fruits, il faut la cultiver. Enfin, si vous voulez avoir un corps robuste, il faut l'accoutumer à obéir à l'âme, et l'habituer à la sueur et aux efforts laborieux.

“ Après quelque temps d'épreuves, vous arriverez au terme de vos travaux et vous jouirez enfin d'une félicité éternelle.

“ Jeunes gens, choisissez entre ces deux routes ; il y va du bonheur ou du malheur de toute votre vie. ”

Plus heureux que les anciens, nous avons l'avantage d'avoir un guide certain qui ne nous trompera jamais. *L'Evangile* nous trace une voie toujours sûre, invariable, et bien des consolations nous sont réservées, si nous suivons ses sages maximes et si nous pratiquons les vertus qu'il nous enseigne.

Le chemin de la vertu, quelque pénible qu'il puisse paraître, est le seul qui conduise au bonheur ; celui du vice, au contraire, quelque agréable qu'il soit à l'entrée, aboutit infailliblement à l'infortune et à la misère. C'est une route spacieuse où l'on marche d'abord à travers de riantes prairies ; ce sont ensuite des défilés sombres et dangereux, qui se terminent par des précipices et l'horreur d'une nuit ténébreuse. Le chemin de la vertu est à son entrée moins aisé, moins agréable à suivre ; mais plus on y avance, plus s'applanit, plus il offre de riants aspects que l'on contemple de loin avec ravissement et dont on approche toujours avec un redoublement de joie.

## LES DIX FRANCS D'ALFRED.

---

Ceci n'est point un conte, Enfans, c'est une histoire,  
Comme la vérité, simple et facile à croire ;  
Et rien que d'y songer qui fait battre le cœur.

Oh ! je ne serai pas moraliste sévère :  
Car, parfois, comme vous, j'ai besoin qu'on m'éclaire :  
Et, pour être plus grand, je n'en suis pas meilleur  
Parlons donc en amis.—

Alfred était, je pense,  
Un enfant, tel que vous, avant huit à neuf ans.  
Bien, bien riche ! Il avait dans sa bourse dix francs,  
Dix francs beaux et tout neufs.—C'était la récompense  
Donnée à sagesse, à ses petits travaux :  
Ce qui faisait encor ces dix francs là plus beaux.

Mais l'idée arriva d'en chercher la dépense,  
Car c'eût été vilain de les garder toujours,  
L'argent qui ne sert pas est sans valeur aucune ;  
Le point est de savoir lui donner un bon cours.  
On avait fait Alfred maître de sa fortune ;  
Tantôt il la voyait en beau cheval de bois ;  
Tantôt c'était un livre... Un livre... Alors sa mère  
Souriait de plaisir, sans l'aider toutefois :  
Lui laissant tout l'honneur de ce qu'il allait faire.

Sur le livre son choix à la fin se fixa,  
Charmant enfant ! combien sa mère l'embrassa !  
C'est qu'aussi c'était beau, savez-vous ? C'est qu'un livre  
C'est tout : c'est là-dedans que l'on apprend à vivre,  
A devenir homme, à penser, à parler ;

C'est là, nous, à vos jeux qui venons nous mêler,  
Là que nous déposons le travail de notre âme,  
Quand le Dieu tout-puissant jette en nous cette flamme  
Qui nous rend la candeur, et nous fait jusqu'à vous,  
Comme à nos premiers jours, remonter purs et doux.  
Vous ne comprenez pas, amis? . . . Mais il faut lire ;  
Et plus tard vous saurez ce que j'ai voulu dire ;  
Et puis, lorsque vos cœurs seront bien désolés,  
Vous ouvrirez un livre et serez consolés.

C'était un jour d'hiver, quand la neige et le givre  
Des arbres effeuillés blanchissent les rameaux,  
Quand vous heureux enfants, dans de larges manteaux,  
Dans de bons gants fourrés, du froid on vous délivre :  
Alfred courait, joyeux, pour acheter son livre.

Mais voici tout-à-coup qu'il s'arrête surpris :

Deux enfans étaient là, tels, hélas ! qu'à Paris,  
Si souvent on en voit sur les ponts de la Seine,  
Dans les bras l'un de l'autre ils étaient enlacés ;  
L'un de son petit frère, avec sa froide haleine,  
Cherchait à réchauffer les pauvres doigts glacés :  
Ils grelottaient bien fort, car leurs habits percés,  
Presqu'à nu, les laissaient étendus sur la pierre.  
Tournant vers les passants un regard de prière,  
Ensemble ils répétaient : J'ai grand'froid ! J'ai grand'faim !  
Mais les riches passaient sans leur donner de pain ;  
Et leur cœur se gonflait, et puis de grosses larmes  
Roulaient dans leur paupière et sillonnaient leur sein.  
Certes vous eussiez pris pitié de leurs allarmes  
Et vous ne seriez point passés sur leur chemin,  
N'est-ce pas mes amis, sans leur tendre la main ;  
Sans demander pour eux quelque argent à vos mères ?  
Alfred était témoin de leurs larmes amères :  
— Maman ; vais donc, dit-il, comme ils sont là tous deux !  
Ils sont bien malheureux ! — Oh ! oui bien malheureux !  
Lui répondit sa mère, attentive et touchée.

Sur eux pendant qu'Alfred a la vue attachée ;  
 L'un se lève, (pour l'autre il ne se levait pas,  
 Car l'hiver l'avait fait froid comme le trépas.)  
 Saisissant une vieille, auprès de lui muette,  
 Pour charmer l'enfant riche, et recevoir de lui  
 Le pain qu'il n'avait pas obtenu, d'aujourd'hui,  
 Il s'efforce de rire, et, dansant, il répète  
 Un de ces airs appris sous le doux ciel natal,  
 Mais ce rire était triste, et ce chant faisait mal :  
 C'est que rien n'est affreux comme la sainte joie  
 Du mendiant qui chante, à sa misère en proie ;  
 C'est un rire effrayant, qui naît dans les douleurs,  
 Et qu'il faut endormir comme on endore vos pleurs.

Enfans, vous qui pleurez pour un bruit, pour une ombre  
 Que vous croyez entendre ou voir dans la nuit sombre,  
 Pour un conseil ami que la raison vous doit,  
 Une goutte de sang qui vous rougit le doigt,  
 Que sais je ? un aiguillon d'abeille qui vous frappe,  
 Ou pour un papillon qui de vos mains s'échappe,  
 Voilà des maux cuisans que vous ne saviez pas.

Or, vers le petit pauvre, Alfred porta ses pas ;  
 — Pourquoi, dit-il, tous deux, restez-vous dans la neige ?  
 Vous n'avez donc point, vous, de maman, comme moi,  
 Qui vous donne du pain, du feu ; qui vous protège ?  
 — Oh ! nous en avons une aussi, Monsieur. — Pourquoi  
 Vous laisse-t-elle aller sans elle ou votre bonne,  
 Les pieds nus sur la terre ?... Elle n'est donc pas bonne,  
 Votre maman, à vous ! — Si fait : elle avait faim,  
 Elle nous a donné ce qu'elle avait de pain,  
 Et voilà deux grands jours, hélas ! qu'elle est couchée.  
 Comme il ne restait plus, chez nous, une bouchée,  
 Elle nous embrassa, disant : Pauvres petits !  
 Allez et mendiez : — Et nous sommes sortis,  
 Et nous sommes venus nous coucher sur la pierre,  
 Et personne, ô mon Dieu ! n'entend notre prière ;  
 Et voilà que bientôt mon frère va mourir !  
 Car le froid, car la faim nous ont fait tant souffrir !

— Vous n'  
 Qui donn

Le pauvre

— Hélas

Il est mort

Alfred ple

Et dans la

Sa mère le

Et lui dit

C'était dé

Mon fils,

A ceux qu

Et moi, je

Qui donne

Et

S'il ne pe

Pour que

Travaillez

Et

Puisera l'e

Et le vieill

Enfans, le

Au

Sourira :

Et celles d

Les mères

Di

Qui vous a

Et leurs pe

Leurs tout

An

Et le ciel

— Vous n'avez donc pas, vous, reprit Alfred, un père  
Qui donne tous les jours de l'or à votre mère !

Le pauvre enfant se prit à sanglotter plus fort,  
— Hélas ! répondit-il, notre père !... il est mort !  
Il est mort, et c'est lui qui nous faisait tous vivre !

Alfred pleurant aussi, ne songea plus au livre,  
Et dans la main du pauvre il glissa ses dix francs.  
Sa mère le saisit dans ses bras triomphans,  
Et lui dit : « Mon Alfred, un livre pour apprendre,  
C'était déjà bien beau ! Mais tu m'a fait comprendre,  
Mon fils, que mieux encore est de donner du pain  
A ceux qui vont mourir et de froid et de faim. »

Et moi, je dis : Heureux est l'enfant charitable  
Qui donne à l'indigent le peu qu'il reçoit d'or,  
Et qui des miettes de la table,  
S'il ne peut rien de plus, sait faire aumône encor.

Pour que dans votre bourse, amie, quelqu'argent tombe,  
Travaillez donc aussi, soyez sage et bons.

Et l'infortune qui succombe,  
Puisera l'existence et la paix dans vos dons ;

Et le vieillard qui prie, et dont la tête est nue,  
Enfans, le bon vieillard, ployé sous les douleurs,  
Au son de votre voix connue,  
Sourira : car c'est vous qui sécherez ses pleurs :

Et celles qu'on rencontre à genoux sur la route,  
Les mères qui n'ont pas de pain pour leurs petits,  
Diront : C'est le bon Dieu, sans doute,  
Qui vous adresse à nous, anges du Paradis ! »

Et leurs petits, surtout ceux qui n'ont plus de pères,  
Leurs tout petits enfans ne diront plus ; « J'ai faim ! »

Anges, car vous êtes leurs frères,  
Et le ciel vous a faits pour leur tendre la main,

LEON GUERIN.

DE L'INTRODUCTION DE CERTAINS ROMANS DANS  
LES FAMILLES.

Nous désirons saisir la présente occasion pour exprimer franchement notre opinion sur la lecture des romans, afin de mettre en garde les nombreux lecteurs de ce petit Almanac, contre le mal toujours croissant que cherche à faire dans la société les romans publiés en feuilletons ou en pamphlets.

Ce qu'il y a de plus étonnant, de plus triste encore, au milieu de ce désordre, c'est l'indifférence avec laquelle les chefs de famille laissent entrer chez eux des journaux qui apportent les vices, les crimes et l'argot des mauvais romans; indifférence d'autant plus inexplicable qui, chez beaucoup de ceux à qui nous le reprochons, elle est en contradiction avec leurs idées sur les résultats de ces lectures, et avec les précautions qu'ils ont prises jusqu'à présent afin d'en garantir leurs fils ou leurs filles; il est rare, en effet, de trouver un père ou une mère à qui manquent le bon sens et l'expérience des entraînements de l'âge et du cœur, qui ne conviennent que le roman lu pour eux-même, est, pour la jeunesse une mauvaise nourriture intellectuelle et morale.

Quelqu'un a dit qu'un grand respect est dû à l'enfance, cette maxime d'un poète païen, quand même le christianisme n'en eut pas fait une impérieuse obligation pour les familles soumises à sa loi, ne devrait jamais être oubliée par ceux qui tiennent à la considération de leurs enfants. Les qualités morales sont

les plus  
elles pas  
pénétré  
sans le  
point que  
dangereu  
A quelq  
fond des  
Une con  
des troub  
en résult  
rieuse qu  
cet âge q  
à ces pé  
multipli  
dévergon  
Cet âg  
impétueu  
luptueus  
Cet âge  
augustes  
monde e  
voilà qu  
littératur  
chrétien  
femme c  
bonheur  
pler à loi  
tituées s  
l'encens  
commen

DANS

asion  
sur la  
nom-  
e mal  
ociété

s.  
ncore.

avec

z eux

nes et

autant

à qui

avec

avec

t afin

re, en

quent

l'âge

pour

nour-

l'en-

même

rieuse

evrait

consi-

sont

les plus belles parure de ces derniers. Où, ne seraient-elles pas flétries, détruites mêmes par ces romans qui pénérent, sous la forme de journaux, dans l'intimité, sans le laisser aller du foyer domestique? Ne dites point que ces romans morcelés n'ont aucune portée dangereuse. Ce serait une illusion bien déplorable. A quelque chose qu'il soit versé, le poison s'infiltré au fond des cœurs que vous abandonnez à ses ravages. Une connaissance prématurée des tempêtes de l'âme, des troubles, des vices, des coupables désespoirs qui en résultent, est une mauvaise initiative à la vie sérieuse qui attend vos enfants. Non, ce n'est point à cet âge qu'il convient à un père de livrer son enfant à ces périlleuses, à ces dégradantes séductions que multiplie dans ces temps-ci, la verve fantastique et dévergondée de certains romanciers étrangers et autres.

Cet âge a besoin qu'on calme ses ardeurs à la fois impétueuses et candides, et on l'abandonne aux voluptueuses invitations des tableaux de la débauche! Cet âge a besoin qu'on le raffermisse dans le culte des augustes et sublimes doctrines qui ont régénéré le monde et qui régénèrent chaque jour l'individu, et voilà qu'on le laisse se nourrir des colomnies qu'une littérature venale multiplie à l'encontre des vertus chrétiennes! Cet âge a besoin qu'on lui montre la femme chaste et pure, telle que Dieu l'a faite pour le bonheur de l'homme, et voilà qu'on le laisse contempler à loisir les immondes ovations qui placent des prostituées sur un piedestal, et demandent pour elles l'encens de la foule? Cet âge a besoin d'apprendre comment on connaît tout ce qui mérite le respect des

hommes, et voilà qu'il s'habitue au mépris des croyances et des grandes institutions sociales ! Cet âge a besoin qu'on lui parle de bonne foi, de loyauté, d'honneur et de dévouement, et voilà qu'il apprend que toutes ces choses ne sont, chez beaucoup d'hommes, qu'une spéculation et hypocrisie !

Sous un autre point de vue, la lecture de ces romans est encore un danger. Quelle génération tristement excentrique nous préparent ces œuvres qui les initient à l'argot des bagnes, lorsqu'il faudrait les guider dans la lecture des bons modèles littéraires ! Quelles harmonieuses causeries, quels nobles sentiments en résulteront ! Croira-t-on la jeunesse plus fortement trempée parce qu'on l'aura familiarisée avec le langage comme avec les peintures d'un sensualisme brutal ? Croyez plutôt, père de famille, les conséquences de cette éducation à laquelle beaucoup d'entre vous souscrivent impunément. Vous avez le devoir de préparer un heureux avenir à votre pays. Posez-en donc les seules bases que vous puissiez avouer, en éloignant de vos enfants des lectures qui ne peuvent produire que vices et désordres.



Change  
plaira ; d  
élevez le  
vos instit  
volutions  
vance, e  
ces char  
tenir par  
passées e  
les ruses  
des soph  
Son divi  
jusqu'au  
Leurs co  
vent la  
contre to  
situation  
main, et  
avec un  
ments et  
propheti  
infaillibr  
mour ou  
hommes

# RELIGION.

## L'EGLISE.

Changez la face du monde autant de fois qu'il vous plaira ; donnez un libre essor au génie des innovations ; élévez les petits, abaissez les grands ; refaites vos lois, vos institutions et vos pouvoirs : au milieu de ces révolutions éternelles, le sort de l'Eglise est fixée d'avance, elle connaît les épreuves qui l'attendent dans ces changements divers, et la conduite qu'elle doit tenir parmi ces épreuves.....*Elle sait les choses passées et elle juge les choses à venir ; elle connaît les ruses de la parole humaine et démêle les artifices des sophistes, et les événements des temps et des siècles.* Son divin fondateur lui a tout annoncé, tout expliqué, jusqu'au nombre et au caractère de ses ennemis. Leurs complots, leurs ruses, leurs violences ne peuvent la surprendre, ni l'étonner, elle a des assurances contre tous les périls, et des promesses pour toutes les situations. Le testament de Jesus-Christ dans une main, et dans l'autre l'histoire des nations, elle voit avec une admiration toujours croissante, les événements et les faits historiques venir se ranger sous les prophéties qui la concernent, comme sous la règle infailible qui les maîtrise. Que lui importent l'amour ou la haine de certains temps et de certains hommes, les passions qui les enflamment, ou la modé-

ration qui les retient? Son avenir n'en saurait dépendre.....

L'Eglise seule n'éprouve ni décadence, ni vieillesse; toujours ancienne, toujours nouvelle, elle brave d'un air calme et serein, et les ravages du temps et les assauts plus prompts et plus terribles des passions humaines. L'impiété, déchaînée sur la terre, a pu souvent égorger les sacrificateurs et les pontifes, proscrire les fidèles, souiller les temples, briser les autels, et, planant sur l'Eglise désolée, s'applaudir d'avoir tout détruit, comme autrefois le Seigneur s'était applaudi d'avoir tout créé; mais le lendemain de ces horribles persécutions, l'Eglise chantait le cantique de la délivrance; son culte retrouvait ses saintes pompes, son ministère, ses apôtres, et les peuples étonnés lisaient sur son front couronné de blessures et de victoires: *Voici celle à qui il fut promis que les portes de l'Enfer ne prévaudraient pas contre elle....*

Vouée aux larmes et aux souffrances dès sa naissance, l'Eglise portera toujours sur sa tête la couronne d'épines, dans ses mains le roseau de la passion, et sur ses chastes épaules le manteau dérisoire qu'on jeta sur les épaules du roi des rois. Sans cesse agitée par quelque persécution, il entre dans sa destinée, comme dans celle du fils de l'homme, de ne jamais jouir ici-bas d'un parfait repos. Mais que votre sort est digne d'envie, ô épouse bien-aimée du Sauveur des hommes! Plus on vous accablait de mépris et d'outrages, plus vous donniez des enfants à Dieu; plus on vous croira faible et délaissée,

plus vous  
anges cons  
agonies, e  
vous sans

C'est à  
d'un autre  
sublimité.  
consacré l  
préparer  
ne revient

Venez v  
enter la t  
homme n'  
tient plus  
société ce  
finit, et il  
ternité.

Ce minist  
l'immorta  
l'antiquit  
dans le p  
scène se r  
bat du der

plus vous serez revêtue de force et de fécondité : les anges consolateurs ne vous manqueront pas dans vos agonies, et jamais la main des impies ne se lèvera sur vous sans se dessécher à l'instant et périr.

MGR. L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS.



### L'EXTREME-ONCTION.

C'est à la vue du tombeau, portique silencieux d'un autre monde, que le christianisme déploie sa sublimité. Si le plupart des cultes antiques ont consacré la cendre des morts, aucun n'a songé à préparer l'âme pour les rivages inconnus dont on ne revient jamais.

Venez voir le plus beau spectacle que puisse présenter la terre ; venez voir mourir le fidèle. Cet homme n'est plus l'homme du monde, il n'appartient plus à son pays ; toutes ses relations avec la société cessent. Pour lui le calcul par le temps finit, et il ne date plus que de la grande ère de l'éternité. Un prêtre, assis à son chevet, le console. Ce ministre saint s'entretient avec l'agonissant de l'immortalité de son âme ; et la scène sublime que l'antiquité entière n'a présentée qu'une seule fois dans le premier de ses philosophes mourants, cette scène se renouvelle chaque jour sur l'humble grabat du dernier des chrétiens qui expire. Enfin le

moment suprême est arrivé ; un sacrement a ouvert à ce juste les portes du monde, un sacrement va le clore ; la religion le balança dans le berceau de la vie, ses beaux chants et sa main maternelle l'endormiront encore dans le berceau de la mort. Elle préparent le baptême de cette seconde naissance, mais ce n'est plus l'eau qu'elle choisit, c'est l'huile, emblème de l'incorruptibilité céleste. Le sacrement libérateur rompt peu à peu les attaches du fidèle ; son âme, à moitié échappée de son corps, devient presque visible sur son visage. Déjà il entend les concerts des Séraphins ; déjà il est prêt à s'envoler vers les régions où l'invite cette espérance divine, filles de la vertu et de la mort. Cependant l'ange de la paix, descendant vers ce juste, touche de son sceptre d'or ses yeux fatigués, et les ferme délicieusement à la lumière. Il meurt, et, longtemps après qu'il n'est plus, ses amis font silence autour de sa couche, car il croient qu'il sommeille encore ; tant ce chrétien a passé avec douceur.

#### CHATEAUBRIAND.



UPERIORI

On s'est

ouvrir les

ournir de

erse avec

Conviction

ement à l

ragments

avec fidé

nt traits

“ Il n’

ait la p

es autres

Pierre et

à que plu

ang, que

il est aisé

une atten

163, 6, I

“ Nou

grand nor

es posséd

les tenons

Ecriture,

UPERIORITE DE L'EGLISE ROMAINE RECONNUE  
PAR LUTHER.

On s'est occupé d'un travail qui est de nature à ouvrir les yeux de nos frères séparés, et qui peut fournir des armes utiles au clergé dans la controverse avec les protestants. On a réuni sous ce titre : *Conviction intime du docteur Martin Luther, relativement à l'Eglise catholique et à ses dogmes*, des fragments de ses ouvrages, traduit de l'allemand avec fidélité. Nous allons en extraire ceux qui traitent spécialement à l'Eglise romaine :

“ Il n'y a point de doute que l'Eglise romaine ait la préférence en rang et en dignité sur toutes les autres Eglises : car c'est là que furent saint Pierre et saint Paul et quarante-six papes ; c'est là que plusieurs milliers de martyrs versèrent leur sang, que le monde et l'enfer furent vaincus. D'où il est aisé de comprendre pourquoi Dieu y attache une attention toute particulière.” (Luth., t. I, f. 163, 6, *Iéna.*)

“ Nous avouons que le papisme possède le plus grand nombre des bienfaits du christianisme, qu'il les possède même tous, et que c'est de lui que nous les tenons. Nous avouons qu'il a la véritable sainte Ecriture, le véritable baptême, le véritable saint

sacrement de l'Eucharistie, les vraies clefs pour la rémission des péchés, la vraie prédication de l'Evangile, le vraie catéchisme, savoir les dix commandements de Dieu, le Symbole, le *Pater*, etc..

“ Je dis que sous le pape se trouvent les vrais chrétiens, le vrai troupeau choisi, et beaucoup de pieux et de grands saints. Si donc la vraie christianité est sous le papisme, il faut bien qu'il soit le véritable corps composé des vrais membres de Jésus-Christ ; et, s'il est son corps, il a aussi son esprit, son Evangile, sa foi, son baptême ses sacrements, ses clefs, sa prédication évangélique, sa prière, son Ecriture, et tout ce qui tient au christianisme.” (Luth., t. IV, f. 320, écrit en 1528, onze ans après la prétendue réforme : Iéna.)

“ Il est vrai que les papistes ont la parole de Dieu et le ministère apostolique, et que nous avons reçu les saintes Ecritures, le baptême, les sacrements, la prédication. Que saurions-nous de tout cela, si nous ne l'avions d'eux ? D'où il suit que la foi, l'Eglise chrétienne et le Saint-Esprit doivent se trouver chez eux.” (Luth., t. VIII, Iéna, f. 169, dans un sermon sur le chap. 16 de saint Jean, prêché en 1538, c'est-à-dire vingt et un ans après commencement de la réformation.)

“ C'est pourquoi la sainte Eglise ne peut et ne veut souffrir aucun mensonge et aucune fausse doctrine. Il faut que l'Eglise n'enseigne que la parole divine, et qu'elle soit véritablement ce qu'elle doit être, savoir, le fondement et la colonne de

vérité, b  
qu'elle  
le,” ) Lu  
ert, t. VI

“ Qui v  
doit poi  
son jete  
er l'Egl  
l'Eglise  
int de  
ntember

Dès 151  
pape.

écrivai

opposer

quer, en  
votre S

avoir de  
glises, et

peut lu  
sus-Chri

nséquen

omuiate  
uth., t.

ement co  
est la vo

le.” (T.  
Commen  
la réfor

vérité, bâtie sur la pierre, sainte et inébranlable ;  
pour qu'elle soit, comme on le dit avec raison, *infaillible*," )Luth., 1541, *c'est à dire cinq ans avant sa mort*, t. VII, Iéna, f. 416.)

etc...  
" Qui veut connaître Jésus-Christ et sa doctrine doit point se fier à lui-même, ni vouloir par sa raison jeter un pont vers le ciel ; mais il doit chercher l'Eglise, la visiter et la consulter . . . Car hors l'Eglise chrétienne il n'y a point de vérité, point de salut." (Luth., *Sermonaire*, t. 1, f. 92, *Wittenberg* 1530.)"

Dès 1518, Luther faisait acte de soumission au pape. " Je déclare devant Dieu et les saints, écrivait-il, que ce n'était jamais ma volonté de opposer sérieusement à l'Eglise romaine et d'attaquer, en quelque manière que ce fût, le pouvoir de votre Sainteté. Je confesse ouvertement que le pouvoir de cette Eglise s'étend sur toutes les autres Eglises, et que rien, ni dans le ciel, ni sur la terre, ne peut lui être préféré, si ce n'est notre Seigneur Jésus-Christ, le maître de toutes choses. Je prie en conséquence votre Sainteté de ne pas ajouter foi aux déviateurs qui parlent autrement de Luther." (Luth., t. 1, Iéna, f. 114, etc.) . . . . Je suis intimement convaincu que la voix de votre Sainteté, est la voix de Jésus-Christ qui parle et agit par elle." (T. 1, f. 58.)

Comment, après cela, soutenir la vérité, l'utilité de la réforme ?

*Missions des Protestants jugées par eux-mêmes.*

Il s'est tenu, il y a quelque temps, dans le grand duché de Bade, un synode général, où l'on s'est vivement occupé des collectes pour les missions de la réforme. Au sujet de ces missions, la *Gazette universelle allemande de Leipsick*, l'organe le plus estimé et souvent le plus violent du protestantisme en Allemagne, s'exprime ainsi, tout en proclamant que les décrets émanés du synode peuvent avoir, sous certains rapports, leur bon côté :

“ L'Eglise protestante, (s'il en existe une, car à dire vrai, il n'y a que des *sectes protestantes dans l'Eglise chrétienne*), cette Eglise, avec sa doctrine qui laisse à chacun la liberté d'examiner et d'interpréter l'Ecriture, est-elle faite pour évangéliser les peuples plus ou moins sauvages ? Le missionnaire protestant ne sera-t-il pas lui-même forcé d'abjurer cette doctrine, s'il veut enseigner à ses prosélytes que ce qu'il leur annonce est une vérité infaillible ? En d'autres termes, ne devra-t-il pas, en sa qualité de missionnaire, cesser lui-même d'être protestant ? Dans tout le pays où une mission protestante aura fait des progrès, ne se formera-t-il pas de nouvelles sectes, conformes aux mœurs et aux habitudes particulières des néophytes ? Cela ne peut manquer d'arriver, et, par l'absence d'un centre absolu de doctrines, beaucoup de ces sectes s'écarteront davantage du protestantisme et lui seront plus opposées que le catholicisme même. Il n'existe

onc pour  
ui puisse  
lise catho  
es formes,  
esprit que  
cilement  
protestanti  
la sévéri  
“ Indép  
ossède de  
variable  
éviation,  
ouvelles  
ite conf  
nère. M  
es missio  
lissent d  
ment se c  
ue leurs  
hème. C  
u christi  
aillibilit  
vident qu  
œuvre de  
de succè  
temps int

(1) Le p  
inence, qu  
bien le dr  
présence de

onc pour les protestants aucun motif raisonnable  
 qui puisse leur faire désirer de rivaliser avec l'E-  
 glise catholique. Le catholicisme, avec ses rites et  
 ses formes, est plus propre à agir sur les sens et  
 l'esprit que le culte protestant ; il doit trouver plus  
 facilement accès dans le cœur des sauvages, que le  
 protestantisme avec la simplicité de ses cérémonies  
 et la sévérité de ses préceptes (1) !

“ Indépendamment de cela, l'Eglise catholique  
 possède dans son centre d'unité, dans sa doctrine  
 invariablement fixe et dont elle ne permet aucune  
 déviation, un moyen certain pour maintenir les  
 nouvelles ramifications qu'elle fonde, dans une par-  
 faite confraternité de foi entre elle et l'Eglise-  
 mère. Mais ce qui est pire encore, c'est que, si  
 des missionnaires catholiques et protestants s'éta-  
 blissent dans le même lieu, ils doivent nécessaire-  
 ment se combattre, se reprocher réciproquement  
 que leurs doctrines sont erronées, et se jeter l'ana-  
 thème. Comment établir, en pareil cas, le respect  
 du christianisme, la foi dans ses doctrines, leur in-  
 faillibilité et le règne de la charité ? *Il est donc  
 évident qu'il vaut mieux laisser à l'Eglise catholique  
 l'œuvre des missions, dont elle s'acquitte avec tant  
 de succès depuis des siècles, et attendre que le  
 temps introduise une nouvelle réforme dans ces jeunes*

(1) Le protestantisme, qui a supprimé les jeûnes et l'abs-  
 tinence, qui montre tant de condescendance en fait de divorce,  
 a bien le droit de se vanter de l'austérité de ses préceptes, en  
 présence de la discipline sévère de l'Eglise catholique !

*communautés, car évidemment notre Eglise n'est pas appropriée au christianisme dans sa naissance.*"

On peut conclure de ces dernières expressions que, dans sa jeunesse décrépite, le protestantisme a toujours pour triste et incurable manie de schématiser et diviser, ce qui est *un singulier perfectionnement* que l'on attend du temps! N'est-ce pas reconnaître implicitement que le protestantisme est lui-même *le produit du temps*, c'est-à-dire qu'il est lui-même le produit de l'élément de toutes les *versatilités*, au lieu d'être le produit de l'invariable parole de Dieu, ainsi que le prétendent les anciens et les nouveaux défenseurs du protestantisme. Au surplus, ces paroles de l'organe du protestantisme en Allemagne sont si sencées, si vraies, et tellement significatives, que les catholiques peuvent les recommander avec confiance à la méditation de leurs frères qui sont séparés d'eux.



## LA PENTECOTE.

*La Pentecôte des Juifs, qu'ils appelaient la fête des semaines, la fête de la loi, la solennité des moissons, le jour des premiers fruits, avait été instituée par Moïse pour qu'Israël gardât à jamais le souvenir*

es commandemens que le Seigneur lui avait don-  
nés au milieu des foudres et des éclairs sur le mont  
Sinai.

*La Pentecôte des Chrétiens* est la commémoration  
d'une autre grande journée, de celle où le Saint-  
Esprit, sous la forme visible de langues de feu, des-  
cendit sur les Apôtres, pour embraser ceux qui de-  
vaient éclairer le monde.

Le Dieu descendant au Cénacle est le même que  
l'Eternel descendant sur Sinai; sous l'ancienne  
loi, les tonnerres l'annoncent; sous la loi nouvelle,  
c'est un bruit semblable à un vent impétueux ve-  
nant du ciel qui le précède et remplit la maison où  
les Apôtres étaient rassemblés.

A cette grande voix d'en haut, ces hommes pleins  
de foi, qui attendaient *le consolateur* que Jésus  
avait promis de leur envoyer, ne doutent plus que  
ce ne soit l'accomplissement de la parole divine, et,  
saisis de crainte et de respect, ils se mettent à prier.  
O prodige! tout à coup des langues de feu se di-  
visent et vont s'arrêter sur chacun d'eux.

Feu du ciel vraiment! car, à l'instant même, ces  
hommes faibles et timides se sentent entièrement  
changés; sous la flamme divine, leurs âmes se sont  
soudainement agrandies! à présent ils conçoivent  
de grandes pensées, les généreux dévouemens et les nobles  
sacrifices; à présent l'Esprit Saint est en eux!

Aussi entendez-les louer et confesser Dieu dans  
toutes les langues! à peine savaient-ils l'hébreu, et  
voilà parlant, ces douze galiléens, de manière à  
être entendus et compris par tout l'univers. E

Comment se fait-il que les disciples nous parlent ainsi à chacun notre langue ? Comment se fait-il que tout à coup tant de savoir leur ait été donné ? Voilà ce qu'avec épouvante se demandaient les témoins du prodige.

Mais ceux qui avaient reçu le Saint-Esprit, en ne ressentent plus d'épouvante, car un de ses dons c'est le courage... Oh ! à présent pas un d'entre eux ne renierait le Christ ; dans leur souveraine inspiration, ils voient l'avenir ; cet avenir se sanglant pour eux ; c'est égal, ils s'élanceront devant du glaive et des bûchers, de la roue et de la croix ; ils ne trembleront plus, le Saint-Esprit est en eux !

VICOMTE WALSH.



QUELQU

Le sol  
est un  
nous ha  
que cel  
milles p  
ne s'arr  
100 ans  
883,000  
circonfé  
chemin  
l'heure,

Sa di  
Il met  
soleil, et  
les plan  
de 100,0

# SCIENCE.

---

## ASTRONOMIE.

---

### QUELQUE PARTICULARITES CURIEUSES RECUEIL- LIS SUR LE SYSTEME SOLAIRE.

---

#### SUR LE SOLEIL.

Le soleil est à 95,000,000 de milles de la terre. Il est un million de fois plus gros que le globe que nous habitons. Une tourte dont le vol est aussi rapide que celui d'aucun oiseau, parcourt à peu près deux milles par minute; à ce compte là, supposant qu'elle ne s'arrêtât ni jour ni nuit, il lui faudrait au moins 100 ans pour se rendre de la terre au soleil. Il a 883,000 milles de diamètre, et 2,700,000 milles de circonférence. Une voiture qui voyagerait sur un chemin à liasse (*rail road*) à raison de 20 milles à l'heure, mettrait 18 ans à faire le tour du soleil.

---

#### SUR MERCURE.

Sa distance du soleil est de 37 millions de milles. Il met 24 heures à faire la révolution autour du soleil, et sur lui-même, c'est la plus petite de toutes les planètes. Il tourne autour du soleil, à raison de 100,000 milles par heure, ce qui fait 315 milles

par chaque battement de notre cœur. La lumière du soleil, y est beaucoup plus grande que sur la terre, et il y fait sept fois plus chaud que sur notre globe, sa distance du soleil, étant dans cette proportion. S'il y a de l'eau dans Mercure, elle doit de suite, se convertir en vapeur; et le plomb et l'étain, supposant aussi qu'il s'en trouve là, doivent être constamment en état de fusion.

#### SUR VÉNUS.

Sa distance du soleil est de 68 millions de milles. Elle est un peu plus petite que la terre; elle tourne sur elle-même en 24 heures. Ses jours et ses nuits sont à peu près de la longueur des nôtres. Sa révolution autour du soleil, est de sept mois et demie; son année n'as pas, tout à fait, les deux tiers de la nôtre. Sa course, dans son orbite, est à raison de 76,000 milles par heure. Il y fait deux fois aussi chaud et deux fois aussi clair qu'il y fait sur la terre. La lumière de Vénus est très blanche; cette planète paraît plus grosse qu'aucune autre parce qu'elle est plus près de nous.

#### SUR LA TERRE.

La terre est à 95 millions de milles du soleil. Elle parcourt son orbite autour de cet Astre, en 365 jours faisant, à peu près, 570 millions de milles par an; à peu près, 1,616,000 milles par jour et 67,000 milles à l'heure, à peu près 1120 milles par

minute, ce qui nous donne 19 milles à chaque battement de cœur. Sur elle-même, elle tourne à raison de 1000 milles par heure. Elle a 25,000 milles de circonférence, et son diamètre est de 8,000 milles. Elle tourne de l'ouest à l'est. Elle est une lune.

#### SUR MARS.

Mars est à 144 millions de milles du soleil, Il tourne sur lui-même, une fois toutes les 25 heures; par conséquent, ses jours et ses nuits sont un peu plus longs que les nôtres. Il fait sa révolution autour du soleil, dans l'espace de deux ans, à peu près. Il parcourt son orbite, à raison de 55,000 milles à l'heure. Il y fait beaucoup plus froid et beaucoup plus noir que sur la terre. Sa couleur est d'un rouge remarquable.

#### SUR JUNON, CERES, VESTA, PALLAS.

##### Distance du Soleil.

Vesta, 225 millions de milles; Junon, 252 millions; Pallas, à peu près, 263 millions, et Cérés, 265 millions.

##### REVOLUTIONS.

*Autour du soleil. Sur elle-même.*

Vesta....3 ans et 8 mois....inconnue.

Junon....4 ans et 4 mois...27h. supposée.

Pallas....4 ans et 7 mois....inconnue.

Cérés....4 ans et 7 mois....inconnue.

## SUR JUPITER.

C'est la plus grande de toutes les planètes ; son diamètre est de 95,000 milles, il est mille fois plus gros que la terre. Il fait sa révolution autour du soleil, en 12 ans, et sur lui-même, en un peu moins de dix heures ; ses jours et ses nuits, par conséquent, ne sont pas même une moitié aussi longs que les nôtres. La lumière y est vingt-cinq fois moins grande que sur la terre. L'eau, s'il y en a, doit toujours être gelée. Il y fait toujours noir, même dans le jour. Il y a quatre lunes ou satellites, dont la plus grosse l'est autant que la nôtre. La moins éloignée fait sa révolution en deux jours, et la plus éloignée en dix-sept jours, à peu près.

## SUR SATURNE.

Il fait sa révolution dans à peu près l'espace de 30 ans, et tourne sur lui-même, une fois toutes les dix heures et quelques fractions. Il y fait 80 fois plus froid que sur la terre. Il a 78,000 milles de diamètre, et sa grosseur excède celle de toutes les planètes, à l'exception de Jupiter. Il a sept lunes ou satellites qui font leurs révolutions autour de lui, les unes plus, les autres moins longues ; la moindre est d'un jour, la plus considérable est de 80. Il a deux anneaux qui tournent autour de lui, de l'ouest à l'est, et complètent leurs révolutions en dix heures. De la surface de la planète, au bord intérieur de celui des anneaux qui est le plus près d'elle, il y a à peu près, 34,000 milles.

On ne sav  
ant 1781,  
uvrit qu'e  
l'appelle  
m d'Uran  
leil en 84  
tion sur  
aucoup p  
re, et que  
tre globe.  
e chose.  
illes par r

Elles son  
illions de  
ont le vole  
endre dans

Elle est  
7,000 mi  
ol rapide,  
terre à la  
as dans sa  
peu près  
ement est

## SUR URANUS.

On ne savait que peu de chose, sur cette planète avant 1781, époque à laquelle le Dr. Herschel découvrit qu'elle tournait autour du soleil. Tantôt on l'appelle Herschel, et tantôt on lui donne le nom d'Uranus. Il fait sa révolution autour du soleil en 84 ans. L'on ignore l'étendue de sa révolution sur lui-même. L'on suppose qu'il fait beaucoup plus froid dans cette planète que sur la terre, et que la lumière est 360 fois moindre que sur notre globe. Il a 6 lunes dont on connaît fort peu de chose. Il parcourt les espaces, à raison de 240 milles par minute.

## SUR LES ETOILES FIXES.

Elles sont à des millions, et des millions et des millions de milles de nous et du soleil. L'oiseau le plus rapide, ne s'y pourrait rendre dans des millions d'années.

## SUR LA LUNE.

Elle est 50 fois plus petite que la terre, et est à 47,000 milles de nous. Il faudrait à un oiseau à vol rapide, 80 jours et 80 nuits, pour parvenir de la terre à la lune, en supposant qu'il ne s'arrêtât pas dans sa course. Elle tourne sur elle-même dans peu près 29 $\frac{1}{2}$  jours, autour de la terre. Son mouvement est de l'est à l'ouest.

## RESUME DU SYSTEME SOLAIRE.

Mercure,	1
Vénus,	1
La terre et la Lune,	2
Mars,	1
Junon, Cérés, Vesta et Pallas,	4
Jupiter et 4 lunes ou satellites,	5
Saturne et 7 lunes ou satellites,	8
Uranus et 6 lunes ou satellites,	7
—	—
En tout,	29

C'est à dire, 7 grandes planètes, 4 astéroïdes, 18 lunes ou satellites.

Nous livrons ce qui précède, à l'examen et sur tout à la réflexion du lecteur, persuadé, comme nous le sommes, qu'un peu de méditations sur la cause créatrice, motrice et conservatrice de ce admirable mécanisme, est bien propre à conduire à des conclusions salutaires.

M.



## CHRONIQUE DES FAMILLES.

### *Conseils aux jeunes personnes.*

**AMOUR-PROPRE.**—De tous les défauts à éviter chez les jeunes filles, un des principaux est l'excès d'amour-propre. Il vous fait exagérer votre mérite comme vos talents, vous aveugle sur vos défauts, et vous dispose contre ceux qui, par affection, vous les font apercevoir. En outre, il gâte votre caractère, et ne vous fait rechercher que ceux qui vous adulent ; de sorte qu'une femme aimable et douce par nature, devient, par ce seul vice, acariâtre, revêche ; et, dans la persuasion de son excellence, elle taxe d'envie, de haine ou d'injustice, ceux qui l'aiment assez pour l'avertir deses défauts. En un mot, sa vanité fait son malheur puisqu'elle aveugle sa raison et trouble son repos ; de plus, elle se fait haïr, et ses meilleurs amis l'abandonnent, faute de pouvoir longtemps supporter ses ridicules, ses emportements, et les caprices de son humeur.

**DOUCEUR, CANDEUR MODESTIE.**—En revanche, les qualités les plus précieuses, les plus désirables pour une femme, sont la douceur, la candeur et la modestie, trois sœurs qui toujours devraient être inséparables ; car par la douceur on s'attire l'affection de tous, par la candeur on conserve sa sincérité

on aimable franchise, et par la modestie on sait doubler le prix des qualités qu'on possède.

En effet, il ne suffit pas, pour plaire, d'avoir de l'esprit, des talents de l'instruction ; il faut encore savoir se faire pardonner ses qualités par l'envie, toujours prête à vous les contester, et c'est par la modestie qu'on peut plus facilement y parvenir. Un jour vous apprendrez à connaître le monde, et vous saurez alors que pour ne pas le heurter il faut savoir habilement dissimuler son mérite. D'ailleurs la modestie vous préserve de l'orgueil, de la vanité, de la présomption, vices, hélas ! trop communs et qui font le malheur de ceux qui en sont atteints : car l'orgueil vous porte à trop vous estimer et à mépriser d'autant les autres. Par la vanité vous aimez à briller, à vous produire, à plaire outre mesure ; et la présomption vous entraîne à bien des écarts et à bien des folies qui souvent vous ruinent et vous deshonnorent. Or la modestie vous préserve de ces malheurs, et intéresse même en votre faveur le monde, qui n'est pas toujours aussi injuste qu'on le croit. Si les personnes favorisées de la nature ou de la fortune ne cherchaient jamais à s'en prévaloir, et si elles n'attribuaient pas à leur mérite personnel ce qui n'est en réalité qu'une faveur du Ciel, le monde leur saurait gré de leur réserve, et leur rendrait plus de justice, car, le monde n'est souvent que l'exécuteur de cette maxime de Jésus-Christ :

“ Quiconque s'élève sera abaissé, quiconque s'abaisse sera élevé.”

MAINTIEN  
 rsonne qu  
 anté accor  
 contenant  
 mble trop  
 algré la ré  
 leur prop  
 rsonne qu  
 i choque  
 Beaucoup  
 intien. E  
 en chaussé  
 qu'avec c  
 esse croie  
 même pas d  
 être par le  
 Les unes  
 adant ; d'a  
 ée. On en  
 autre ; d'au  
 poitrine ;  
 lent tout d'  
 as énormes  
 rsonnes bi  
 es bras et l  
 a contrain  
 pprocher.  
 ents sont  
 aissent n'  
 orte. D  
 ans grâce,

**MAINTIEN.**—Rien ne déprécie autant une jeune personne qu'un mauvais maintien. Fût-elle d'une beauté accomplie, si elle est dépourvue de grâce et de contenance, elle perd tous ses charmes, et ressemble trop souvent à ces beautés vulgaires qui, malgré la régularité de leurs traits et de la justesse de leur proportions, laissent voir dans toute leur personne quelque chose de gauche et de commun qui choque et qui déplaît.

Beaucoup de jeunes personnes, négligent trop leur maintien. Pourvu qu'elles se trouvent bien coiffées, bien chaussées, qu'elles suivent exactement la mode, et qu'avec cela elles possèdent une figure agréable, elles se croient suffisamment bien, et ne se doutent même pas de la mauvaise impression qu'elles font sur le cœur par leur contenance et leur gaucherie.

Les unes marchent en se dandinant, les pieds en cadant; d'autres allongent le cou et baissent la tête. On en voit qui avancent une épaule plus que l'autre; d'autres s'arrondissent le dos et se serrent la poitrine; d'autres sont si gourmées, qu'elles semblent tout d'une pièce; tandis que d'autres font des pas énormes qui leur ôtent cette marche aisée des personnes bien faites. On en voit qui semblent avoir les bras et les coudes attachés au corps; d'autres, au contraire, paraissent ne pouvoir jamais les en approcher. Il en est quelques-unes dont les mouvements sont raides, brusques et saccadés, et qui paraissent n'agir que péniblement et comme par effort. D'autres marchent pesamment, saluent sans grâce, sont embarrassées de leur personne, et

semblent, par leur agitation, vouloir prouver le mouvement perpétuel ; celles-ci, au contraire, n'osent faire aucun mouvement, et restent comme attachées sur leur chaise, sans même oser lever les yeux, encore moins sourire, moins encore parler. On en voit, en revanche, qui rient chaque fois qu'elles voient rire les autres, sans même en connaître la cause, et qui se croient obligées de se mêler à toutes les conversations ; le tout dans l'intention de cacher leurs embarras et la gaucherie de leur contenance.

Or, vous conviendrez, que de telles habitudes deviennent tout à la fois déplaisantes et ridicules, et privent de tout attrait les personnes qui les ont contractées. Lors donc qu'on désire se montrer à son avantage et d'une manière convenable dans le monde, il faut savoir y paraître ni trop hardie ni trop embarrassée, et y prendre le maintien à la fois aisé, noble et décent qu'inspirent le tact et les convenances.



Offri  
de tout  
quelle  
elle d'u  
dispon  
matérie  
Les fru  
bien p  
me l'ex  
mille c  
moralis  
prospé  
cace, u  
Tels  
provie  
que l'é  
second  
chaqu  
du cap

## CAISSES D'ÉPARGNES.

La Caisse d'épargne est la mère de l'économie, le trésor des artisans, la salle d'asile du pauvre, la maison de refuge de la vieillesse, le remède de la mendicité, le reproducteur des capitaux, et le levier du crédit national.

DELESSERT.

Offrir à toute personne laborieuse de tout âge et de tout sexe un placement productif d'intérêts, quelle que soit la quantité de la somme déposée, fût-elle d'un chelin, tout en laissant au déposant la disponibilité de son capital, tel est le caractère matériel de l'institution des Caisses d'Épargnes. Les fruits moraux qu'elle produit lui donnent une bien plus haute valeur. Cette institution est, comme l'expérience l'a démontrée, pour le père de famille comme pour l'enfant mineur, une cause de moralisation ; pour le pays, une source féconde de prospérité ; pour l'ordre public, une garantie efficace, un auxiliaire puissant.

Tels sont les avantages qui, comme on le sait, proviennent de deux causes. Premièrement de ce que l'épargne est quotidiennement sollicitée ; en second lieu, de ce que le déposant a toujours, à chaque instant, la libre et complète disponibilité du capital qui lui appartient.

Cette année, à l'assemblée générale des administrateurs de la Caisse d'Épargne de *Notre Dame de Québec*, tenue en la sacristie de l'Église du faubourg St. Jean, le 15 juin 1851, les directeurs de cette association ont soumis un rapport très satisfaisant sur les opérations faites dans le cours de l'année finissant le 31 mai dernier. Voici le premier paragraphe de ce rapport :—

« Les directeurs en présentant leur 3<sup>me</sup> rapport annuel aux fondateurs de la Caisse d'Économie et au public, ont avec vive satisfaction d'annoncer que les opérations de cette caisse pour l'année expirée le 31 mai dernier, sont les plus prospères. L'accroissement considérable des dépôts durant cette même année, comparés avec ceux des années précédentes, est une preuve convaincante que les citoyens du quartier St. Jean ont placé leur confiance dans cette institution qui a été principalement fondée pour répondre aux besoins de cette localité. Les directeurs ont la conviction que cette confiance ira toujours en augmentant, et que l'exemple donné sera encore imité par un plus grand nombre de personnes. L'utilité et les avantages des banques d'épargne sont bien compris aujourd'hui qu'il serait superflu d'en parler longuement : il suffit de lire les divers rapports des différentes Caisses d'Économie établies dans la cité de Québec, pour comprendre que ce genre d'institution est très populaire parmi nous. Les directeurs désirant donner toutes les facilités possibles aux citoyens du quartier St. Jean, sont disposés à tenir le bureau de la Caisse ouvert non seulement le dimanche, comme voulu par les règles de l'institution, mais de plus un autre jour de la semaine, s'il est nécessaire. Les directeurs négligeront rien pour assurer la stabilité de cette institution et en promouvoir la prospérité : persuadés que leurs efforts seront couronnés d'un plein succès »

Nous soumettons à l'attention toute particulière

de nos le  
faits à ce  
années ex  
dans l'ex

184  
185  
185

Suivan  
mentatio  
de £1,19  
voit égal  
tionnel d  
déposant  
l'année p

Le bu  
mie de S  
Rapport  
de cette  
une exte  
l'année d  
les succè  
passé tou  
réjouiss  
nomie, m  
que se pr

de nos lecteurs, le tableau comparatif des dépôts faits à cette Caisse d'Economie, durant les trois années expirées le 31 mai 1851, tel que mentionné dans l'extrait précédent :

	Déposants.	£.	s.	d.
1849 .....	233	941	0	3
1850.....	423	2,589	5	7
1851... ..	1,023	3,736	5	10

Suivant cet état il y a donc eu en 1850 une augmentation de £1,598 5 4 sur l'année 1849; et de £1,197 0 3 en 1851 sur celle de 1850. On voit également par le tableau du mouvement ascensionnel du nombre des déposants, qu'il y a eu 190 déposants de plus en 1850 et de 600 en 1851 sur l'année précédente.

---

*Caisse d'Economie de St. Roch..*

Le bureau des Directeurs de la Caisse d'Economie de St. Roch, ont aussi soumis leur troisième Rapport, par lequel il appert que les opérations de cette caisse ont pris pendant cette année une extension encore plus considérable que celle de l'année dernière. et le bureau aime à rappeler que les succès des années précédentes avaient déjà dépassé toutes les espérances. Le bureau, tout en se réjouissant des succès inespérés de la caisse d'économie, ne peut s'empêcher de regretter que le but que se proposaient les fondateurs de l'œuvre n'ait

pas été tout à fait atteint. C'était d'encourager les *pauvres* à faire de petites épargnes, en leur offrant un gain qui devait les augmenter : voilà pour quoi la caisse était ouverte le dimanche. Mais comme la majorité des déposants ne se trouvait pas de cette classe de *pauvres* proprement dite, le bureau de direction a cru devoir changer le jour de ses séances qui ont lieu maintenant tous les mardis et samedis de six à huit heures du soir, dans la maison de M. Brunet, rue St. Joseph.

Si on remarque, en effet, le tableau comparatif ci-dessous, on verra que la première année a donné un plus grand nombre de déposants que les années suivantes ; quoique le montant des dépôts de ces deux dernières années soient plus élevés que la première : ce qui fait voir qu'un certain nombre de *pauvres* se sont éloignés de cette Caisse d'Épargne fondée exprès pour eux. — En jetant les yeux sur le tableau de celle de *Notre Dame de Québec*, établi au faubourg St. Jean, on verra là le contraire de celle-ci ; et que l'augmentation des déposants marche avec le montant des dépôts d'une manière ascendante.

Voici l'état comparatif des dépôts faits à la Caisse d'Économie de St. Roch, pendant les trois premières années :

	Déposants.	Valeur.
1849, . . . . .	1,071	£2,316 18 5
1850, . . . . .	817	4,025 17 5
1851, . . . . .	887	6,422 5 3

Balance  
 déposants,  
 Montant  
 us la 1è  
 o. do. 2d  
 o. do. 3è  
 Reçu dep  
 ril,....3,  
 —  
 tiré,..2,  
 —  
 Par ces  
 us nous f  
 onner son  
 antage le  
 ndes insti  
 as grande  
 ment à la c

1er avril, 1851.

	Balance au cré- dit des dépo- sants.	Montant total des dépôts recus pen- dant les trois ans.
Balance due à 241 déposants, . . . . .	5012 12 9	
Montant des dépôts recus la 1ère année,..		£2,316 18 5
do. do. 2de année....		4,025 17 5
do. do. 3ème année..		6,422 5 3
Reçu depuis le 1er. avril,.....3,589 0 3		12,765 1 1 3,589 0 3
Retiré,..2,264 0 11	1324 19 4	
	£6337 12 1	16,354 1 4

Par ces statistiques tout-à-fait encourageants, nous nous flattons que le public de cette ville saura donner son concours et son aide pour élargir d'avantage le cadre des transactions de ces utiles et fécondes institutions qui sont appelées à rendre les plus grands services à toute la cité, et particulièrement à la classe ouvrière de nos faubourgs.

# EXPOSITION UNIVERSELLE

de 1851.

## PALAIS DE CRISTAL.

La clôture de l'exposition universelle de tous les produits a eu lieu le 15 octobre dernier. Malgré la pluie qui tombait par torrent ce jour là, une foule immense encombrait les avenues du Palais de Cristal. On estime à 30 ou 40 mille le nombre des personnes présentes à cette solennité. L'intérieur de l'édifice était rempli par la masse des invités qui roulait comme un fleuve dans les transports, les galeries et l'estrade élevée au point d'intersection pour le prince Albert et les membres de la Commission. On remarquait près de l'estrade lord Granville, la plupart des ministres, le baron Lionel de Rothschild, le comte de Clarenton et l'alderman Solomons.

Le prince Albert est arrivé à midi, accompagné de l'évêque de Londres, des membres de la commission et du Comité Exécutif. Il a pris place sur l'estrade ayant à sa droite l'évêque de Londres et à sa gauche le vicomte Canning, président du Conseil des Présidents. Celui-ci a pris le premier la parole. Il a rendu compte en peu de mots des travaux de différents pays. Le nombre des médailles décernées est de 2918; celui des récompenses accordées par le conseil de président de 170. Nous sommes flattés de voir que le Canada a eu sa bonne part des honneurs industriels de cette grande concurrence des peuples, comme on le verra plus bas.

Le trône sur lequel était assis le prince Albert n'était autre que le magnifique siège en ivoire sculpté, envoyé à Sa Majesté par le rajah de Tavancore.

Après un discours de remerciements du prince, les commissaires étrangers sont venus sur la plate forme recevoir de

Commissaire  
vêque de L  
d'actions de  
distinction  
tude de pie  
moment le p  
regrettons d  
publier cet

C'est ain  
prises des te

Cette exp

magnifique  
onné à l'h

grand exem  
Son Altesse

pays et que  
l'arrête dan

Voici les n  
ailles a tîtr

J. Bail

W Du

R, Mar

Hon. J

Compag

D. Chr

Arthur

W. Gar

J. Patt

C.H. T

chantillon

Robert

pour sleigh:

Les perso

Reeds et

J. C. P

D. Jone

D, Lim

Commissaires Royaux, nous ne savons quels papiers; puis l'évêque de Londres prononça d'une voix solennelle une prière d'actions de grâce, à laquelle tout le monde se joignit sans distinction de religion en se tenant courbé, et dans une attitude de pieux recueils. On peut dire que c'était le moment le plus solennel de la cérémonie de clôture. Nous regrettons de n'avoir point de place, car nous aurions désiré publier cet hymne d'actions de grâces.

C'est ainsi que s'est terminé une des plus grandes entreprises des temps modernes.

Cette exposition a été sans contredit l'assemblage le plus magnifique des œuvres de l'intelligence humaine qu'il ait été donné à l'homme d'admirer avant ce jour. Espérons que le grand exemple donné par l'Angleterre, dans la personne de son Altesse Royal le prince Albert, sera continué par les autres pays et que d'ici à cette époque, l'esprit humain, que rien n'arrête dans son noble essort, saura produire d'avantage.

Voici les noms de ceux du Canada qui ont obtenus des médailles à titre de prix:—

J. Bailey—Seaux.

W. Dunn—Chaise en poils de porc-épic.

R. Marshal—Nattes, sur tables à diner.

Hon. J. Ferrier—Fer de qualité supérieure.

Compagnie des mines de Montréal—Ouvrage en cuivre.

D. Christie—Froment blanc.

Arthur Fisher—Sucre d'érable.

W. Gamble—Couvertes.

J. Patterson—Même article.

C.H. Têtu—Cuir de peau de marsouin corroyé; plus:

chantillon du même article en peau de baleine.

Robbert Morris, double de Montréal—Un jeu de harnais

pour sleigh:

Les personnes qui ont eu des médailles d'honneur sont:

Reeds et Meakins, Montréal—Variété en bois.

J. C. Palsgrave, do—Types d'imprimerie.

D. Jones—Pots blancs.

D. Limoges, de Terrebonne.—Même article:

- S, Reinhart—Jambons.  
 J. Robb—Biscuits.  
 J. Simpson et cie—Fleur de froment.  
 B. Smith—Houblons.  
 R. Squain—Farine d'avoine.  
 R. N. Watts—Avoine émondée.  
 Commission centrale de Montréal.—Variété de bois.  
 G. Perry et Frère—Pompes à incendie.

MM. Paxton, Fox et Cubitt, le premier dessinateur, le second architecte, et le troisième ingénieur du Palais de Cristal, doivent être faits chevaliers par la Reine,



### PREPARATION.

Un riche propriétaire de la Souabe avait envoyé son fils à Paris pour y étudier le français et les belles manières. Quelque temps après, un des valets de la maison vint trouver le jeune homme, qui lui demanda avec empressement ce qu'il y avait de nouveau dans la demeure paternelle.—Peu de chose, dit le fidèle serviteur en se passant la main sur le front, comme s'il eût éprouvé quelque embarras à répondre ; peu de chose ; seulement, vous vous rappelez ce superbe corbeau dont un de vos amis vous avait fait présent ; eh bien, il est mort !

—La pauvre bête ! Et comment cela ?

—Parcequ'il s'est trop acharné au cadavre de nos beaux chevaux, quand ils ont péri l'un après l'autre.

—Quoi ! les quatre beaux chevaux de mon père ont péri ? Mais par quel accident ?

—Parce qu'on s'en est servi sans ménagement à transporter l'eau et les pompes quand votre maison a été incendiée.

—Que dis-tu ? Notre maison incendiée ! Quand donc Comment ?

—Parce  
la nuit ave  
—Malhe  
—Oui m  
vous, ni au

DE

DEV

Par

Si nous  
c'est moind  
timable li  
rêt desque  
naitre l'in  
moyens de  
le respect  
enfants ;  
de vertu  
leurs enfa

(\*) En

—Parce qu'on n'a pas assez pris garde au feu lorsqu'on a été la nuit avec des flambeaux ensevelir votre père.

—Malheureux ! Es-tu fou ? Mon père est mort ?

—Oui monsieur. Du reste, il n'y a rien de nouveau ni chez vous, ni au village.



## BIBLIOGRAPHIE.

MANUEL

DES PARENTS CHRETIENS,

ou

DEVOIRS DES PERES ET MERES,

&c. &c. &c,

Par M. Alexis Mailloux, Prêtre, Vicaire-Général,

*avec approbation. (\*)*

Si nous nous permettons de rendre compte de cet ouvrage c'est moins pour entretenir les lecteurs des beautés de cet estimable livre et de son style, que pour induire ceux dans l'intérêt desquels il a été composé, à le lire afin de leur faire connaître l'importance de leurs devoirs et qu'ils y apprennent les moyens de les remplir. Ce livre montre aux parents chrétiens le respect qu'ils se doivent, le respect qu'ils doivent à leurs enfants ; il leur fera concevoir les grandes idées de devoir et de vertu enfin des sentiments les plus honorables à l'égard de leurs enfants :

(\*) En vente chez MM. AUG, CÔTE & CIE ,

Il faut voir dans cet estimable livre la responsabilité des parents chrétiens envers Dieu, envers la société, envers leurs propres enfants. Non-seulement l'auteur l'indique à ses lecteurs, mais il leur apprend à s'acquitter des nombreux devoirs qu'elle leur impose, leur révèle les heureux résultats qui dérivent pour eux et pour leurs enfants d'une éducation religieuse soignée et convenablement dirigée dès le berceau.

L'écrivain adroit, prudent, zélé, charitable, l'a signalé dans son précieux livre les défauts et les malheurs d'une éducation négligée—il a signalé ce que nous voyons tous les jours : les heureux résultats d'une vigilance exacte, assidue sur les jeunes enfants. Il a marqué les défauts des parents et des enfants ; il a indiqué le moyen de les corriger. Il a agi en connaisseur expérimenté, car il a fait toucher du doigt aux pères, dont il se montre l'ami véritable, les causes des défauts qui entachent le caractère de leurs enfants, le danger de la coupable mollesse qui porte les parents à caresser les vices naissants des enfants ; il a parlé de la frivolité des goûts, de l'aversion pour les honnêtes jouissances, des pernicious penchants auxquels sont livrés les enfants peu soignés ; il a montré les pièges tendus à l'enfance par de faux amis, par les serviteurs, par de coupables frères, dans les jeux, dans les écoles, dans les conversations, dans les lectures, etc.

Prévenant et habile, l'écrivain indique les causes de la dépravation de la jeunesse, les moyens de découvrir et d'y remédier sans froissement.

Il prévient les parents contre les perfides conseils, contre les exemples pervers, contre le danger des liaisons dans tous les âges de la vie, et leur fait voir que de leur attention à préserver les enfants de la contagion du vice dépend la paix du foyer paternel et les douces jouissances de la vie domestique. Il nous expose les moyens de soutenir l'enfance dans les moments d'épreuve et de la prémunir contre les faiblesses de la nature. Et tout cela avec un art qui jette beaucoup d'intérêt sur le sujet.

La tâche des parents est grande, notre complaisant auteur ne le déguise pas ; aussi tout en examinant les difficultés, il aide à les surmonter ; il donne même les moyens de disposer

l'enfance à  
d'affecté da  
qu'inspire l  
de son volu  
richies des  
fruit. Ses  
l'auteur les  
sont sages  
son imagin  
L'ouvrag  
de Sa Gran

ASSOCIA

Incorporé  
thèque

Membres  
Messie  
A. Pâque

l'enfance à des progrès dans la vertu: Rien d'outré, rien d'affecté dans sa diction. L'amour de la vérité et l'intérêt qu'inspire le jeune âge, soutiennent l'écrivain jusqu'au bout de son volume. Les leçons sévères et intéressantes sont enrichies des secours et des motifs de la foi; elles seront lues avec fruit. Ses réflexions, ses observations, ses vues, ses suggestions, l'auteur les expose avec clarté, précision et simplicité; elles sont sages, judicieuses, et annoncent l'homme qui se défie de son imagination et des théories.

L'ouvrage est accompagné de l'approbation la plus flatteuse de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque.

J.



## ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DU DISTRICT DE QUEBEC.

Incorporée en 1849, sous le titre de "Association de la Bibliothèque des Instituteurs du District de Québec."

### OFFICIERS DE L'ASSOCIATION POUR 1852 :

Président.—Mr. Jos R. Richard.

Vice-Président.—Mr. F X. Toussaint.

Secrétaire.—Mr. F. E. Juneau.

Trésorier.—Mr. J B. Dugal.

Bibliothécaire.—Mr. Charles Dion.

Membres adjoints aux officiers pour former le comité de régie

Messieurs Ant. Légaré, Aug. Vallières, B. Marquette  
A. Paquet, Jos. Létourneau, Mag. Hamel.

Les membres de l'Association des Instituteurs du District de Québec s'empresent d'annoncer au public en général et aux instituteurs en particulier, qu'ils ont pris des arrangements pour donner durant cette année, un cours complet de **LECTURES** sur toutes les branches de l'enseignement exigées par la loi, pour les écoles élémentaires et modèles. Les instituteurs surtout ceux qui n'ont pas encore subi leur examen, ne doivent pas perdre une occasion si favorable de s'y préparer sans qu'il leur en coûte.

Les séances de l'Association ont lieu le premier samedi de chaque mois, à 10 heures, A. M., à la salle d'école de Mr. F. E. Juneau, à St. Roch de Québec.



MEMBRES DU BUREAU  
DES  
**EXAMINATEURS CATHOLIQUES**  
DU  
**DISTRICT DE QUEBEC.**

Honorable J. Duval, Président ; le Rév. L. Proulx, Vice-Président ; le Rév. Ant. Parant, J. Crémazie, F. E. Juneau et F. X. Toussaint, Ecuyers.

C. Delagrave, Ecuyer, Secrétaire.

Les séances régulières du Bureau des Examineurs se tiennent au Palais de Justice les premiers Mardis de **MARS, JUIN, SEPTEMBRE** et **DECEMBRE**.

Les instituteurs ne doivent pas oublier que c'est cette année qu'ils devront être munis chacun d'un brevet de capacité ; c'est pourquoi nous les invitons, dans l'intérêt de l'éducation

omme dans leur propre intérêt de suivre les différents cours  
 onnés par l'Association des Instituteurs du district de Québec.  
 es cours ont pour but de mettre les instituteurs en état de su-  
 r l'examen voulu par la 50e clause de l'acte 9 Vict., Ch. 27,  
 une manière honorable pour eux-mêmes et satisfaisante pour  
 public.

Les instituteurs doivent donner avis par écrit au Secrétaire  
 u Bureau (C. Delagrave, écuyer, avocat.) au moins quinze  
 urs d'avance ; être munis d'un certificat de moralité signé  
 u curé et d'au moins trois commissaires ou syndics d'école de  
 localité dans laquelle ils ont residé durant les derniers six  
 ois, et aussi d'un certificat de leur âge qui doit être d'au  
 moins dix-huit ans.



UES

Vice-  
neauurs se  
ARR,nnée  
cité ;  
ation

## AGRICULTURE.

L'agriculture *doit* être la principale base de prospérité canadienne : quelque autre plan qu'on projette ou qu'on exécute, il n'assurera pas à ce pays un état prospère. C'est, quant à ce qui regarde le Canada, un fait simple et clair, que toute la philosophie et toute l'économie politique du monde ne pourront réfuter, vu notre position et les circonstances particulières où nous nous trouvons, que, quelque soit le degré de prospérité auquel le pays puisse atteindre, il doit le tenir, en première instance, des productions de son sol. C'est de cette source que les moyens de vie et d'action doivent être tirés pour toute autre affaire, occupation ou profession, où puissent être employées les différentes classes de la population canadienne. C'est cette conviction fondée, comme nous en sommes persuadé, sur des raisons suffisantes, qui nous a induit, pendant un quart de siècle, à plaider la cause de l'agriculture, et à soutenir, dans la vue de son perfectionnement, la nécessité de donner aux agriculteurs l'encouragement et l'instruction convenables. Nous ne voulons pas dire que la population entière devrait s'adonner ou se borner à produire

agriculture : tout ce que nous désirons, c'est que  
 agriculture obtienne une attention proportionnée  
 à la grande importance pour chaque habitant de  
 cette province. Nous concevons parfaitement que  
 le commerce, l'industrie, les manufactures sont né-  
 cessaires à la prospérité des habitans du Canada ;  
 mais le succès du commerce, de l'industrie, et des  
 manufactures dépend de l'état florissant de l'agri-  
 culture. Le commerce languira, l'industrie et les  
 manufactures ne trouveront pas de consommateurs,  
 si l'agriculture ne prospère pas et ne donne pas  
 des produits abondans. Tout pourra aller avec aise  
 et harmonie, si nous commençons par où il faut  
 commencer, et obtenons nos premières ressources  
 du sol qu'un Créateur bien-faisant nous a départi  
 pour être fécondé par notre travail et notre industrie.  
 Le ciel est une source certaine qui ne manque jamais et  
 qui a jamais manqué depuis la création de l'homme,  
 c'est d'après cette circonstance que l'agriculture  
 doit être placée la première et passer avant toutes  
 les autres occupations et professions, et doit être une  
 source de prospérité, non-seulement pour ce pays,  
 mais pour tous les autres. Quand l'enseignement de  
 l'agriculture deviendra général et à la mode, ce sujet  
 sera mieux compris et mieux apprécié. Il est cer-  
 tainement temps, au milieu du dix-neuvième siècle,  
 qu'une éducation convenable soit procurée à ceux  
 qui doivent être employés à l'occupation la plus im-  
 portante et la plus utile qu'il y ait au monde. Tout  
 pays doit créer ses propres moyens de dépense, en  
 produisant ce dont il a besoin, ou les fonds nécessaires

pour acheter ce qui lui manque. Le Canada ne peut être un pays manufacturier, au-delà de ce qui peut y être fabriqué pour subvenir à quelques-uns des besoins de sa population. C'est donc sur les produits de son sol qu'il doit compter principalement, présentement et toujours. Les autres moyens qu'il pourra se procurer, il faudra qu'il les achète par un équivalent, et d'où lui viendra cet équivalent, si ce n'est de son sol ? Il nous sera utile de comprendre notre vraie position, afin que nous cherchions notre prospérité là seulement où elle se peut trouver. Améliorons notre agriculture, augmentons-en les produits autant que possible, quant à la quantité et à la valeur, encourageons la manufacture la plus simple et la plus utile de nos produits bruts pour nos propres besoins, exportons tous les produits qui peuvent être exportés avantageusement, et si tout cela n'assure pas la prospérité du Canada, rien autre ne l'assurera. L'amélioration de nos communications par eau et l'extension de nos chemins de fer iront de pair avec l'amélioration de l'agriculture : elles agiront réciproquement l'une sur l'autre pour l'avantage commun. Il faut qu'il y ait de meilleurs temps en réserve pour le Canada. Un si beau pays, possédant le meilleur des sols, un climat favorable, les moyens de communication par eau les plus étendus qu'il y ait au monde, peut-être, et mille autres avantages, ne peut manquer de devenir grand et florissant, quand ses habitans s'évertueront tout de bon pour le rendre tel, et adopteront les meilleurs moyens d'y réussir. Ne nous laissons pas éblouir par d'autres spéculations. La

seule esp  
dans la p  
périté ag  
l'industrie  
classes q

Nous  
diens de  
conseils,  
le gouve  
habitant

La le  
pourra  
pratique  
l'esprit

Edu  
depuis l  
procure  
quenter  
qu'il ne  
cation  
avant c  
Mais, e  
donner  
introdu  
conver  
dire qu  
rappor  
convie  
et d'é

seule espérance du pays, nous le répétons, se trouve dans la prospérité de son agriculture, dans une prospérité agricole capable de faire fleurir le commerce, l'industrie et les manufactures, et prospérer toutes les classes qui en vivent.

Nous invitons strictement les agriculteurs canadiens de nos campagnes, à ne pas oublier les sages conseils, en agriculture, qu'il a plût à son Excellence le gouverneur-général, de faire adresser à tous les habitants des campagnes sous forme de pamphlet.

La lecture en famille de ce précieux opuscule, ne pourra manquer d'avoir d'heureux résultats dans la pratique et de répandre une influence salutaire dans l'esprit des jeunes gens qui le liront.

---

EDUCATION AGRICOLE.— Nous nous efforçons depuis longtemps de faire comprendre la nécessité de procurer une éducation agricole aux enfants qui fréquentent les écoles de la campagne. Nous savons qu'il ne serait guère possible de procurer cette éducation à la jeunesse immédiatement et généralement, avant qu'il y eût des instituteurs en état de la donner. Mais, en attendant qu'il y eût des maîtres capables de donner cette éducation, qui empêcherait qu'il ne fût introduit dans nos écoles de campagne des livres convenables sur l'agriculture ? Nous n'hésitons pas à dire que nous pourrions citer plusieurs livres ayant rapport à la science et à l'art de l'agriculture, qu'il conviendrait autant aux enfants des cultivateurs de lire et d'étudier, que la plupart des livres qu'on leur met

présentement entre les mains. Nous ne pouvons comprendre par quel motif on excluerait des écoles de campagne les livres qui sont les plus adaptés à l'usage des enfans qui les fréquentent. Il y a beaucoup moins à appréhender des ouvrages d'agriculture pour la délicatesse des enfans, que de la plupart des livres d'école qui nous sont tombés sous les yeux. Il paraît être grandement absurde que dans les écoles de campagne, instituées presque exclusivement pour des enfans d'agriculteurs, ces enfans n'aient jamais l'occasion de lire ou d'entendre une seule phrase qui ait quelque rapport à l'état de leurs pères, qui doit être le leur par la suite. Toute la tendance de ce qu'ils lisent et de ce qu'ils apprennent est dans une direction tout autre que les champs de leurs pères, et leur judicieuse culture : de sorte que, journellement on les voit revenir de ces écoles à la maison paternelle, moins disposés et moins aptes à devenir d'industriels et habiles cultivateurs du sol, et moins attachés à la vie champêtre. Le sujet est d'une plus grande importance pour la prospérité du Canada qu'on ne se l'imaginerait généralement. Dans le fait, on peut dire que de l'éducation plus ou moins judicieuse donnée aux enfans des cultivateurs dépend en grande partie le bien-être ou le mal-être du pays. Nous ne disons pas qu'il ne doit pas être permis à un des fils d'un agriculteur de se livrer à une profession autre que la culture du sol ; mais nous disons que l'éducation et la lecture des fils de cultivateurs ne doivent pas être de nature à les détourner de l'agriculture, et à rejeter cet état pour embrasser d'autres professions. Que

leur lecture  
teur est l  
puisse ex  
se soutie  
culture.  
devrait s  
des chan  
de leur i  
but de l'  
induire à  
mais de  
sion ave  
eux-mê  
cultivate  
plus d'a  
rat dans  
Ce sont  
gens les  
d'avant  
gens son  
rang él  
l'espèce  
reçoive  
ou l'ag  
trouver  
ce sera  
qui se  
acquér  
société  
Jusqu'  
système

leur lecture leur apprenne que la profession du cultivateur est la plus utile et la plus honorable que l'homme puisse exercer, et que toutes les autres professions ne se soutiennent qu'au moyen des produits de l'agriculture. L'éducation des enfants de la campagne devrait se rattacher, autant que possible, à la culture des champs et des jardins. On ne devrait pas cesser de leur inculquer et de leur faire comprendre que le but de l'éducation qu'on leur donne n'est pas de les induire à abandonner l'occupation de leur parents, mais de les mettre en état d'exercer la même profession avec plus de succès et plus de satisfactions pour eux-mêmes. Il est fort à regretter que des fils de cultivateurs s'imaginent qu'il y a moins à travailler, plus d'argent à gagner, et plus de joissances et d'apparat dans les autres occupations que dans l'agriculture. Ce sont ces idées qui ôtent à la campagne les jeunes gens les plus capables, et privent ainsi l'agriculture d'avantages qui devraient lui appartenir. Si les jeunes gens sont encouragés à courir après la fortune ou un rang élevé, comme ils le sont généralement par l'espèce de lecture qu'ils font et l'éducation qu'ils reçoivent, aux écoles, ce n'est pas vers la campagne ou l'agriculture que se portent leurs regards pour trouver cette fortune ou ce rang élevé. Peut-être que ce serait la dernière des affaires ou des occupations qui serait recommandée à un jeune homme pour acquérir des richesses ou un poste élevé dans la société canadienne, par la plupart des maîtres d'école. Jusqu'à ce qu'il y ait un changement total dans ce système, nous désespéreront de voir dans notre éco-

nomie rurale une amélioration importante et permanente. Nous ne pouvons concevoir pourquoi on a persévéré si longtemps dans un enseignement si défectueux et si peu convenable, et nous espérons que le sujet obtiendra l'attention qu'il mérite; et que si un meilleur système est possible, il n'y aura pas d'obstacles pour empêcher qu'il ne soit adopté immédiatement. Si les amis et fauteurs du présent système désirent qu'il soit continué, ils sont au moins tenus de faire voir qu'il est convenable, et le mieux adapté à la population agricole, et jusqu'à ce qu'ils l'aient fait, nous soutiendrons notre proposition, savoir, que ce système est loin d'être le meilleur possible. Peut-être nous dira-t-on qu'il est au pouvoir des habitans de faire les changemens qu'il croiront les plus convenables et les plus utiles, et cela peut être vrai. Mais vu l'état de notre population, il est nécessaire qu'il y ait quelque principe général d'établissement pour le gouvernement des écoles de campagne, et qu'il y ait, au moins dans chaque comté, une école-modèle qui puisse nous donner des instituteurs capables de conduire les autres écoles sur le même plan. L'enseignement et l'éducation des enfans de la campagne est un sujet qui ne doit pas être traité à la légère ou avec indifférence, mais qui exige, à n'en pas douter, la considération, l'attention la plus sérieuse et l'action la plus énergique. Chaque habitant du Canada est intéressé à la chose. Nous ne proposons aucune mesure où la religion ou la politique serait intéressée; nous n'avons pas même la présomption de nous mêler de l'éducation de quelque classe

que ce  
zelle-c  
drons  
éducat  
heureu  
même  
le gouv  
leur pr  
serions  
teurs r  
rions c  
dédain  
plus ut  
homme  
que ch  
de tout  
de l'éc  
choisir  
de le fa  
gens a  
ceux q  
ture, a  
des fils  
collège  
Il faut  
place p  
ne tend  
Nul ho  
ne pou  
que cor  
n'avons

que ce soit, à l'exception de la classe agricole. Pour celle-ci, pour les enfans de la campagne, nous voudrions qu'il fût pourvu aux moyens de leur donner une éducation propre à en faire des cultivateurs habiles et heureux dans leurs entreprises, et à les rendre en même temps capables de s'acquitter des fonctions que le gouvernement jugerait à propos d'exiger d'eux, à leur propre honneur et à l'avantage du pays. Nous serions les derniers à ne pas vouloir que les cultivateurs reçussent une bonne éducation: nous désirerions qu'ils fussent assez instruits pour n'avoir ni dédain ni répugnance pour la plus honorable et la plus utile profession qu'il y ait au monde. Si un jeune homme, après avoir eu l'occasion de connaître quelque chose de la science et de l'art de l'agriculture, et de toutes les jouissances qui se rattachent à la pratique de l'économie rurale bien entendue, se sent disposé à choisir une autre occupation, que rien ne l'empêche de le faire. L'agriculture peut se passer de jeunes gens ainsi disposés. On voit rarement les fils de ceux qui ne sont pas cultivateur, embrasser l'agriculture, au sortir de l'école, mais on voit tous les jours des fils de fermiers préférer, en quittant l'école ou le collège, toute autre profession à celle de l'agriculture. Il faut qu'il y ait quelque chose hors de sens ou de place pour conduire à ces résultats, qui certainement ne tendent pas à avancer la prospérité du Canada. Nul homme, quelque soient ses talens ou son rang, ne pourrait s'employer plus utilement pour ce pays, que comme agriculteur résidant à la campagne. Nous n'avons d'autre but, en mettant aujourd'hui ce sujet

sous les yeux du public, que d'en induire d'autre à lui donner la considération qu'il mérite. Nous ne remplirions pas notre devoir, si nous ne signalions pas ce qui paraît avoir une grande et pernicieuse influence sur l'état de l'agriculture, et si nous ne suggérions pas les mesures que nous regardons comme propre à déduire cette influence pernicieuse, et à faire que notre système d'enseignement fonctionne effectivement pour l'avancement et la prospérité de l'économie rurale.

E.



## Connaissances Utiles.

*Mesdames, écrivez votre nom en fleurs.*—Voici un nouveau genre d'ornements pour les jardins de fleurs. Prenez les graines d'aucune sortes de fleurs à courtes tiges, ou de mousse, ou de treffle, et semez les dans le sillon que vous aurez tracé, soit avec votre main ou avec un petit bois. Quelque temps après vous aurez la satisfaction de voir croître les fleurs qui représenteront ou votre nom ou celui de votre plus chère amie que vous aurez fait choix.

*Pouding au Pain.*—Pour faire un pouding au pain, il faut rompre le pain par morceau et le laisser

tremper  
après q  
fleur p  
le ferez  
aurez u

*Poud*  
grandes  
trois œu  
chauffe  
lant, m  
farine d  
trois mir  
que vous  
ra choisi  
ne dites

*Pain*  
farine de  
la pâte a  
beurre o  
le, et fai  
en aure  
n'aimez  
faim.

*Mani*  
la meille  
de le bie  
tières ét  
et ce lav  
toutes le

tremper dans le lait pendant deux ou trois heures, après quoi vous y ajouterez des œufs et un peu de fleur pour y donner de la consistance, et vous le ferez cuir pendant environ une heure. Alors vous aurez un excellent met à manger.— Essayez-le.

*Pouding de farine de Blé-à'Inde.*—Prenez six grandes cueillérées de farine de Blé-d'Inde, ajoutez-y trois œufs et battez le tout ensemble. Ensuite faite chauffer une pinte de lait frais presque à l'état bouillant, mettez y un peu de sel, quelques pincées de farine de Blé-d'Inde, et faites bouillir cela pendant trois minutes, après quoi vous y ajouterez les épices que vous aimez, et préparerez la sauce qu'il vous plaira choisir pour manger cet excellent dessert. Si vous ne dites point que c'est bon, nous serons trompés.

*Pain de Farine de Blé-d'Inde.*—Détrempez la farine de Blé-d'Inde avec du lait froid et travaillez la pâte avec votre main, vous y mettrez un peu de beurre ou de saindoux pour racoursir la pâte ; salez le, et faites le cuir dans une *casserole*, et quand vous en aurez mangé, vous direz si c'est bon. Si vous n'aimez point cela, c'est que vous n'aviez point faim.

*Manière de faire le beurre.*—Dans notre opinion, la meilleure manière de faire du bon beurre frais, est de le bien laver dans de l'eau froide. Toutes les matières étrangères ou huileuses du beurre se séparent, et ce lavage rends le beurre entièrement exempt de toutes les particules de lait ou autres matières qu'il

contient, sans affecter le moins possible le goût du beurre. Il existe, nous le savons, des préjugés relativement au lavage du beurre, mais des expériences faites par de savants agronomes tant en Europe que chez nos voisins, les Américains, paraissent aujourd'hui les faire disparaître.

*Emploi de l'Ortie.*—Il y a beaucoup de plantes qui se perdent et qui sont réputées à tort inutiles; l'Ortie est de ce nombre dans beaucoup de localités. On peut cependant s'en servir avec avantage: quand une futaille, cuves ou autres vaisseaux est en perte de son contenu, il suffit, pour intercepter l'épanchement, de frotter les parties jalées avec quelques poignées d'orties vertes, dont le jus s'introduit probablement dans les gerçures du bois et s'y coagule.—C'est à tort qu'on bannit cette plante des cultures, car l'expérience a démontré qu'elle fournit une excellente et abondante nourriture aux vaches à lait. Les précautions qu'imposent ses piqûres sont trop faciles à prendre pour que ce petit inconvénient paraisse un motif suffisant de ne point tirer parti de cette plante, qui produit beaucoup et ne demande presque pas de culture.

*Emploi des feuilles de géranium pour guérir les coupures.*—Les feuilles de tous les géraniums ont l'avantage de guérir promptement les coupures, les écorehures et autres plaies de ce genre. On prend une ou plusieurs feuilles de géranium que l'on écrase un peu sur un linge; on l'applique ensuite sur la plaie, et il arrive souvent qu'une seule feuille suffit pour la guérison; elle s'attache fortement à la peau

environ  
et cicat

*Man*  
pagne,  
ensembl  
Il sera  
celui qu

FANSE  
connu qu  
tion, il e  
animaux  
faut pou  
que possi  
Un cu  
brosse tou  
une épon  
corps. S  
tion qui  
animaux  
ment d'e  
balayer e  
besoins d

MOYEN  
bat le be  
à 15 gour  
avoir bie  
dant une  
fraîche.

Le chl  
santé, il  
dose; m  
par deux

Le beu  
toute la c

environnante, elle aide au rapprochement des chairs et cicatrise la blessure en peu de temps.

*Manière de faire le Mastic*.—Melez du Blanc d'Espagne, fin, avec de l'huile de lin, et broyez le tout ensemble jusqu'à ce qu'il vienne comme du mastic. Il sera a meilleur marché et beaucoup supérieur à celui que vous achetez communément.

**PANSEMENT DES ANIMAUX DOMESTIQUES.**—Puisqu'il est reconnu qu'une partie de la digestion se fait par la transformation, il est nécessaire, pour maintenir en état de santé les animaux qu'on nourrit, de faciliter cette transpiration. Il faut pour cela entretenir leur peau dans un état aussi complet que possible de netteté, de propreté, et partant de souplesse.

Un cultivateur qui comprend bien ce principe étirille et brosse tous les jours ses bêtes à cornes, après avoir enlevé avec une éponge et de l'eau les ordures qui se sont attachées à leur corps. S'il les y laissait fixées, elles produiraient une irritation qui dégénère quelquefois en ulcères, et qui fatiguerait ses animaux aussi bien à l'écurie qu'au travail.—Il a soin également d'enlever tous les matins le fumier des étables, de les balayer et de les nettoyer, car la propreté est un des premiers besoins des bestiaux, et surtout de ceux qu'on engraisse.

**MOYEN D'ENLEVER AU BEURRE SA RANCIDITE.**—D'abord on bat le beurre dans une quantité suffisante d'eau contenant 12 à 15 gouttes de chlorure de chaux par livre de beurre. Après avoir bien battu le mélange on peut le laisser en repos pendant une heure ou deux, puis on le bat de nouveau dans l'eau fraîche.

Le chlorure de chaux n'ayant rien qui puisse nuire à la santé, il n'y aurait pas d'inconvénient à en augmenter la dose ; mais l'expérience a fait connaître que 25 ou 30 gouttes par deux livres de beurre étaient suffisantes.

Le beurre le plus rance recouvre par cette manipulation toute la douceur qu'il pouvait avoir lorsqu'il était frais.

Le même moyen est efficace pour enlever au beurre le goût ou l'odeur désagréable qu'on lui trouve, même lorsqu'il est frais.

Nous avons extrait cet article de la Gazette des Attakapas. Le moyen, dont il est ici question, nous paraît si bien remplir le but auquel il est destiné que nous n'hésitons nullement à le propager et à le recommander comme chose utile.



Aucu  
souveni  
bec et s  
le voya  
pagnes  
l'on ap  
que l'o  
combat  
de celui  
avec le  
sous nos  
autre à  
troisièm  
tembre  
plaines  
les inte  
bomba  
siéges.

## FRAGMENTS

pour les

**Veillees en Familles.**~~~~~  
QUEBEC ET SES ENVIRONS.

LE 28 AVRIL, 1760.

Aucune ville de l'Amérique n'est plus riche en souvenirs que l'ancienne capitale du Canada, Québec et ses environs ; c'est une terre classique pour le voyageur. Il est à peine un point de ces campagnes si calmes, si champêtres, si pittoresques que l'on aperçoit de nos murailles, de quelque côté que l'on se tourne, qui n'ait été signalé par un combat et teint du sang canadien et encore plus de celui de l'ennemi. Dans nos anciennes guerres avec les anglais quatre batailles ont été livrées sous nos murs : l'une à la Canardière en 1690 ; une autre à Montmorency le 31 juillet, 1759 ; une troisième sur les plaines d'Abraham le 13 septembre suivant, et une quatrième dans les mêmes plaines le 28 avril 1760. La ville elle même dans les intervalles de ces trois dernières batailles fut bombardée, détruite au deux tiers et soutint deux sièges.

Les souvenirs historiques sont, comme chacun sait, d'édification ou de destruction ; ils rappellent des œuvres de guerres ; les dernières sont celles qui nous captivent le plus ; l'homme est ainsi fait et la vie est d'ailleurs si rempli d'événements tragiques jusqu'à la mort, qui est le dernier, que son imagination aime volontiers à revenir sur ces images.

Chaque jour ajoute quelque chose à l'intérêt de notre ville. Hier c'était des débris d'un des vaisseaux de l'illustre navigateur qui découvrit le Canada, que l'on trouvait enfouit dans le lit de la rivière St. Charles, (1), aujourd'hui ce sont les restes des braves morts en combattant pour leur patrie qui viennent se révéler à nous pour fixer un point historique embrouillé par la confusion et la négligence des chroniqueurs.

Le lieu de la bataille du 28 avril ne nous était pas exactement connu, les uns le mettait à Ste. Foy, les autres à Sillery. Les canadiens ignoraient où leurs ancêtres avaient si glorieusement combattu pour l'indépendance nationale de leur pays ; c'était un oubli, il faut l'avouer, qui dénotait un patriotisme assez peu soucieux à l'endroit d'une chose sur laquelle tous les peuples sont ordinairement très sensibles ; mais M. Garneau vient de

(1) Ce vaisseau dont il est parlé est la **PETITE HERMINE**, qui entra dans la rivière St. Charles, le 18 Septembre, 1535, et qui fut abandonné le 14 de Mai de l'année suivante, par l'intrepide et célèbre navigateur **JACQUES QUARTIER**.

chacun réparer les torts de l'indifférence à ce sujet, et si  
 appellent l'anglais se promènent aujourd'hui avec un juste  
 et celles orgueil au pied de la colonne de Wolfe dans les  
 ainsi fait plaines d'Abraham, le Canadien pourra aussi lui  
 nts tra- désormais trouver dans ces champs célèbres des  
 que son souvenirs aussi glorieux pour son courage et bien  
 sur ces propre à nourrir dans son cœur le culte du passé.

Les mémoires manuscrits du général de Levis  
 érêt de qui fut depuis maréchal de France, qui comman-  
 es vais- dait les français le 28 avril, désignent clairement  
 le Ca- le champs de bataille. L'authenticité de ce ma-  
 e la ri- nuscrit qui appartient à M. J. Viger, de Montréal,  
 ont les est confirmée par la dépêche que le général fran-  
 ur leur çais écrivait au ministre à Paris après la victoire ;  
 xer un la relation qu'il y fait de l'engagement est presque  
 n et la mot pour mot la même dans les deux documents.  
 s était L'aile droite de son armée s'étendait jusqu'à une  
 e. Foy, redoute près d'un bois claire en avant de l'anse du  
 ient où Foulon ; c'est le petit bois de pin qui joint l'hip-  
 mbattu podrome derrière la maison de Marchemont. La  
 s ; c'é- gauche était appuyée à la maison de Dumont, où  
 n pa- il y avait un moulin à vent. M. Garneau s'est as-  
 d'une suré que la terre de Dumont appartient mainte-  
 inaire- nant à la famille Tourangeau ; elle est située entre  
 ent de celles de MM. Leaycraft et Brown, au nord du  
 chemin de Ste. Foy à une demie lieu des remparts  
 de la ville.

Les troupes anglaises retraitant de l'église de  
 Ste. Foy et du Cap-Rouge le 27 avril, s'arrêtèrent  
 à cette maison vers le soir, escarmouchèrent avec  
 l'avant garde française et l'abandonnèrent dans la

nuit. Au point du jour le 28 cinq compagnie de grenadiers de cette avant garde en prirent possession. Le général Murray étant sorti de Québec avec toute l'armée dont il pouvait disposer, se hâta d'attaquer cette avant-garde avant que le gros de l'armée française l'eut rejointe, et après un combat obstiné la maison fut reprise. Deux brigades françaises arrivant sur ces entrefaites, marchèrent au secours des grenadiers qui s'emparèrent pour la deuxième fois de la maison et du moulin malgré le feu le plus meurtrier des mousquetterie, de boulets et de mitraille, et s'y maintinrent jusqu'à la fin de l'action. Le 15e, le 48e et le 2d bataillon du 60e régiment anglais attaquaient cette position avec l'infanterie légère du major Dalling et plus de 15 bouches à feu. Les grenadiers français y périrent presque tous.

La victoire fut décidée par une charge à la bayonnette de l'aile droite des français ordonnée par le général Levis.

Il ne reste maintenant de la maison de Dumont que les fondations en partie recouvertes de gazon. A quelques pieds au sud se trouve le chemin de Ste. Foy, et à l'ouest un ruisseau le long de la terre de M. Brown. Le côté du ruisseau s'étant dégradé laisse presque à nu une partie d'une fosse remplie d'ossements humains parmi lesquels on a trouvé des débris d'armes. Sur cette fosse s'élève un majestueux peuplier planté déjà depuis longtemps par des gens qui ignoraient probablement ce qu'il y avait dessous et qui sert à présent comme de mo-

nument  
son omb  
Dans c  
environ  
Plus de  
des deux  
diens sui  
nuscrit d  
nière li  
en Cana  
avant de  
Maint  
lement l'  
de transp  
ces brave  
mort, qu  
ture. N  
Général  
morts a  
paix; ca  
portés la

(2) Sui  
dans l'aut  
morts dans  
auraient é  
neau a tro  
cette garni  
les officiers  
7714 le 24  
talité de p  
jour; Kn  
jour.

gnie de numment aux restes des guerriers qui reposent sous  
 posses- son ombrage.

Québec Dans cette bataille d'Abraham les Anglais étaient  
 se hâte environ 4000 hommes (2) et les français 5000.  
 gros de Plus de deux cents hommes furent tués et blessés  
 combat des deux côtés, dont 103 officiers français et cana-  
 igades diens suivant une liste nominative attachée au ma-  
 nèrent nuscrit dont on a parlé plus haut ; elle fut la der-  
 t pour nière livrée dans cette guerre, et pour la France  
 malgré en Canada comme le dernier éclat que jette un feu  
 e bou- avant de s'éteindre.

qu'à la Maintenant nous ajouterons et c'est là principa-  
 taillon lement l'objet de cet écrit, ne conviendrait-il pas  
 position de transporter dans un lieu saint les ossements de  
 et plus ces braves, ennemis dans la vie mais amis dans la  
 çais y mort, qui gisent maintenant sur la terre sans sépul-  
 la ba- ture. Nous indiquerions le cimetière de l'Hôpital-  
 ée par Général où tant de leurs compagnons d'armes,  
 morts après eux de leurs blessures, reposent en  
 paix ; car c'est dans cette maison que furent trans-  
 umont portés la plupart des blessés du 28 avril, comme

gazon.  
 nin de  
 a terre  
 gradé  
 mplie  
 rouvé  
 n ma-  
 os par  
 u'il y  
 e mo-  
 (2) Suivant Mante et Knox la garnison de Québec était  
 dans l'automne de 7300 hommes ; près de 1000 seraient  
 morts dans l'hiver, et 2000 environ malades et convalescens ;  
 auraient été incapables de servir ; mais il paraît que M. Gar-  
 neau a trouvé des pièces dans les archives qui porteraient  
 cette garnison à 8204 hommes le 24 décembre sans compter  
 les officiers et les revenus au nombre d'une centaine ; et à  
 7714 le 24 avril, ce qui serait dans les quatre mois une mor-  
 talité de près de 500 hommes ou de plus de 4 hommes par  
 jour ; Knox dit qu'en sévrier il en mourait 2 ou 3 par  
 jour.

nous l'apprend une lettre écrite à une communauté du même ordre en France, et dont l'extrait suivant achève de peindre le drame de cette journée.

“ Après le gain de la bataille, il nous envoya un officier, avec une garde française, sans que cela nous délivrât de l'Angloise (il y avait à bord 200 malades anglois à l'hôpital). Il fallut encore trouver à la loger. Mais ce n'était là que le prélude de ce qu'il nous allait arriver. Il faudrait une autre plume que la mienne pour peindre les horreurs que nous eûmes à voir et à entendre pendant vingt-quatre heures que dura le transport des blessés, les cris des mourants et la douleur des intéressés. Il faut dans ces moments une force au-dessus de la nature pour pouvoir se soutenir sans mourir.

“ Après avoir dressé plus de cinq cents lits que nous avons eus des magasins du Roi, il en restait encore autant à placer. Nos granges et nos étables étaient remplies de ces pauvres malheureux. Il nous aurait été, aussi, difficile d'en trouver le temps. Nous avions dans nos infirmeries soixante et douze officiers, dont il mourut trente trois. On ne voyait que bras et jambes. Pour surcroît d'affliction, le linge nous manquait nous fûmes obligées de donner nos draps et nos chemises. Ce n'est point qu'on n'ait pris des précautions pour en apporter de Montréal; mais le vaisseau qui l'apportait fut pris (en se battant et défendant bien) par les anglois qui le guettaient.

“ Il n  
la pre  
des Ho  
empar  
selines  
sés qu  
nous.  
ciers c  
dont i  
sieurs  
pour l

Du hau  
phère es  
clocher de  
pleins de  
gueilleuse  
murailles  
de l'étran  
capitale,  
qui l'envir  
emple av

“ Il n'en était pas de cette bataille comme de la première ; nous ne pouvions espérer de secours des Hospitalières de Québec—les anglois s'étant emparés de leur Maison, ainsi que celles des Urselines et des particuliers, pour loger leurs blessés qui étaient encore en plus grand nombre que nous. Il nous vint encore une vingtaine d'officiers qu'ils n'eurent pas le temps d'enlever, et dont il fallut aussi se charger ; en outre, plusieurs officiers des leurs nous avaient été envoyés pour les loger.”



### LA FLEUR DES BOIS.

Du haut des remparts de Québec, quand l'atmosphère est claire on distingue facilement l'antique clocher de l'église de Lorette. Les riants tableaux pleins de vie et de charmes que déploie la nature orgueilleuse avec tant de magnificence, en dehors des murailles de la ville, attire l'œil curieux et observateur de l'étranger, qui dans la belle saison visite l'ancienne capitale, et l'invitent à parcourir les riches campagnes qui l'entourent. Va-t-il à Montmorency, il y contemple avec étonnement ces chûtes majestueuses qui

tombent avec force sur le roc, qui semble leur résister, mugissant au loin, et dont les colonnes d'eau vive, où se joue en mille façons la lumière du soleil, rejaillissent en bouillons pleins d'écume, et reproduisent une variété d'arcs-en-ciel plus brillants les uns que les autres. Traverse-t-il les plaines d'Abraham, des tours spacieuses solidement construites pour la défense de la ville en cas de siège, attestent le génie militaire et les faits glorieux qui s'y sont passés et sont consignés dans l'histoire ; il y remarque un fond de tristesse qui touchent son cœur et lui dit que ces plaines à jamais mémorables par la victoire de Wolfe et l'héroïsme de Montcalm, portent encore le deuil de ces braves généraux. Continue-t-il sa route jusqu'à Ste Foy, il admire les trésors qu'une végétation féconde et luxuriante déploie de tous côtés à ses yeux : les près fleuris d'où s'exhale un baume salutaire qui éivre les sens ; les frais bocages si propres à la méditation, et pleins d'attraits pour l'homme mélancolique, qui cherche la solitude ; les fontaines limpides bordées de verts gazons où bondit l'agneau qui s'éloigne du bercail, et ses joyeux côteaux, couverts d'abondantes moissons arrosées des sueurs du paysan qui se livre au travail avec cette gaîté de cœur qui tient au caractère national, heureux dans sa condition et paisible au sein de sa famille.

Ces scènes ravissantes donnent à son âme de douces émotions, il observe, il réfléchit, il médite, il aime le sol hospitalier sur lequel il marche, cependant quelque chose lui manque, il avoue qu'il ne peut être satisfait

s'il ne va  
qui arros  
Là il r  
décore la  
luxe et la  
rivés ave  
l'homme  
pénétrer  
es mœu  
dans ses  
PLICITÉ qu  
y frapp  
tume biz  
pour le r  
s'y trouv  
mieux ju  
cette peu  
guerres d  
es anné  
paraître,  
la noce,  
de sa vis  
et être ac  
Parmi  
forêts de  
était la p  
ne conna  
cruauté,  
es bords  
elle semb  
ions loin

résister, s'il ne va pas se mirer dans le cristal des ondes pures  
 vive, où qui arrosent le modeste hameau de Lorette.

rejaillis- Là il n'y voit point le beau de l'architecture qui  
 ent une décore la maison du riche dont la vie se passe dans le  
 que les luxe et la grandeur, ni ces jardins de l'opulence cul-  
 m, des tivés avec art, parsemés de plantes odoriférantes où  
 défense l'homme d'étude promène ses loisirs en cherchant à  
 militaire pénétrer les mystères de la nature, mais il y découvre  
 t consi- les mœurs faciles du véritable sauvage représentées  
 de tris- dans ses enfants et les vestiges de leur ancienne sim-  
 plaines plicité qu'ils conservent encore avec vénération, tout  
 Wolfe et l'y frappe même la physionomie grotesque, et le cos-  
 deuil de tume bizarre du Huron, qui sort de sa cabane enfumée  
 jusqu'à pour le recevoir et l'appelle affectueusement son frère ;  
 tion fé- s'y trouve-t-il un jour de fête, c'est alors qu'il peut  
 s yeux mieux juger du caractère particulier et des usages de  
 aire qu cette peuplade aborigène, célèbre autrefois dans les  
 a médi- guerres du Canada, aujourd'hui presque éteinte et que  
 lancoli- les années et les évènements feront entièrement dis-  
 impides paraître, c'est alors aussi que Lorette parée comme à  
 qui s'é- la noce, sourit gracieusement à l'étranger qui l'honore  
 ouverts de sa visite et fait la coquette pour plaire d'avantage  
 paysan et être admirée.

œur qu Parmi les nations sauvages qui habitaient les vastes  
 ndition forêts de l'Amérique Septentrionale, celle des Iroquois  
 était la plus féroce. Toujours altérée de sang, ils  
 ne connaissaient d'autre instinct que la fureur et la  
 douce cruauté, cette horde farouche et errante, exerçait sur  
 aime le les bords du St.-Laurent un affreux brigandage dont  
 quelque elle semblait jouir en parfaite sécurité. Les habita-  
 satisfai- tions lointaines étaient pillées, le laboureur paisible

occupé aux travaux de son champ massacré, et souvent même profitant d'une nuit obscure qui leur offrait toutes les chances de succès, ces barbares jetaient la consternation et l'effroi, au milieu d'un village sans défense qui devenait la proie des flammes. Les autorités principales du pays ne sachant comment se défaire d'un ennemi aussi dangereux, que le soldat ne pouvait atteindre en rase campagne, parce qu'il se cachait dans les bois aussitôt qu'il était poursuivi, firent tout en leur pouvoir pour s'attirer la confiance des Hurons qui avaient juré une haine implacable aux Iroquois et les engagèrent à s'établir aux environs de Québec. Il s'en forma une bourgade chrétienne précisément à Lorette. Parmi les guerriers qui distinguaient cette nation, se trouvait un vieux chef dont la bravoure et les dispositions loyales le faisaient regarder par le gouvernement comme un puissant auxiliaire sur lequel il pouvait compter dans les circonstances difficiles et hasardeuses. Quoique ses traits n'eussent rien de dur, son regard était décidé et son maintien fier et imposant. L'influence qu'il avait acquise sur la tribu dont il était le chef le plus audacieux et le plus redoutable était telle, que sa parole seul faisait loi dans le canton. Doux et humain en temps de paix, aussitôt que le cri de guerre se faisait entendre, il devenait aussi terrible qu'un lion furieux et rugissant qui se prépare à déchirer celui qui l'a frappé.—Et ce vieux sauvage avait une fille qu'il aimait de tout son cœur, qui faisait sa joie et sa consolation. Combien de fois ne l'avait-il pas soustraite à la rage et à la brutalité de ses ennemis qu

fondant  
 dé de l  
 cher.  
 jours en  
 de son h  
 et des fr  
 fuyait a  
 chérie  
 n'avait  
 entouré  
 bonheur  
 ses rega  
 ments d  
 et de la  
 cœur pu  
 été pré  
 qui s'êt  
 pays av  
 céleste.  
 avait ra  
 tence.  
 dinaire,  
 sur le bo  
 en avai  
 qui fais  
 ajoutait  
 Fleurs d  
 qui vena  
 part des  
 dessus  
 et sédui

fondant à l'improviste sur son *wigwam* avaient décidé de le mettre à mort lui et ce qu'il avait de plus cher. Combien de fois n'avait-il pas prolongé ses jours en la pressant contre son sein pour la réchauffer de son haleine encore brûlante, au milieu des neiges et des frimats, lors qu'après un combat sanglant, il fuyait avec les siens à travers la forêt. Cette fille chérie dévouée toute entière à l'auteur de ses jours n'avait pas oublié les soins paternels dont il avait entouré son enfance. Atteinte à sa volonté, son bonheur consistait à lui plaire et à le rendre heureux, ses regards, ses caresses exprimaient les doux sentimens de la piété filiale et ses actions fruits de l'amour et de la reconnaissance prenaient leur source dans un cœur pur et généreux. Le christianisme qui avait été prêché aux sauvages par les missionnaires français qui s'étaient répandus dans les diverses sections du pays avait éclairé son âme d'un rayon de lumière céleste. La prière lui était agréable et tout ce qui avait rapport à la religion semblait embellir son existence. Son principal amusement après le travail ordinaire, était de se parer de fleurs qu'elle allait cueillir sur le bord des ruisseaux ou à l'entrée des bois. Elle en avait toute la simplicité et toute la modestie, ce qui faisait que ses compagnes dans leur jeux innocens ajoutait au nom de Marie qu'elle portait déjà celui de Fleurs des Bois. Souvent elle accompagnait son père qui venait à la ville pour y recevoir des ordres de la part des officiers supérieurs. Elle y paraissait au-dessus de sa condition, tout le monde la trouvait jolie et séduisante, on admirait sa dextérité à travailler

Récorce, ses broderies en porc-épic, la propreté et la décence de ses vêtements. On cherchait à s'entretenir avec elle, à gagner son affection par des présents par des témoignages d'amitié mais la flatterie n'avait aucun empire sur sa résolution et elle revenait à la cabane sans tache et sans remords comme elle en était sortie.

En 1691, l'Angleterre irritée de la défaite qu'avait essuyée, l'année précédente, devant Québec, son amiral Guillaume Phips qui avait promis à son gouvernement de se rendre maître de cette ville et d'y être victorieux, mais qui par un revers de fortune, avait presque entièrement perdu sa flotte, tant par le canon de la forteresse que par la tempête qui l'avait surpris dans le golfe en retraçant, voulut revendiquer l'honneur de son pavillon et s'arma de nouveau contre le Canada. Il se fit de grands préparatifs à la Nouvelle York et quelques troupes d'infanterie jointes à un parti considérable d'Agniers (tribu iroquoise) devait se diriger par terre sur Montréal. Le comte de Frontenac en fut averti, et un ordre général fut expédié aux sauvages de Lorette de se rendre à Montréal. En apprenant cette nouvelle, il y répondirent par un cri de guerre et se mirent en route. Marie suivit son père qui brûlait de se mesurer encore une fois avec les ennemis de sa nation.

A leur arrivée le gouverneur de la ville les incorpora à l'armée qui devait défendre la frontière et ils traversèrent à La Prairie de la Magdeleine pour protéger le fort.

Le 11 août au matin, on entendit un grand bruit

aux en  
virent le  
brèche.  
canon  
efforts in  
mais le  
si juste  
d'aband  
que les  
bat s'en  
village,  
En app  
drapeau  
ils firent  
leurs en  
trahison  
et la ve  
le toma  
mais les  
bé, si le  
Chamb  
que les  
fut reve  
il fit ran  
un feu  
reuse qu  
mis se d  
coup de  
fut la di  
longtem  
fut poin

aux environs du fort, l'alarme fut donné et les français  
 virent leurs ennemis qui se disposaient à le battre en  
 brèche, ils l'avaient entouré et plusieurs décharges de  
 canon se succédèrent. Les assaillants firent des  
 efforts incroyables pour s'emparer de cette position,  
 mais le feu des français était si bien nourri et portait  
 si juste que les Anglais et leurs alliés furent obligés  
 d'abandonner le terrain et de retraiter. Ce fut alors  
 que les Hurons se mirent à leur poursuite. Le com-  
 bat s'engagea de nouveau à une certaine distance du  
 village, avec un courage et un acharnement incroyable.  
 En appercevant les Agniers, les fidèles défenseurs du  
 drapeau français se jetèrent sur eux comme des tigres,  
 ils firent des prodiges de valeur. La présence de  
 leurs ennemis les plus invétérés, le souvenir de la  
 trahison et des massacres réveillèrent en eux la haine  
 et la vengeance, on lutta corps à corps, le couteau et  
 le *tomahawk* fesaient ruisseller le sang de tous côtés,  
 mais les hurons en moindre nombre auraient succom-  
 bé, si le sieur de Varennes qui avait été envoyé à  
 Chambly pour la défense de cette place, ayant sçu  
 que les Anglais avaient pris une autre direction ne  
 fut revenu sur ses pas et ne leur eut donné du secours ;  
 il fit ranger sa troupe en ordre de bataille, commanda  
 un feu roulant et après une résistance assez vigou-  
 reuse qui montrait beaucoup de résolution, les enne-  
 mis se débandèrent, il se fit de part et d'autre beau-  
 coup de prisonniers. Ce qui alarma les Hurons, ce  
 fut la disparition de leur vieux chef. On chercha  
 longtemps son corps sur le champ de bataille, il n'y  
 fut point trouvé et on jugea qu'il était entre les mains

des Agniers qui avaient pris la fuite. Quand les français et leurs alliés rentrèrent dans le fort, ils étaient abattus et silencieux, ils pleuraient la perte qu'ils avaient faite. Marie qui y-était demeuré tout le temps de l'action, n'eut rien de plus pressé que de voler au devant des vainqueurs pour embrasser son père. Quelle fut sa douleur de ne pas le rencontrer ! Elle s'informa s'il avait été tué, on lui répondit qu'il n'en était rien. Elle comprit de suite qu'il avait été fait prisonnier. L'idée des souffrances auxquelles son malheureux père était exposé la mit hors d'elle-même, tantôt elle le voyait étendu sur un brasier ardent demandant la mort à grands cris, tantôt attachés à un poteau, le jouet de la fureur et de la cruauté, car c'était la coutume des sauvages de faire endurer à leurs prisonniers toute espèce de torture. Sans parler de son projet, elle laissa le fort pour sauver son père, s'il était possible, ou bien périr avec lui. Les Agniers qui formaient l'arrière garde de l'armée anglaise étaient presque tous blessés et se retiraient lentement. Ils campèrent à quelque lieues de La Prairie. Après une longue marche et beaucoup de fatigue, Marie aperçut leurs feux, elle se cacha dans un bois voisin pour ne pas être observée. Elle attendait un moment favorable. La nuit commençait à tomber et les Agniers qui avaient besoin de repos mirent leurs prisonniers dans le centre, et se couchèrent tranquillement. Bientôt le sommeil les surprit et Marie se glissa au milieu d'eux avec un courage et une présence d'esprit qui caractérisaient une grande âme. Elle examina chaque prisonnier en particulier

les français reconnut son père. C'était le plus beau moment  
 de sa vie, le moment de la délivrance de l'auteur de  
 ses jours. Sans perdre un instant, elle coupa les liens  
 qui le tenaient attaché, lui mit la main sur la bouche  
 pour lui imposer silence et le conduisit hors du  
 camp sans réveiller les gardes. Il serait difficile de  
 décrire les sentiments qui agitèrent le vieillard et sa  
 fille; ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre et des  
 larmes de reconnaissance, de joie et de bonheur mouil-  
 lèrent leurs yeux. Le lendemain, Marie eut la gloire  
 de présenter son père au commandant du fort; tout le  
 monde était étonné et saisi d'admiration; il se fit de  
 grandes réjouissances à La Prairie et le village fut  
 illuminé. Le comte de Fronctenac qui était gouver-  
 neur-général du pays en apprenant cet acte de dévoüe-  
 ment et de piété filiale fit demander la jeune héroïne  
 et la combla de présents et de faveurs. Les Hurons  
 la ramenèrent en triomphe à Lorette. Bien souvent  
 quand l'étranger visite ce hameau sauvage, on lui  
 demande s'il veut entendre l'histoire de la Fleur des  
 bois, dont la mémoire y est encore en vénération.

CHS. L.....

*Un remède contre la colère.*

Dans une paroisse éloignée, vivaient autrefois deux époux qui avaient l'un pour l'autre d'anciens sentiments d'estime et d'affection, ce qui ne les empêchait pas de se quereller assez souvent. Un premier mot un peu piquant provoquait une réplique, puis une injure, et l'injure amenait les coups. Par exemple, le mari disait à sa femme :— Ta soupe n'est pas encore assez sallée, voilà longtemps que je t'en fait l'observation.

La femme répond :— Elle l'est assez pour moi.

Le rouge monte au visage de l'époux irritable qui s'écrit :— Est-ce ainsi qu'une femme répond à son mari ? Faut-il que je me conforme à ton goût ?

La femme réplique :— Le pot au sel est là ; une autre fois tu cuira ta soupe toi-même.

Le mari en colère prend le plat et le jette par terre. Alors la femme n'y tient plus, et la colère part comme une eau impétueuse dont on vient d'ouvrir l'écluse. Elle crie, tempête, et adresse à son époux toutes sortes de paroles acerbes qu'on n'entends pas volontiers.— Ah ! Ah ! dit le mari, je vois qu'il faut reprendre le bâton et te carresser un peu le dos.

La femme désolée s'en va trouver le pasteur pour lui demander aide et conseil. Celui-ci reconnaît qu'elle s'attire souvent elle-même par son impertinence et ses récriminations, les mauvais traite-

ments d'  
prédece  
eaux qu

—N

—E

donnera

de l'eau

sucré p

roses p

l'inquié

le soir

vaise h

dez-là

calmé,

querell

Ains

rentra

vient d

Une

à Mob

esclave

nue ; n

sort ; c

ments dont elle se plaint.—Écoutez, lui dit-il, mon prédécesseur ne vous a-t-il pas parlé d'une certaine eau qui produit de merveilleux effets ?

—Non, répond-elle ?

—Eh bien, revenez dans une heure, je vous en donnerai. Quand elle est sortie, le pasteur verse de l'eau fraîche dans un flocon, y met un peu de sucre pour l'adoucir, quelques gouttes d'essence de roses pour lui donner du parfum ; puis il dit à l'inquiète épouse :—Quand votre mari reviendra le soir du cabaret, et qu'il vous paraîtra de mauvaise humeur, prenez un peu de cette eau, et gardez-la dans votre bouche jusqu'à ce qu'il soit calmé, et je vous réponds que vous n'aurez plus de querelles.

Ainsi fût fait. La maison naguère si bruyante, rentra dans le calme, et les voisins disaient :—D'où vient donc que nos gens ne se battent plus ?



### UN SUJET A MEDITER.

*Une vente d'Esclaves.*—Ayant été retenu un jour à Mobile (Etats-Unis), j'allai voir le marché aux esclaves. L'heure de la vente n'était pas encore venue ; mais je vis six pauvres créatures attendant leur sort ; elles étaient entourées d'individus qui les exa-

minaient. La place du marché est heureusement choisie, elle se trouve en face de la cour de justice. Ceux qui crient l'encan se tiennent sur les marches mêmes du palais. Le vestibule du temple de la justice servant à la vente d'êtres humains !

C'était le jour des élections municipales ; la cour siégeait et était à prononcer des naturalisations ; elle faisait des citoyens libres d'étrangers venus de l'Europe, tandis que des Américains naturels étaient là sur la porte, pour être vendus comme des brutes au plus offrant et dernier enchérisseur. Vers midi la cour suspendit la séance.

La foule s'était serrée autour des esclaves, et le crieur monta sur les marches ; il appela d'abord une femme et lui ordonna de venir se mettre sur un petit échafaudage dressé à cet effet. La malheureuse paraissait abattue ; elle pensait peut-être à ses enfants qui allaient être privés de leur mère !

“ Messieurs, voici Sophia, très-bonne servante ; combien offre-t-on pour Sophia ?—Cent dollars.—Cent cinquante dollars...”

*Un des assistants :* “ Quel âge a-t-elle ?

—Quarante ans ; elle est bonne cuisinière, bonne blanchiseuse, bonne repasseuse ; elle peut vous économiser vingt-cinq dollars par mois !—Cent cinquante.—Cent soixante-quinze.—Cent quatre-vingt-dix dollars ? Une... deux... adjudgée.”

La deuxième était une femme qui paraissait insensible, indifférente ; la douleur la suffoquait sans doute.

“ Voici Sally, excellente cuisinière ! Combien pour Sally ?—Trois cents dollars sont offerts.—Elle

sement fait la cuisine à l'anglaise, à la française.—Trois cents dollars.—Quatre cents dollars.—Comment ! Messieurs ; mais c'est pour rien ; quatre cents dollars de la seulement pour une bonne cuisinière !—Quatre cent cinquante. Quatre cent soixante ? Une... deux... adjudée.”

Vint ensuite un troisième esclave ; c'était un charretier ; il fut également adjugé à 460 dollars.

Après celui-ci, une petite fille, âgée de dix ans, monta sur l'échafaudage.

“ Voici, Messieurs, une jeune fille du pays.—A cent dollars.—Elle parle français.”

Un des assistants : “ Est-elle Américaine ?—Oui.”  
En sommes-nous donc venus jusque-là, me dis-je, que le nom d'Américain ne soit qu'une recommandation pour être bien vendu, et qu'il ajoute à la valeur d'un esclave ! La jeune fille alla à cent quatre-vingt-dix dollars.

Une autre vint toute tremblante prendre sa place.

“ Combien offre-t-on pour la jeune Peggy ?—Elle a dix ans.—Cent cinquante dollars sont offerts.—Elle est très-intelligente.—Deux cents dollars.—Elle est très saine, quoique un peu interdite à présent.—Deux cent cinquante dollars.—Qui dit trois cents dollars ?—C'est absolument pour rien ; elle a justement l'âge pour un Monsieur qui veut élever une servante.—Trois cent cinquante,” et la petite malheureuse fut adjudée.

Le dernier était un mulâtre, jeune homme de très-bonne mine et paraissant doué de beaucoup d'intelligence ; c'eût été sans doute un citoyen plus utile à

l'Etat que tous les badauds qui se trouvaient autour de lui.

“Voici, Messieurs, un excellent maçon.—John ôte ton chapeau.— Il sera facile de le louer cinquante dollars par mois.—Combien offre-t-on ? Quatre cents dollars offerts.—Six cents dollars.—Sept cents dollars.—On ne le vend pas pour quelque défaut, c'est parce que son maître a besoin d'argent.—Neuf cents dollars.—Mille dollars.—Mille cent dollars ? Une..... deux..... adjugé.”

Ainsi se termina une scène qui se renouvelle tous les jours dans ce pays *libre*. Mais elle n'est pas encore ce qu'il y a de plus hideux dans le système de l'esclavage. Non ! les ventes à l'encan, les séparations violentes de famille, ne forment que le côté le moins sombre, si on les compare à tous les autres traitements barbares auxquels sont en butte les malheureuses victimes de l'esclavage.—Que nous devons nous trouver heureux en comparant notre position à celle de tant d'autres peuples !

#### EXERCICE DE CALCUL.

On ne se fait pas toujours une idée exacte de la puissance des nombres. Qu'est-ce qu'un billion ? mille millions. La réponse est courte et facile : Mais ce qui ne l'est pas également, c'est de compter ce billion. On peut compter de 160 à 70 par minute : supposons qu'on aille jusqu'à 200 ; on arrivera en une heure à 12,000, en un jour ou 24 heures à 288,000, en une année de 365 jours, à 105,120,000. Il faudra donc pour compter un billion, 9 ans, 187 jours, 5 heures, 20 minutes. Or, le budget annuel de la France dépasse, considérablement

ient au un billion ou milliard de francs. S'il s'agissait de compter un trillion c'est-à-dire de mille billion, il faudrait 9, 512 ans, — John 42 jours, 5 heures et 20 minutes ; c'est-à-dire qu'en supposant cinquante qu'Adam eût commencé à compter, au moment de sa création, et continué jus'à ce jour, sans prendre un instant de repos, il serait encore loin d'avoir accompli cette tâche. Les trillions ne sont pourtant pas des quantités en quelque sorte imaginaires : les trillions de lieues sont insuffisants pour nos astronomes lorsqu'il s'agit de mesurer l'immensité de l'espace.

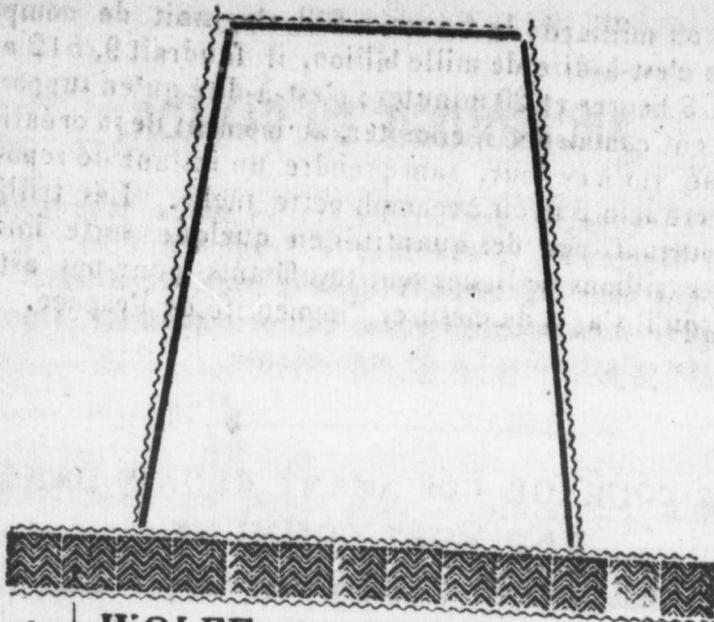
Une....

elle tous  
est pas  
ême de  
sépara-  
côté le  
s autres  
les mal-  
devons  
osition à

naissance  
ns. La  
s égale-  
le 160 à  
on arri-  
288,000,  
ra donc  
minutes.  
blement



*[Faint, mirrored text from the reverse side of the page, including names like 'George IV' and 'William IV', and dates like '1830' and '1831'.]*



**WOLFE. MONTCALM.**  
**MORTEM VIRTUTIS COMMUNEM**  
**FAMAM. HISTORIA.**  
**MONUMENTUM. POSTERITAS.**  
**DEDIT.**

**HUJUSCE**  
**Monumenti in Memoriam virorum illustrium,**  
**WOLFE et MONTCALM,**  
**Fundamentum P. C. Georgius Comes de Dalhousie**  
**In Septentrionalis Americæ partibus**  
**Ad Britannos pertinentibus**  
**Summam Rerum administrans ;**  
**Opus per multos annos prætermissum**  
**( Quid duci egregio convenientius ? )**  
**Auctoritate promovens. exemplo stimulans**  
**Munificentia fovens**  
**Die Novembris XV<sup>a</sup> A. D. MDCCCXXVII,**  
**Georgio IV Britanniarum Rege.**

Voici l  
Wolfe et  
ville. et  
la premi  
est public

LE

ET

Il ap

(

## ARCHEOLOGIE DU CANADA.

Voici la traduction des paroles écrites sur le monument de Wolfe et Montcalm, placé dans le Jardin du Fort, de cette ville. et que nous reproduisons dans la page précédente. C'est la première fois. croyons nous. qu'une traduction française est publiée relativement à ce monument.

~~~~~

LE COURAGE LES AYANT REUNIS DANS  
UNE MORT COMMUNE,  
L'HISTOIRE LEUR DONNERA UNE  
EGALE GLOIRE  
ET LA POSTERITE UN MEME TOMBEAU.

CE

Monument à la mémoire des illustres  
WOLFE ET MONTCALM.

fut élevé par George Comte de Dalhousie,  
Gouverneur Général

Des Possessions Britanniques dans  
L'Amérique Septentrionale.

Il appuya de son autorité. stimula par son exemple

Et favorisa par sa munificence

(Quoi de plus digne d'un illustre Gouverneur ?)

Cette entreprise longtemps différée.

XV. Novembre 1827.

Sous le règne de

George IV. Roi d'Angleterre.

## HOSPICE

des

## SŒURS DE LA CHARITÉ.

Fondé par

SA GRACE MONSEIGNEUR P. F. TURGEON

*Archevêque de Québec,*

A. D. 1850:

Ce vaste établissement maintenant en construction, est situé sur la côte des Glassis, au coin de la rue St. Olivier, faubourg St. Jean. La face principale de l'Hospice est sur la rue St. Olivier, et mesure deux-cents vingt pieds de longueur à six étages, et sera couronné d'un Dôme sur la susdite rue lorsqu'il sera terminé. Les deux ailes, à chaque extrémité seront ornées de galeries profondes aux divers étages pour l'avantage des malades et des orphelins. Ces ailes prolongées en arrière jusqu'à la rue Richelieu auront une profondeur de 111 pieds, et la Chapelle de forme gothique formera en arrière avec les ailes un troisième corps de logis, ayant son portail en ligne parallèle avec la rue Richelieu, en face de la rue St. François, et sera surmontée d'un clocher à flèche. Par la déclivité du terrain, l'entrée de la Chapelle, en face de la rue St. François, répond au troisième étage de la maison, en sorte qu'il y aura deux étages au-dessous dont le premier servira de buanderie, et le second formera deux salles spacieuses pour les orphelins. La nef de cette église est destinée au public et aux enfants des écoles des frères qui n'auront que la rue à traverser pour s'y rendre. Deux rangs de galeries latérales superposées et soutenues par des colonnes ainsi que deux jubés seront à l'usage des personnes de la maison qui s'y rendront par des corridors intérieurs. Cette église aura trois autels et un grand sanctuaire dont les parties latérales seront séparés des chœurs et des infirmeries des religieuses par des vitreaux

mobiles.  
des plus

Cinq r

Général

rent à Q

vés sur c

cœurs de

sont : M

dite sœu

Perpetue

bre il fa

appelée

Ste. Ma

Avant

former l

vouemen

jeunes e

devoirs

signèren

son de M

choix q

té de Q

" No

" ral de

" conse

" fonda

" instit

" fait c

" Fa

" trois

" Sœu

L'E

une let

son cœu

de la r

" Qu

" de v

mobiles. Cet édifice sera un des plus vastes de la ville et un des plus beaux par ses formes.

Cinq religieuses choisi parmi les sœurs grises de l'Hopital-Général de Montréal, pour fonder cet établissement, arrivèrent à Québec, le 22 août 1849. Leurs noms resteront gravés sur chaque pierre de la maison qu'elles habitent et dans les cœurs de tous ceux qui savent apprécier la vertu. Ces noms sont : Marie Anne Marcelle Mallet, supérieure ; Julie Pilon, dite sœur Ste. Croix ; Eulalie Perrin, dite sœur St. Joseph ; Perpetue Terriault et Elmire Thérèse Clément. A ce nombre il faut ajouter une novice, venu pareillement de Montréal, appelée Alice Dunn, aujourd'hui professe sous le nom de sœur Ste. Marie.

Avant de quitter pour toujours le toit chéri qui avait vu se former leurs cœurs aux vertus religieuses et aux œuvres du dévouement pour les malheureux, les courageuses fondatrices, jeunes encore et toutes désireuses de remplir dignement leurs devoirs dans la mission que la sainte providence leur confiait signèrent en présence de leur mère la supérieure de leur maison de Montréal l'acte de leur plein et libre consentement au choix qu'on avait fait d'elles pour fonder l'hospice de la charité de Québec, conçu en ces termes :

“ Nous soussignées, sœurs de la charité de l'hôpital-général de Montréal, nommées à la fondation de Québec par le conseil des douze administratrices, consentons à faire cette fondation en nous conformant aux règles de notre saint institut, parce que nous regardons dans ce choix qui a été fait de nous la sainte volonté de Dieu.

“ Fait et passé à l'hôpital-général de Montréal le vingt-trois juin mil-huit-cent-quarante-neuf. Sœur Mallet, Sœur Pilon, Sœur Perrin, Sœur Terriault, Sœur Clément.”

L'Evêque de Montréal leur donna, en date du 6 juillet, une lettre d'obédience remplie de ces sentiments onctueux dont son cœur abonde pour tout ce qui est charité et propre au bien de la religion.

“ Que le seigneur, leur disait-il, vous remplisse de l'esprit de votre vénérable fondatrice. N'oubliez point que vous

" aller prêcher par la pratique des vertus religieuses l'épo  
 " des vierges. Pour accomplir cette sublime mission, attache  
 " vous avec amour à votre sainte règle . . . N'ayez entre vo  
 " qu'un cœur et qu'une âme ; que la sainte et douce paix d  
 " Seigneur soit toujours avec vous . . . Estimez-vous heureux  
 " de ce que le Seigneur a bien voulu se servir de vous pou  
 " faire cette importante fondation . . . Que Dieu vous bénisse  
 " sur la terre que vous allez adopter pour votre patrie. Qu  
 " le Saint-Ange Raphaël vous accompagne dans votre voyage  
 " qu'il vous fasse trouver le trésor que vous cherchez ; qu'  
 " vous ouvre les yeux afin que vous connaissiez tout ce qu  
 " vous avez à faire, et qu'il obtienne à l'établissement don  
 " vous charge la divine providence, l'abondance de toute  
 " sortes de biens tant spirituels que temporels Nous vou  
 " bénissons de tout notre cœur, et nous cesserons de prier pou  
 " le succès de votre œuvre."

Les œuvres que Dieu inspire ne périssent point comme  
 tous les vains projets des hommes, parce qu'elles ont pour  
 principe générateur la vérité et la charité, seule base solide  
 des institutions. En acceptant donc l'œuvre que le ciel  
 proposait à leur dévouement, les religieuses missionnaires de  
 l'hospice de Québec, pensèrent, avec une grande vérité, que  
 leur succès dépendait de leur entière fidélité à maintenir  
 l'esprit de leur maison mère et une sainte union de cœur et  
 d'âme avec les sœurs qu'elles quittaient pour aller travailler  
 à la gloire de Dieu sur un autre théâtre. Ces pieuses dispo  
 sitions de leur cœur durent rester écrites et signées de leur  
 mains comme le consentement cité plus haut. Ce document  
 tout rempli d'expressions touchantes d'humilité, de zèle et de  
 charité devra demeurer dans la maison aussi longtemps que  
 Dieu agitera ses œuvres, le voici :

" Nous soussignées, appelées quoique indignes à fonder à  
 " Québec, sous la juridiction et l'autorité de Monseigneur l'Ar  
 " chevêque de cette ville, une maison de notre institut, nous  
 " nous engageons de tout notre cœur à suivre fidèlement et  
 " ponctuellement et à faire observer de toutes nos forces par  
 " celles qu'il plaira à Dieu de nous donner pour compagnes,

toutes le  
 considér  
 trouvé  
 lieux ne  
 bonne m  
 à elle et  
 de Jésus  
 Provide

SEMINA

en 1663,  
 ency, pre  
 naire form  
 ou de dép  
 soit. L'o  
 ducation  
 ration que  
 maladie.

L'autor

teurs dont

être conti

sont le p

élèves de

lège, et l'

saire d'a

Excepté

directeur

à l'ensei  
 des huma  
 ployés à  
 ture et  
 possède d  
 £2000, u  
 cour de  
 y ait en  
 La pens  
 siasiques

toutes les règles et constitutions de cette maison, que nous considérons comme notre mère ; nous réjouissant d'y avoir trouvé l'esprit religieux ; et afin que l'éloignement des lieux ne nous fasse jamais oublier ce que nous devons à cette bonne mère, nous nous engageons en même temps à nous unir à elle et à toutes les sœurs qui l'habitent dans les S.S. Cœurs de Jésus et Marie, tous les jours aux litanies de la divine Providence."

L. P.....

**SEMINAIRE DE QUEBEC.**—Le Séminaire de Québec fut fondé en 1663, par Monseigneur François de Laval de Montmorency, premier évêque de Québec. Les membres de ce Séminaire forment une corporation sans aucun rapport de filiation ou de dépendance à l'égard de quelque établissement que ce soit. L'œuvre à laquelle ils s'emploient spécialement est l'éducation de la jeunesse. Ils y travaillent sans autre rémunération que la nourriture et le vêtement, en santé comme en maladie.

L'autorité du Séminaire réside dans le bureau des directeurs dont un est le supérieur, élu pour trois ans et ne pouvant être continué plus de six ans. Les autres principaux officiers sont le procureur, le directeur du Grand Séminaire ou des élèves de théologie, le directeur du Petit Séminaire ou Collège, et l'économe. Depuis plusieurs années, il a été nécessaire d'ajouter un assistant-procureur ou préfet des études. Excepté les procureurs, tous les membres du Séminaire, tant directeurs qu'associés ou agrégés, sont ordinairement occupés à l'enseignement, soit de la théologie, soit des sciences, soit des humanités. Plusieurs prêtres non agrégés, sont aussi employés à l'enseignement. Ceux-ci reçoivent outre la nourriture et logement, un modique honoraire. Le Séminaire possède de plus un Cabinet de physique qui a coûté plus de £2000, un Laboratoire et des appareils nécessaires pour un cours de chimie, et la plus belle collection de minéraux qu'il y ait en Canada.—Le nombre des pensionnaires est de 200. La pension des écoliers coûte £17 10s ; La pension des boursiers £20.

**URSULINES DE QUÉBEC.**—Fondées par Madame de la Peltrie en 1630, pour l'instruction des petites filles.

**MOTEL DIRU DE QUÉBEC.**—Fondé le 9 février 1637. Contient 45 à 50 malades ; en reçoit annuellement 650 à 700.

**HOPITAL GENERAL DE QUÉBEC**—Fondé par Mgr. de S. Valier, évêque de Québec en 1693, pour les pauvres Invalides et pour l'instruction des jeunes demoiselles. Cet établissement fut achevé des Récollets par ce prélat en 1692.

**CONGREGATION DE NOTRE DAME DE QUÉBEC.**—Fondée en 1843, dans la paroisse de St. Roch, pour l'instruction des jeunes filles.

**MAISON DES FRÈRES DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE**—Fondée en 1842, par le Rev. Messire C. F. Baillargeon, aujourd'hui évêque de Tloa.

**COLLEGE DE STE. ANNE LA POCATIERRE.**—Fondé en 1827 par le Révd. Messire Chs. Frs. Painchaud, curé de la susdite paroisse. Elèves pensionnaires 110.—Externes 30 —Pension £17 10 0

**SEMINAIRE DE NICOLET.**—Fondé en 1800, par le Rev. Messire Louis Marie Brassard, curé de Nicolet.—Pensionnaires et quart-pensionnaires 120 —Externe 40.—Pension £17 10 dont £16 sont payables d'avance.—Pour les quart-pensionnaires £5.

**URSULINES DES TROIS-RIVIERES.**—Fondées par Mgr. de St. Vallier, évêque de Québec, en 1677, pour l'instruction des petites filles.

**SEMINAIRE DE ST. SULPICE DE MONTREAL.**—Le Séminaire de Montréal fut érigé vers l'année 1660.

**HOPITAL-GENERAL DE MONTREAL.** Fondé par Madame de Terville en 1753, pour les pauvres infirmes et invalides.

**MOTEL-DIEU DE MONTREAL.**—Fondé par Madame de Bul-  
lon, en 1644, pour les pauvres malades.

**CONGREGATION NOTRE-DAME DE MONTREAL.**—Fondée par  
à 700. Mlle. Marguerite Bourgeois, vers 1650, pour l'instruction des  
jeunes filles.

**COLLEGE DE STE. MARIE.**—Cet établissement qui est dû à  
libéralité des citoyens de Montréal, a été fondé en 1848 ;  
est placé sous l'habile direction des RR. PP. Jésuites.

**COLLEGE DE L'ASSOMPTION.**—Fondé en 1841 pour l'instruc-  
tion des jeunes gens.

**COLLEGE DE ST. HYACINTHE.**—Fondé en 1815, par le Rev.  
Messire A. Girouard, curé de cette paroisse.

**PETIT SEMINAIRE DE STE. THERESE.**—Fondé par le Révé.  
Messire Chs. Jos. Ducharme, curé de Ste. Thérèse, en 1825.

**COLLEGE DE CHAMBLY.**—Fondé par le Rev. Messire  
Gignault, curé de Chambly, le 13 juin 1825.

**COLLEGE JOLIETTE**—Fondé par S. u l'honorable B. Joliette,  
le 31 juillet 1846. Ce bel institut a été approuvé par le Sou-  
verain Pontife, Grégoire XVI, et est dévoué à l'instruction de  
jeunesse,



## CHAPITRE DES

## Tableau général des Importations en Canada

| ARTICLES.                                                      | IMPORTATIONS |      | DE QU         |          |
|----------------------------------------------------------------|--------------|------|---------------|----------|
|                                                                | —            |      | de la         |          |
|                                                                | VALEUR.      |      | Grande-Bretag |          |
| Valeur totale des Marchandises payant des droits.....          | £3,951,383   | 16 4 | 2,335,350     | 7        |
| Montant totale des droits perçus.....                          |              |      |               | 112 19 3 |
| Valeur totale des Marchandises libres.....                     | 294,133      | 7 2  | 72,629        | 16       |
| Valeur totale des Marchandises Imposable. et en franchise..... | £4,245,517   | 3 6  | 2,407,980     | 4        |

## Tableau général des Exportations du Canada

| ARTICLES,                    | EXPORT.     |       | A QU        |    |
|------------------------------|-------------|-------|-------------|----|
|                              | —           |       | à la        |    |
|                              | VALEUR.     |       | Grande-Bret |    |
| Total des produits des mines | 9,145       | 12 0  | 3,645       | 0  |
| do do des pêcheries,         | 36,512      | 15 7  | 1,447       | 5  |
| do do de la forêt....        | 1,360,734   | 6 4   | 971 375     | 12 |
| do des animaux et prod.      | 157,580     | 6 0   | 18,099      | 2  |
| do des comest. végétaux      | 1,046,034   | 6 4   | 201,589     | 19 |
| do autres produits agric     | 13,429      | 14 10 | 376         | 1  |
| do produits manufactur.      | 6,676       | 19 1  | 391         | 4  |
| Autres Articles.....         | 39,874      | 0 7   | 3,925       | 10 |
| Grand Total.....             | £ 2,669,998 | 0 9   | 1,200,349   | 15 |

STATIST

ndant l'

YS IMP

Colonies B

des

des Occi.

112 19 3

112 19 3

ndant l'

PAYS EXI

Aux Colon

à

Amér. du

960 4

2,636 1

16,166 15

177,147 11

74 0

1,309 7

3,900 1

202,194 1

## RE DES STATISTIQUES.

pendant l'année expirée le 5 janvier, 1851.

## PAYS IMPORTES.

| de la  | Colonies Britan. |                        | des Etats-Unis. | d'autres pays étrangers. | Montant des droits. |
|--------|------------------|------------------------|-----------------|--------------------------|---------------------|
|        | des Occi.        | de l'Amérique du Nord. |                 |                          |                     |
| 350 7  | 112 19 3         | 73,767                 | 1,450,933       | 90,220                   | £ 615,645 14 8      |
| 629 16 |                  | 22,637                 | 197,782         | 1,083                    |                     |
| 980 4  | 112 19 3         | 96,404                 | 1,648,715       | 91,303                   |                     |

pendant l'année expirée le 5 janvier 1851.

## PAYS EXPORTES.

| à la   | Aux Colonies Britanniques. |                    |                 | aux Etats-Unis. | à d'autres pays étrangers. |
|--------|----------------------------|--------------------|-----------------|-----------------|----------------------------|
|        | à Amér. du Nd.             | aux Indes Occiden. |                 |                 |                            |
| 645 0  |                            |                    |                 | 5,500 12 0      |                            |
| 447 5  |                            |                    |                 | 7,735 18 7      | 26,138 8 0                 |
| 375 12 | 960 4 0                    | 231 0 0            |                 | 385,696 14 8    | 528 18 4                   |
| 999 2  | 2,636 1 2                  | 497 0 0            |                 | 122,663 7 4     | 120 0 0                    |
| 589 19 | 16,166 15 9                | 531 0 0            |                 | 666,896 15 3    | 250 0 0                    |
| 376 1  | 77,147 11 6                | 150 0 0            |                 | 12,989 13 10    |                            |
| 891 4  | 74 0 0                     |                    |                 | 4,870 7 6       | 6 0 0                      |
| 925 10 | 1,309 7 1                  | 100 0 0            |                 | 31,430 8 9      | 27 0 0                     |
|        | 3,900 1 9                  | 585 0 0            |                 |                 |                            |
| 849 15 | 202,194 1 1                | 2,094 0 0          | 1,237,739 17 11 | 27,070 6 4      |                            |

*Tableau général des Exportations, &c.*—Continuation.—**RECAPITULATION.**

|                                                      |            |    |    |
|------------------------------------------------------|------------|----|----|
| Valeur totale des Exportations à la Grande-Bretagne, | £1,200,849 | 15 | 3  |
| Do do aux Colonies de l'Am. N.                       | 202,194    | 1  | 3  |
| Do do aux Indes Occident. Britann.                   | 2,094      | 0  | 0  |
| Do do aux Etats-Unis d'Amérique,                     | 1,237,789  | 17 | 11 |
| Do do à d'autres Pays,                               | 27,070     | 6  | 4  |
|                                                      | <hr/>      |    |    |
|                                                      | 2,669,998  | 0  | 9  |

Aux Exportations on peut ajouter la valeur des vaisseaux construits à Québec, pendant l'année, puisqu'ils sont principalement construits pour être vendus,—disons 32,043 tonneaux, à £10 par tonneaux,

320,430 0 0

Valeur totale des Exportations, tel que rapporté,

---

2,990,428 0 9

Valeur des Exportations de Montréal, £ 436 193 7 1

Do do de Québec, 1,297,423 10 0

Do do de Gaspé, 29 207 5 2

Valeur totale des Export. des ports de mer, 1,762 824 2 3

Do do ports intérieurs, (1) 1.227,603 18 6

---

£2,990,428 0 9

(1) A la valeur des Exportations des ports intérieurs on peut ajouter 20 p. 100—disons

245,520 15 0

(1) Touth  
France, na

Parties d

LA FI

Irlande . .  
Londres, .

Angleterre  
Ecosse . . .  
Isles de

Grande Bre  
des mers

PAV

D'après le  
lation d

TA

## TABLEAUX DE POPULATIONS.

D'après le Recensement du 31 mars 1851, la population de la Grande-Bretagne est comme suit :

| PAYS.                                          | 1851     | Hommes.  | Femmes.  |
|------------------------------------------------|----------|----------|----------|
| Grande Bretag. et îles<br>des mers britanniq.. | 20919531 | 10184687 | 10734844 |
| Angleterre et Gaules..                         | 17905831 | 8754551  | 9151270  |
| Ecosse . . . . .                               | 2870784  | 1363622  | 1507162  |
| Isles des mers brit.                           | 142916   | 66511    | 76405    |
| Londres, . . . . .                             | 2363141  | 1104356  | 1258785  |
| Irlande . . . . .                              | 6515794  | 3176727  | 3339067  |
| Totaux..                                       | 50717997 | 24650454 | 26067533 |

## LA FRANCE ET TOUTES SES POSSESSIONS.

|                                      |            |
|--------------------------------------|------------|
| <i>Parties du monde.</i> —En Europe, | 34,850,000 |
| En Asie,                             | 183,500    |
| En Afrique,                          | 3,219,600  |
| En Amérique,                         | 305,100    |
| En Océanie, (1)                      | 41,000     |
| Total, . . . . .                     | 38,599,200 |

(1) Toutes les Isles de l'Océanie qui appartiennent à la France, ne datent leur établissement que depuis 1842 et 43.

*Périodes successives de la population des Etats-Uni  
depuis le 1er recensement en 1790,*

| Ann. | Populat. | Esclaves | Ann. | Populat. | Esclaves |
|------|----------|----------|------|----------|----------|
| 1790 | 3929328  | 697897   | 1830 | 12866020 | 2009031  |
| 1800 | 5309758  | 893041   | 1840 | 17068666 | 2487355  |
| 1810 | 7239903  | 1191364  | 1850 | 20087909 | 3179589  |
| 1820 | 9638166  | 1538064  |      |          |          |

*Tableau comparatif de la population des Canadas.*

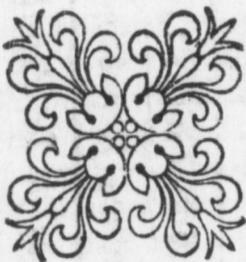
|                    | 1848.     | 1850.     |
|--------------------|-----------|-----------|
| Bas-Canada,        | 770,000   | 800,000   |
| Haut-Canada,       | 725,000   | 791,000   |
| Total des Canadas. | 1,495,000 | 1,591,000 |

D'après un acte passé dans la dernière session du Parlement un Recensement de tout le Canada sera fait en janvier 1852. Nous engageons fortement les personnes de la campagne à s'empresse de donner tous les renseignements qui seront requis par les Commissaires du Recensement. C'est donc d'un grand intérêt pour les cultivateurs que de fournir au gouvernement les informations qu'il désire : attendu que ce n'est seulement qu'en mettant le gouvernement et la législature en possession de ces informations que les différentes localités peuvent espérer de recevoir leur part d'attention convenable, et une juste participation aux octrois pour des améliorations publiques et des fins d'Education." Il existe, nous le savons, bien des idées fausses, à l'approche d'un Recensement ; on n'y voit que Taxes et Impôts, mais nous espérons que ces appréhensions se dissiperont, et que le Clergé et les personnes instruites des différentes paroisses du Bas-Canada

donneront le  
gouvernement,  
immenses qu  
un bon Rec  
Habitants  
deniers pub  
population de  
fusez pas de  
sur le nomb  
da, on va a  
suadé que l  
presseront,  
exhortons d  
chise : car

*-Uni* donneront leurs concours aux Commissaires nommés par le gouvernement, en expliquant et faisant comprendre les avantages immenses qui résulteront pour le pays en général si on obtient un bon Recensement.

*claves* Habitants des campagnes, n'oubliez point que les octrois de deniers publics ne seront faits que proportionnellement à la population des diverses localités. Ainsi prenez garde, et ne refusez pas de donner des informations correctes principalement sur le nombre qui compose vos familles. Dans le Haut-Canada, on va aussi procéder au Recensement : nous sommes persuadé que les habitants de cette section de la province s'empresseront, eux, de donner toutes ces informations. Nous exhortons donc les habitants du Bas-Canada à agir avec franchise ; car il y va de leurs plus chers intérêts.



*Parle-*  
*anvier*  
*ampa-*  
*ts qui*  
*t donc*  
*ir au*  
*que*  
*légis-*  
*entes*  
*ention*  
*ur des*  
*existe,*  
*a Re-*  
*espé-*  
*rgé et*  
*nada*

*Population des Etats-Unis, suivant le 7<sup>e</sup> recensement de 1850.*

| Comprenant :                | Population blanche.   | Population noire, libre. | TOTAL des Populations libres. | Population noire Esclaves. | Rapport fédéral de la population total |
|-----------------------------|-----------------------|--------------------------|-------------------------------|----------------------------|----------------------------------------|
| 31 Etats,<br>5 Territoires, | 19,517,885<br>150,851 | 109200<br>9973           | 19,627,085<br>160824          | 3175902<br>3687            |                                        |
| Grands Totaux               | 19,668,736            | 119,173                  | 19787909                      | 3179589                    | 22.967,498 (*)                         |

(\*) Le nombre des Représentants dans le Sénat des Etats-Unis est de 233.

*Périodes successives de la Population Catholique de tout l'Univers depuis J.-C.*

|                         |                          |                    |
|-------------------------|--------------------------|--------------------|
| I. siècle, 300,000      | VIII. siècle, 30,000,000 | XV. 100,000,000    |
| II. siècle, 2,000,000   | IX. siècle, 40,000,000   | XVI. 125,000,000   |
| III. siècle, 5,000,000  | X. siècle, 45,000,000    | XVII. 185,000,000  |
| IV. siècle, 10,000,000  | XI. siècle, 55,000,000   | XVIII. 250,000,000 |
| V. siècle, 15,000,000   | XII. siècle, 60,000,000  | XIX. 260,000,000   |
| VI. siècle, 20,000,000  | XIII. siècle, 75,000,000 |                    |
| VII. siècle, 25,000,000 | XIV. siècle, 80,000,000  |                    |

VI. siècle, 20,000,000 | XIII. siècle, 75,000,000  
 VII. siècle, 25,000,000 | XIV. siècle, 80,000,000

*Tableau Statistique du COMMERCE du Canada, indiquant la valeur des EXPORTATIONS et des IMPORTATIONS de la Grande Bretagne, de ses colonies et des pays étrangers et du montant des droits perçus dans les Ports du Canada, pendant l'année 1850,—avec le tonnage des vaisseaux entrés ou sortis pendant la même année.*

|                      | COMMERCE.            |    |    |                      |    |         | NAVIGATION.                                   |         |                                                 |  |
|----------------------|----------------------|----|----|----------------------|----|---------|-----------------------------------------------|---------|-------------------------------------------------|--|
|                      | Valeur des EXPORTAT. |    |    | Valeur des IMPORTAT. |    |         | VAISSEAUX DE LA MER.                          |         |                                                 |  |
|                      |                      |    |    |                      |    |         | Tonnage venant des ports britan. et y allant. |         | Tonnage venant des ports étrangers et y allant. |  |
|                      |                      |    |    |                      |    | Entrés. | Sortis.                                       | Entrés. | Sortis.                                         |  |
| Grande Bretagne.     | 1521279              | 15 | 3  | 2407980              | 4  | 0       |                                               |         |                                                 |  |
| Colonies de l'Am. N. | 202194               | 1  | 3  | 96404                | 19 | 6       |                                               |         |                                                 |  |
| Indes Occid. britan. | 2094                 | 0  | 0  | 1112                 | 19 | 3       | 360280                                        | 522093  | 161836 21870                                    |  |
| Etats-Unis, d'Amér   | 1237789              | 17 | 11 | 1648715              | 2  | 5       |                                               |         |                                                 |  |
| Autres pays étrang.  | 27070                | 6  | 4  | 91303                | 18 | 4       |                                               |         |                                                 |  |
|                      | 2990428              | 0  | 9  | 4245517              | 3  | 66.5694 | 360280                                        | 522093  | 161836 21870                                    |  |

Ce Tableau indique seulement les Vaisseaux entrés et sortis des Ports de Québec et de Montréal.—Les ports intérieurs ne sont pas inclus.

*Tableau comparatif du nombre de Gallons de Spiritueux réduits distillés dans la Province du Canada, pendant les années 1847, 1848, 1849 et 1850, avec le Revenu en provenant.*

|            | Nombre de Gallons manufact. |                |                |                | Revenu Perçu. |               |               |              |
|------------|-----------------------------|----------------|----------------|----------------|---------------|---------------|---------------|--------------|
|            | 1847                        | 1848           | 1849           | 1850           | 1847          | 1848          | 1849 *        | 1850         |
| B.-Canada. | 645386                      | 317840         | 246920         | 79914          | £5,378        | 2,648         | 1,959         | 333          |
| H-Canada.  | 1489335                     | 1601698        | 1920088        | 1988198        | 12,411        | 13,347        | 11,080        | 8,284        |
|            | <u>2134721</u>              | <u>1919538</u> | <u>2167008</u> | <u>2068112</u> | <u>17,789</u> | <u>15,995</u> | <u>13,039</u> | <u>8,617</u> |

(\*) L'acte 12 Victoria, Chap. 14, Sec. 2 réduisant le droit à 1d par gallon est venu en opération le 25 avril 1849.

Comme on peut le voir par le tableau ci-dessus, la Tempérance dans le Bas-Canada a progressée depuis 1847. Espérons que bientôt nous aurons la consolation de voir le nombre de gallons de spiritueux fabriqué dans le Bas-Canada réduit à un chiffre très bas, pour ne pas dire d'avantage.

indiquant le nombre de Vaisseaux et leur tonnage, qui ont passé dans pendant l'année 1850.

Tableau indiquant le nombre de Vaisseaux et leur tonnage, qui ont passé dans les canaux Welland, du St. Laurent et de Chambly pendant l'année 1850, et le montant du revenu en provenant :—

|                                              | Nomb.        | Tonneaux       | Montant des Péages sur les vaisseaux. |
|----------------------------------------------|--------------|----------------|---------------------------------------|
| <b>Vaiss. et bateaux-à-vapeur britanni.:</b> |              |                |                                       |
| Canal Welland,                               | 1799         | 302227         | £1,096 11 0                           |
| Canaux du St. Laurent,                       | 5972         | 443980         | 1,251 9 3                             |
| Canal de Chambly,                            | 2445         | 124759         | 322 4 1                               |
| <b>Total britannique,</b>                    | <b>11379</b> | <b>853612</b>  | <b>£2,670 4 5</b>                     |
| <b>Vaiss. et bateaux-à-vapeur étrangers:</b> |              |                |                                       |
| Canal Welland,                               | 1799         | 302227         | 1,783 10 8                            |
| Canal du St. Laurent,                        | 197          | 16200          | 50 11 8                               |
| Canal de Chambly,                            | 433          | 18436          | 52 0 3                                |
| <b>Total étranger,</b>                       | <b>2429</b>  | <b>336863</b>  | <b>1,886 2 7</b>                      |
| <b>Grand total britannique et étranger,</b>  | <b>13808</b> | <b>1190475</b> | <b>4,556 7 1</b>                      |

*Tableau indiquant le Revenu Brut provenant des Péages des Canaux pendant l'année 1850.*

|                               |         |    |   |
|-------------------------------|---------|----|---|
| Canal Welland,                | £37,925 | 17 | 7 |
| Canaux du St. Laurent,        | 20 393  | 1  | 2 |
| Canal de Chambly,             | 2.966   | 19 | 0 |
| Canal de la baie de Burlingt. | 3,679   | 6  | 2 |
| Ecluses de Ste. Anne,         | 807     | 6  | 7 |
| -----                         |         |    |   |
| Total,                        | £65.772 | 10 | 6 |

*Tableau indiquant le Revenu Brut et Net provenant des Péages des Canaux, pendant l'année 1850, comparé au même revenu des trois années :—*

|                          | 1847  | 1848  | 1849  | 1850  |
|--------------------------|-------|-------|-------|-------|
| Revenu brut des péages,  | 50131 | 46493 | 56200 | 65772 |
| Frais de perception. (*) | 8999  | 9678  | 8167  | 10661 |
| Revenu Net,              | 41132 | 36815 | 48033 | 55110 |

Moyenne annuelle du Revenu Net, £45,272.

Les chelins et fractions sont retranchés.

(\*) Cette somme couvre la dépense des Eclusiers et des maîtres d'Ecluses ainsi que des percepteurs des péages.

*Tableau comparatif du Revenu de tous les ports du Canada, pour le t. imestre expirant le 5 avril 1850 et 1851.*

|          |         |   |   |
|----------|---------|---|---|
| En 1850, | £28.278 | 1 | 5 |
| En 1851, | £37,936 | 9 | 9 |

**Tableau comparatif du Revenu Brut et Net provenant des droits de Douanes, pendant les années 1847, 1848, 1849 et 1850.**

|                    | 1847   |    |    | 1848   |    |    | 1849   |   |   | 1850.  |    |   |
|--------------------|--------|----|----|--------|----|----|--------|---|---|--------|----|---|
| Recettes brutes, £ | 414633 | 5  | 6  | 334029 | 8  | 9  | 44547  | 5 | 1 | 615694 | 13 | 8 |
| Perceptions,       | 32185  | 7  | 8  | 32597  | 11 | 10 | 31810  | 1 | 4 | 34562  | 1  | 8 |
| Revenu Net         | 382447 | 17 | 10 | 301431 | 16 | 11 | 412737 | 3 | 9 | 581132 | 12 | 0 |

**Etat comparatif des droits perçus au port de Montréal dans les trimestres finissant respectivement au 10 Octobre 1850 et au 10 Octobre 1851.**

|                                               | 1850   | 1851   | Différence en faveur de 1851. |
|-----------------------------------------------|--------|--------|-------------------------------|
| <b>RECETTES BRUTES</b>                        |        |        |                               |
| dans les trimestres finissant le 10 Octobre,  | 92795  | 109253 | £16,468                       |
| Recettes totales depuis le 6 Janv. au 10 Oct. | 211063 | 259508 | £48,445                       |

*Tableau extrait du Revenu et des Dépenses du Fonds consolidé de 1850.*

| RECETTES.           |   |                     |          | DEPENSES. |                     |                       |          |    |   |
|---------------------|---|---------------------|----------|-----------|---------------------|-----------------------|----------|----|---|
| Douanes.            | { | Montréal et Québec, | 330,480  | 14        | 11                  | Intérêt sur la dette, | £197,029 | 3  | 5 |
|                     |   | Ports Intér.        | 253,049  | 15        | 4                   | Liste Civile,         | 69,470   | 18 | 9 |
|                     |   | Divers,             | 46,424   | 15        | 11                  | Actes et Ordonnances, | 17,529   | 3  | 0 |
| Travaux Publics,    |   | 52,563              | 17       | 7         | Actes Provinciaux,  | 105,489               | 14       | 8  |   |
| Revenu Territorial, |   | 21,714              | 18       | 8         | Votes du Parlement, | 142,544               | 12       | 6  |   |
|                     |   |                     |          |           |                     | Total des Dépenses,   | £532,063 | 12 | 4 |
|                     |   |                     |          |           |                     | Ajoutez l'excédent du |          |    |   |
|                     |   |                     |          |           |                     | Revenu sur les Dép.   | 172,170  | 10 | 1 |
| Total de Recettes,  |   |                     | £704,234 | 2         | 5                   | Total courant,        | £704,234 | 2  | 5 |

*Etat Sommaire des Recettes et des Dépenses du Gouvernement du Bas-Canada, depuis l'établissement de la Constitution jusqu'à l'Union des Canadas.*

Le premier état des revenus et des dépenses du gouvernement du Bas-Canada, qui fut présenté à la chambre d'Assemblée de la province, le fut en mars 1796, par un message de lord Dorchester, alors gouverneur en chef. Il appert de cet état que tous les revenus du Bas-Canada, y compris le revenu casuel et territorial et les droits de douanes, sont impies

coloniaux, les frais de l'administration, le dépe... £10,426. Les dépenses furent de... doivent être... faire du g... lieutenant... ration de... de \$6, 899... leurs et s... prothonot... déboursés... avait \$1... es juges l... fonctionn... ionnaire... blité de l... juge de C... 1871 alo... dans le... dépense... En 18... les dépenses... laient au... \$3,077,1... gen d'ic... ne tdu re... peu plus... ration d... déjà mon... chef de... juge en... puins... En 18... manda, à... dépense... qués m...

coloniaux, se montaient à \$11,459 courant. Sur cette somme (les frais de collection déduits) il restait au gouvernement \$10,426.

Les dépenses du gouvernement pour cette année (1796) furent de \$24,711 courant, et celles de la législature qui devoient être ajoutées à cette somme de \$ 1565 cour. Le salaire du gouverneur était alors de \$2000 strg., et celui du lieutenant-gouverneur de \$750. Les dépenses de l'administration de la justice comprises dans la somme ci-dessus, furent de \$6,398 strg., y compris le salaire des juges ceux des procureurs et solliciteurs généraux, des shérifs, des coronaires, des prothonotaires, des greffiers de la couronne, de la paix, et leurs déboursés et contingens. Le juge en chef de la province avait \$1,200 strg., par an, le juge en chef de Montréal, \$900. Les juges puinés, 500, le juge de la vice amirauté \$200 (le seul fonctionnaire de la province dont le salaire soit demeuré stationnaire et qui devrait certainement, en égard à la respectabilité de l'emploi, être mis sur une plus haute échelle) un juge de Caspé \$100. Dans la somme ci-dessus sont compris \$871 alloués au Haut-Canada, pour sa part des droits levés dans le Bas-Canada. La différence entre le revenu et la dépense fut supplée à même le trésor impérial.

En 1810, époque à laquelle l'assemblée offrit de défrayer les dépenses nécessaires du gouvernement, ces dépenses s'élevaient augmentées à \$45,835 courant, auxquels on doit ajouter \$3,077, pour salaires d'officiers de la législation, et les contingens d'icelle; faisant en tout \$48 912 courant. Le montant net du revenu durant l'année précédente (1809) avait été d'un peu plus de \$25,000 courant. Les dépenses de l'administration de la justice, compris dans la somme ci-dessus, s'élevaient déjà montés à plus de \$10,000 strg.; le salaire du juge en chef de la province étant monté à \$1,500 strg., celui du juge en chef de Montréal à \$1000 strg., et celui des juges puinés, à \$750 sterling.

En 1818, lorsque le gouverneur sir John Sherbrooke demanda à l'assemblée de voter les sommes nécessaires pour les dépenses annuelles de la province, le montant requis par l'assemblée mis devant la chambre fut de \$66,281 sterling. Les

Le premier état des revenus et des dépenses du gouvernement du Bas-Canada, qui fut présenté à la chambre d'Assemblée de la province, le fut en mars 1796, par un message de lord Dorchester, alors gouverneur en chef. Il appert de cet état que tous les revenus du Bas-Canada, y compris le revenu casuel et territorial et les droits de douanes, sont

salaires des juges puînés s'étaient élevés à £900 sterlg. Le revenu pour l'année finissant au 5 janvier 1818 fut de 108,925 ct.

En 1823, les estimés furent de £62,309 stg., dont £17,711 pour l'administration de la justice et £6,686, pour les dépenses de la législature. Pour la première fois un bill de subsides fut passé pour l'année, accordant, à quelques exceptions près, tout ce qui était demandé. Les comptes publics pour l'année précédente (1822) montraient que les revenus s'étaient élevés à £87,399 ct. Les comptes mis devant l'assemblée, à la session suivante, montraient que le revenu de cette année s'était élevé (1823) jusqu'à £102,602 stg., dont £21,665 pour la justice, outre £21,009 ct., pour les dépenses de la législature.

1825.—La dépense, en 1825, fut de £69,527 stg., dont £11,113 pour les dépenses de la législature, et £17,322 pour la justice, le revenu de £144,660 ct. Un recensement fait cette année fixa la population à 423,680 âmes, premier recensement fait depuis la cession du pays, à laquelle époque elle se montait à 60,000.

1829.—Le revenu net en 1829, la part du Haut-Canada payée, fut de £128,345 cour. ; la dépense, de £55,309.

1832.—Le revenu net de l'année finissant au 10 octobre 1832, fut de £174,473 courant, la dépense pour l'année étant de £155,994 strg., dont £18,565 strg. pour la législature, £20,319 strg., pour la justice, £9000, pour le canal de Champlain, £12,778 pour des améliorations intérieures, les frais d'une élection générale, un recensement, et des dons pour des institutions charitables et littéraires, £29,225 pour les fins d'éducation. Le recensement montrait que la population s'était élevée à 511,919 âmes, montrant un accroissement de 88,288 en 6 ans, dont 21,594 étaient venus par l'immigration du Royaume-Uni, 311 des colonies voisines, et 150 étrangers.

Le dernier estimé soumis à l'assemblée du Bas-Canada le fut en novembre 1835; on demandait 62,753. Le montant du revenu pour l'année finissant au 10 oct. 1835 fut de £305,910 courant, sujet à une déduction de £54,876, en faveur du Haut-Canada, et les dépenses de la collection.

1840.

£57,424

de £146,

pour la p

instituti

[Pou

1840.—Le revenu net pour 1840, l'année avant l'Union, les £57,424 du Haut-Canada payé, fut de £182,265, la dépense de £146,413, dont £5,626 pour le conseil Spécial, £21,387 pour la police rurale, et la police des villes, £4,175 pour les institutions charitables, et £3,890 pour les écoles.

[Pour les autres années, voir le tableau suivant.]

|      |         |         |        |
|------|---------|---------|--------|
| 1840 | 182,265 | 146,413 | 35,852 |
| 1839 | 175,000 | 140,000 | 35,000 |
| 1838 | 168,000 | 135,000 | 33,000 |
| 1837 | 160,000 | 130,000 | 30,000 |
| 1836 | 155,000 | 125,000 | 30,000 |
| 1835 | 150,000 | 120,000 | 30,000 |
| 1834 | 145,000 | 115,000 | 30,000 |
| 1833 | 140,000 | 110,000 | 30,000 |
| 1832 | 135,000 | 105,000 | 30,000 |
| 1831 | 130,000 | 100,000 | 30,000 |
| 1830 | 125,000 | 95,000  | 30,000 |
| 1829 | 120,000 | 90,000  | 30,000 |
| 1828 | 115,000 | 85,000  | 30,000 |
| 1827 | 110,000 | 80,000  | 30,000 |
| 1826 | 105,000 | 75,000  | 30,000 |
| 1825 | 100,000 | 70,000  | 30,000 |
| 1824 | 95,000  | 65,000  | 30,000 |
| 1823 | 90,000  | 60,000  | 30,000 |
| 1822 | 85,000  | 55,000  | 30,000 |
| 1821 | 80,000  | 50,000  | 30,000 |
| 1820 | 75,000  | 45,000  | 30,000 |
| 1819 | 70,000  | 40,000  | 30,000 |
| 1818 | 65,000  | 35,000  | 30,000 |
| 1817 | 60,000  | 30,000  | 30,000 |
| 1816 | 55,000  | 25,000  | 30,000 |
| 1815 | 50,000  | 20,000  | 30,000 |
| 1814 | 45,000  | 15,000  | 30,000 |
| 1813 | 40,000  | 10,000  | 30,000 |
| 1812 | 35,000  | 5,000   | 30,000 |
| 1811 | 30,000  | 0,000   | 30,000 |
| 1810 | 25,000  | 0,000   | 25,000 |



|      |         |         |        |
|------|---------|---------|--------|
| 1840 | 182,265 | 146,413 | 35,852 |
| 1839 | 175,000 | 140,000 | 35,000 |
| 1838 | 168,000 | 135,000 | 33,000 |
| 1837 | 160,000 | 130,000 | 30,000 |
| 1836 | 155,000 | 125,000 | 30,000 |
| 1835 | 150,000 | 120,000 | 30,000 |
| 1834 | 145,000 | 115,000 | 30,000 |
| 1833 | 140,000 | 110,000 | 30,000 |
| 1832 | 135,000 | 105,000 | 30,000 |
| 1831 | 130,000 | 100,000 | 30,000 |
| 1830 | 125,000 | 95,000  | 30,000 |
| 1829 | 120,000 | 90,000  | 30,000 |
| 1828 | 115,000 | 85,000  | 30,000 |
| 1827 | 110,000 | 80,000  | 30,000 |
| 1826 | 105,000 | 75,000  | 30,000 |
| 1825 | 100,000 | 70,000  | 30,000 |
| 1824 | 95,000  | 65,000  | 30,000 |
| 1823 | 90,000  | 60,000  | 30,000 |
| 1822 | 85,000  | 55,000  | 30,000 |
| 1821 | 80,000  | 50,000  | 30,000 |
| 1820 | 75,000  | 45,000  | 30,000 |
| 1819 | 70,000  | 40,000  | 30,000 |
| 1818 | 65,000  | 35,000  | 30,000 |
| 1817 | 60,000  | 30,000  | 30,000 |
| 1816 | 55,000  | 25,000  | 30,000 |
| 1815 | 50,000  | 20,000  | 30,000 |
| 1814 | 45,000  | 15,000  | 30,000 |
| 1813 | 40,000  | 10,000  | 30,000 |
| 1812 | 35,000  | 5,000   | 30,000 |
| 1811 | 30,000  | 0,000   | 30,000 |
| 1810 | 25,000  | 0,000   | 25,000 |

rlg. Y  
de 106  
£17,717  
dépense  
sides fu  
près, tou  
l'année  
aient éle  
blée, à la  
te année  
£21,665  
de la lé  
stg., don  
322 pou  
ment fai  
emier re  
le époque  
ut-Canada  
09.  
10 octobr  
année étan  
égislature  
de Cham  
rais d'un  
des insti  
fins d'édu  
ion s'étai  
de 88,289  
migration du  
ngers.  
Canada le  
e montant  
de £305,  
faveur de

Le montant dépensé cette année est payé en totalité

*Etat général du REVENU et des DEPENSES*  
*des Canadas, jusqu'à l'année 1849.*

Annuelles

**REVENU**

| Années. | Revenu Territorial. |    |    | Revenu prélevé en vertu d'Actes Impériaux. |       |       | Revenu prélevé en vertu d'Actes Impériaux et Provinciaux. |    |    |
|---------|---------------------|----|----|--------------------------------------------|-------|-------|-----------------------------------------------------------|----|----|
|         |                     |    |    |                                            |       |       |                                                           |    |    |
| 1841    | 61,653              | 9  | 8  | .....                                      | ..... | ..... | 252,686                                                   | 3  | 11 |
| 1842    | 106,451             | 17 | 8  | .....                                      | ..... | ..... | 312,921                                                   | 14 | 0  |
| 1843    | 103,613             | 18 | 5  | .....                                      | ..... | ..... | 272,312                                                   | 12 | 6  |
| 1844    | 70,863              | 18 | 3  | 114,149                                    | 18    | 1     | 33,846                                                    | 19 | 0  |
| 1845    | 122,541             | 4  | 6  | 104,555                                    | 11    | 9     | 37,002                                                    | 9  | 2  |
| 1846    | 102,491             | 16 | 9  | 101,406                                    | 15    | 0     | 31,068                                                    | 9  | 3  |
| 1847    | 33,046              | 14 | 3  | 110,532                                    | 0     | 1     | 56,967                                                    | 10 | 2  |
| 1848    | 61,155              | 3  | 4  | 10,089                                     | 7     | 6     | 48,961                                                    | 10 | 4  |
| 1849    | 41,598              | 2  | 10 | .....                                      | ..... | ..... | 41,161                                                    | 5  | 5  |
| Tot.    | 703,416             | 5  | 8  | 440,733                                    | 12    | 5     | 1,086,926                                                 | 13 | 9  |

**PROV**

| Revenu prélevé en vertu d'Actes Provinciaux. |
|----------------------------------------------|
| 11,491                                       |
| 24,500                                       |
| 16,150                                       |
| 353,491                                      |
| 371,674                                      |
| 353,901                                      |
| 349,344                                      |
| 364,773                                      |
| 476,632                                      |
| 3,321,988                                    |

**DEPENSES**

| Années. | Salaires, Commissions, Collections, Réparations, &c. |    |   | Législature. |    |    | Education. |    |   |
|---------|------------------------------------------------------|----|---|--------------|----|----|------------|----|---|
|         |                                                      |    |   |              |    |    |            |    |   |
| 1841    | 230,355                                              | 6  | 2 | 25,028       | 14 | 5  | 18,494     | 15 | 6 |
| 1842    | 259,903                                              | 12 | 3 | 19,425       | 15 | 1  | 23,356     | 15 | 3 |
| 1843    | 238,985                                              | 13 | 9 | 28,700       | 17 | 4  | 19,657     | 14 | 3 |
| 1844    | 303,703                                              | 1  | 2 | 14,278       | 19 | 5  | 67,205     | 6  | 7 |
| 1845    | 339,426                                              | 17 | 4 | 40,274       | 17 | 10 | 80,549     | 1  | 0 |
| 1846    | 442,699                                              | 7  | 2 | 41,389       | 16 | 11 | 64,033     | 14 | 6 |
| 1847    | 489,117                                              | 19 | 6 | 36,754       | 3  | 9  | 66,992     | 10 | 5 |
| 1848    | 401,534                                              | 10 | 8 | 21,080       | 13 | 1  | 66,518     | 18 | 1 |
| 1849    | 541,685                                              | 19 | 2 | 53,466       | 4  | 11 | 72,541     | 0  | 6 |
| Tot.    | 3,517,412                                            | 17 | 2 | 280,400      | 2  | 9  | 479,349    | 16 | 1 |

**PROV**

| Travaux  |
|----------|
| 14,31    |
| 212,43   |
| 548,41   |
| 705,67   |
| 549,68   |
| 371,65   |
| 222,83   |
| 207,41   |
| † 5,33   |
| 2,837,71 |

† Le montant dépensé cette année et payé en débenture

'est pas

Annuelles de la Province du Canada, depuis l'Union

PROVINCIAL.

|  | Revenu<br>prelevé en vertu<br>d'Actes<br>Provinciaux. | Revenu<br>provenant<br>de<br>diverses sources. | Grands Totaux.  |
|--|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------|-----------------|
|  | 11,491 4 5                                            | 20,998 14 10                                   | 346,829 12 10   |
|  | 24,500 1 10                                           | 35,269 10 9                                    | 479,143 4 3     |
|  | 16,150 1 1                                            | 53,501 6 9                                     | 445,577 18 9    |
|  | 353,491 4 8                                           | 63,278 14 7                                    | 635,630 14 7    |
|  | 371,674 7 3                                           | 66,117 12 1                                    | 701,891 4 9     |
|  | 353,901 18 4                                          | 80,513 0 7                                     | 669,381 19 11   |
|  | 349,344 2 8                                           | 153,945 14 11                                  | 703,834 2 1     |
|  | 364,773 2 6                                           | 92,935 17 4                                    | 577,915 1 0     |
|  | 476,632 2 7                                           | 114,086 3 10                                   | 673,477 14 8    |
|  | 2,321,988 5 6                                         | 680,646 15 8                                   | 5,333,681 12 10 |

PROVINCIALES.

|  | Travaux Publics. | Distribution<br>des Loix. (*) | Grands Totaux. |
|--|------------------|-------------------------------|----------------|
|  | 14,314 7 4       | 345 0 0                       | 288,236 3 5    |
|  | 212,433 1 5      | 563 13 0                      | 515,682 17 1   |
|  | 548,410 5 7      | .....                         | 935,754 11 1   |
|  | 705,673 10 7     | 473 4 9                       | 1,091,334 12 6 |
|  | 549,681 13 7     | 245 0 0                       | 1,010,177 10 2 |
|  | 371,654 8 2      | 783 0 5                       | 920,564 7 2    |
|  | 222,829 1 6      | 489 11 2                      | 816,182 6 4    |
|  | 207,402 18 0     | 425 0 0                       | 696,961 19 10  |
|  | ‡ 5,320 8 7      | 450 0 0                       | 673,463 13 2   |
|  | 2,837,726 18 6   | 3,774 9 4                     | 6,848,357 13 4 |

\* est pas compris. — (\*) Nous avons placé en colonne parti-

culière, sous le chef : *Distribution des Loix*, les dépenses encourues par la Province pour cet objet, qui, pris en moyenne, coûte environ £420 par année. Une personne employée dans un des départements pulics avec un salaire qui ne devrait pas être plus de £200, pourrait faire cet ouvrage qui ne doit durer que très peu de temps, et beaucoup d'autres ouvrages qui pourraient lui être assignés, ce qui affectuerait une économie de £220.

|    |    |    |    |
|----|----|----|----|
| 1  | 10 | 10 | 10 |
| 2  | 10 | 10 | 10 |
| 3  | 10 | 10 | 10 |
| 4  | 10 | 10 | 10 |
| 5  | 10 | 10 | 10 |
| 6  | 10 | 10 | 10 |
| 7  | 10 | 10 | 10 |
| 8  | 10 | 10 | 10 |
| 9  | 10 | 10 | 10 |
| 10 | 10 | 10 | 10 |

PROVINCES



|    |    |    |    |
|----|----|----|----|
| 1  | 10 | 10 | 10 |
| 2  | 10 | 10 | 10 |
| 3  | 10 | 10 | 10 |
| 4  | 10 | 10 | 10 |
| 5  | 10 | 10 | 10 |
| 6  | 10 | 10 | 10 |
| 7  | 10 | 10 | 10 |
| 8  | 10 | 10 | 10 |
| 9  | 10 | 10 | 10 |
| 10 | 10 | 10 | 10 |

— ( ) Nous avons placé en colonne partielle les comptes —

SIE  
LE  
Son E  
Comte d'E  
T. gouver  
Nord, et c  
et pour le  
Ecosse, du  
ce-Edouar  
Hon. Ma  
" A.  
" L.  
" W.  
" F.  
" E.  
" R.  
" Jo  
" Ja  
" Jo  
" Jo  
M. P. J



## CANADA.

SIEGE DU GOUVERNEMENT, A QUEBEC.

### LE GOUVERNEUR-GENERAL.

Son Excellence le Très Honorable JAMES, Comte d'EGIN et de KINCARDINE, Baronnet K. T. gouverneur-général de l'Amérique Britannique du Nord, et capitaine général et gouverneur en chef dans et pour les Provinces du Canada, et la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Bruswick et des Isles du Prince-Edouard et Vice Amiral d'icelles, &c., &.

### CONSEIL EXECUTIF.

Hon. Malcolm Cameron,—*Président.*

“ A. N. Morin,—*Secrétaire-Provincial.*

“ L. T. Drummond,—*Proc. Général du B.-C.*

“ W. Richards,—*Proc. Général du H.-Canada.*

“ F. Hincks,—*Inspecteur-Général.*

“ E. P. Taché,—*Receveur-Général.*

“ R. E. Caron,—*Président du Conseil Législ.*

“ John Young,—*Comm. des Travaux Publics.*

“ James Morris,—*Maitre Général des Postes.*

“ John Rolph,—*Com. des Terres de la Couronne.*

“ John Ross,—*Soll. Général du Haut-Canada.*

M. P. J. O. Chauveau,—*Soll. Général du B.-Canada.*



ms de  
On ne  
par le  
s sou  
aquell  
fin qu  
homme  
; faite  
dans le  
nte che  
rais ex  
cc vous  
  
tel St  
es.  
  
LAIRES  
7 14  
1 2  
00 0  
00 0  
inconnu  
7 15  
22 4  
75 0  
  
00 0  
00 0  
22 4  
22 4  
75 0  
75 0  
75 0  
75 0

**HAUT-CANADA.**

|                                             |     |   |   |
|---------------------------------------------|-----|---|---|
| A. Meredith, Assist. Secrétaire Provincial, | 500 | 0 | 0 |
| D. Harrington, 1er clerc,                   | 300 | 0 | 0 |
| Grant Powell,                               | 222 | 4 | 4 |
| Henry E. Steel,                             | 175 | 0 | 0 |
| Chs. J. Birch,                              | 175 | 0 | 0 |
| C. St. George Yarwood,                      | 175 | 0 | 0 |

**BUREAU DU CONSEIL EXECUTIF.**

|  |                       |     |   |   |
|--|-----------------------|-----|---|---|
|  | Greffier.             | 500 | 0 | 0 |
|  | W. H. Lee, Assistant, | 400 | 0 | 0 |
|  | S. B. Smith,          | 222 | 4 | 4 |
|  | F. Fallerand,         | 200 | 0 | 0 |
|  | W. A. Himsworth,      | 200 | 0 | 0 |
|  | O. Côté,              | 175 | 0 | 0 |
|  | Thos. Burns.          | 187 | 0 | 0 |
|  | Fréd. H. Himsworth.   |     |   |   |

**BUREAUX DES PROCUREURS ET SOLLICITEURS GENERAUX.**

|                                               |       |   |   |
|-----------------------------------------------|-------|---|---|
| Hon. L. T. Drummond, Pro.-Gén. du B.C.,       | 1,100 | 0 | 0 |
| Hon. W. B. Richards, Pro.-Gén. pour le H.-C., | 1,100 | 0 | 0 |
| M. P. J. O. Chauveau, Sol.-gén. du B.-C.,     | 600   | 0 | 0 |
| Hon. Jos. Ross, Sol.-gén. pour le H.-C.,      | 600   | 0 | 0 |
| George Futvoye,                               | 300   | 0 | 0 |
| M. A. Higgins,                                | 100   | 0 | 0 |

**BUREAU DE L'ADJUDANT-GENERAL.**

|                                                  |     |   |   |
|--------------------------------------------------|-----|---|---|
| A. de Sallaberry lieut.-col, Adj.-Gén. du B.-C., | 500 | 0 | 0 |
| D. G. McDonell, lieut. col. Adj.-Gén. du H.-C.   | 500 | 0 | 0 |
| E. W. Antrobus, aide-de Camp Prov.               | 185 | 0 | 0 |
| Peter L. McDonell,                               | 170 | 0 | 0 |
| Jos. Thompson,                                   | 135 | 0 | 0 |
| Chs. Petitclair,                                 |     |   |   |

**BUREAU DU DOMAINE.**

|                         |     |   |   |
|-------------------------|-----|---|---|
| L'hon. W. F. Primerose, | 100 | 0 | 0 |
|-------------------------|-----|---|---|

## DEPARTEMENT DES SAUVAGES.

|                                                      |        |          |         |
|------------------------------------------------------|--------|----------|---------|
| Le Secrétaire du Gouverneur, Surintendant,           | }      |          | Ces sa- |
| S. Y. Chesley, assistant do                          |        | laires   |         |
| M. Turnor, 1er. clerc,                               |        | sont pa- |         |
| D. C. Napier, visiteur et surintendant pour le B.-C. |        | yés par  |         |
| J. B. Clench, } Visiteur et surintendant pour le     |        | l'An-    |         |
| F. Anderson, } Haut-Canada,                          | gleter |          |         |

**CHATEAU ST. LOUIS, vis-à-vis la Place d'Armes.**

### BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

|                               |      |   |   |
|-------------------------------|------|---|---|
| Hon. John Rolph, Commissaire, | 1000 | 0 | 0 |
| assistant,                    | 600  | 0 | 0 |

### BUREAU DE L'ARPENTAGE.

#### BAS-CANADA.

|                                          |     |   |   |
|------------------------------------------|-----|---|---|
| Jos. Bouchette, Arpenteur-Général,       | 375 | 0 | 0 |
| E. W. Fletcher, secrétaire et arpenteur, | 175 | 0 | 0 |
| P. L. Morin, Dessinateur et arpenteur,   | 175 | 0 | 9 |
| J. B. R. Raymond, clerc,                 | 125 | 0 | 0 |

#### HAUT-CANADA.

|                                       |     |   |   |
|---------------------------------------|-----|---|---|
| Andrew H. Russell, arpenteur général, | 325 | 0 | 0 |
| Thos. Devine, assistant do            | 170 | 0 | 0 |
| W. B. Spragge, 1er. clerc,            | 325 | 0 | 0 |
| Clercs. { Thos. Hector,               | 275 | 0 | 0 |
| Henry J. Jones,                       | 200 | 0 | 0 |
| F. R. Roche, extra-clerc,             | 150 | 0 | 0 |
| Jeremiah Alley, { 7s-6d. par jour.    |     |   |   |
| F. A. Hall,                           |     |   |   |

### DEPARTEMENT DES COMPTES.

|                          |     |   |   |
|--------------------------|-----|---|---|
| W. F. Collins, compteur, | 250 | 0 | 0 |
| Chs. W. Shay,            | 150 | 0 | 0 |
| Clercs. { Chs. W. Maçon, | 150 | 0 | 0 |
| J. C. Gibb,              | 120 | 0 | 0 |
| Geo. A. Holmes,          | 110 | 0 | 0 |

CORRESPONDANCE.

|        |                                                     |     |   |   |
|--------|-----------------------------------------------------|-----|---|---|
| es sa  | AN S-CANADA,                                        | 325 | 0 | 0 |
| laires | an Langevin, 1er clerc,                             | 150 | 0 | 0 |
| ontpa  | Clercs. { Thos. Hammand,                            | 125 | 0 | 0 |
| és par | { N. F. Laurent,                                    |     |   |   |
| l'An-  | AUT-CANADA.                                         | 250 | 0 | 0 |
| gleter | C. Tarbutt,                                         | 150 | 0 | 0 |
| Place- | W. F. Whitcher,                                     |     |   |   |
|        | Clercs-Extra. { James McDonagh, } 7s.-6d. par jour. |     |   |   |
|        | { D. G. McLellan. }                                 |     |   |   |

Sous l'Acte 12 Vict. Chap. 31, sont employés :

|     |                                                |     |   |   |
|-----|------------------------------------------------|-----|---|---|
| 0 0 | W. M. Dawson, Geo. A. Holmes, Jos Prendergast. |     |   |   |
| 0 0 | <b>BIENS DES JESUITES.</b>                     |     |   |   |
|     | Félix Fortier, 1er clerc,                      | 150 | 0 | 0 |
|     | J. Judah, clerc extra,                         | 113 | 0 | 0 |

**BUREAU D'ENREGISTREMENT,**

|     |                                   |     |   |   |
|-----|-----------------------------------|-----|---|---|
| 0 0 | Le Secrétaire Provincial,         | 300 | 0 | 0 |
| 0 0 | Thos. Amiot, Député-Régistrateur, | 300 | 0 | 0 |
| 0 9 | Clercs. { W. Kent,                | 222 | 4 | 4 |
| 0 0 | { G. H. Lane,                     | 194 | 8 | 8 |

**INSPECTEUR-GENERAL.**

|     |                                     |       |    |   |
|-----|-------------------------------------|-------|----|---|
| 0 0 | Hon. F. Hincks, Inspecteur-général, | 1,000 | 0  | 0 |
| 0 0 | Joseph Cary, député, do.            | 666   | 13 | 4 |
| 0 0 | Mathew Ryan, clerc de confiance,    | 250   | 0  | 0 |
| 0 0 | W. Dickinson, } Teneurs de livre.   | 275   | 0  | 0 |
| 0 0 | A. Gordon, }                        | 200   | 0  | 0 |
| 0 0 | { D. A. Ross,                       | 275   | 0  | 0 |
|     | { John Drysdal,                     | 175   | 0  | 0 |
|     | { Archibald Cary,                   | 150   | 0  | 0 |
|     | { Ls. Prevost.                      | 200   | 0  | 0 |

**BUREAU DES DOUANES.**

|     |                                  |     |   |   |
|-----|----------------------------------|-----|---|---|
| 0 0 | R. L. M. Bouchette, Commissaire, | 500 | 0 | 0 |
| 0 0 | A. S. Menzies,                   | 175 | 0 | 0 |
| 0 0 | H. H. Duffill,                   | 160 | 0 | 0 |

|                 |     |    |
|-----------------|-----|----|
| J. R. Audy,     | 182 | 10 |
| John Boyd,      | 150 | 0  |
| James A. Green, | 150 | 0  |

**BUREAU DES STATISTIQUES.**

|                |     |   |
|----------------|-----|---|
| W. C. Crofton, | 275 | 0 |
|----------------|-----|---|

**RECEVEUR-GENERAL.**

|                                      |       |    |
|--------------------------------------|-------|----|
| Hon. Et. Taché, Receveur-Général,    | 1,000 | 0  |
| C. E. Anderson, clerc de confiance,  | 400   | 0  |
| { Théophile Dufort, 1er.             | 250   | 0  |
| Clercs. { E. C. Bourret, 2e.         | 225   | 0  |
| { J. B. Stanton, 3e.                 | 225   | 0  |
| { W. Hedge.                          | 182   | 10 |
| Clercs Extra, { G. C. Reinffenstein, | 182   | 10 |
| { Joseph T. Pellant,                 | 182   | 10 |

**BUREAU DES TRAVEAUX PUBLICS.**

|                                           |     |   |
|-------------------------------------------|-----|---|
| Hon. John Young, Commissaire,             | 750 | 0 |
| Hon. H. H Killaly, assistant,             | 650 | 0 |
| Thos. A. Begley, Secrétaire,              | 500 | 0 |
| S. Stray, teneur de livre,                | 300 | 0 |
| { Edw. Hamilton,                          | 200 | 0 |
| Clercs. { C. D. Shanty,                   | 150 | 0 |
| { Jos. Guy,                               |     |   |
| S. Keefer, Ingénieur-en-chef,             | 600 | 0 |
| E. P. Rubridge, dessinateur et arpenteur, | 400 | 0 |
| Charles Legge, clerc de l'ingénieur,      | 600 | 0 |

**BUREAU DES POSTES.**

|                                            |     |   |
|--------------------------------------------|-----|---|
| Hon. J. Morris. Maitre général des Postes, | 750 | 0 |
| W. H. Griffin secrétaire,                  | 400 | 0 |
| G. E. Griffin. 1er clerc,                  | 300 | 0 |
| T. S. Stayner. 2d clerc,                   | 200 | 0 |
| Ed. F. King, 3e clerc,                     | 137 | 0 |
| Chs. R. Griffin, 4e clerc,                 | 125 | 0 |

**BUREAU DES COMPTABLES.**

|                           |     |   |
|---------------------------|-----|---|
| E. James King, compteur,  | 350 | 0 |
| John Ashworth, 1er clerc, | 160 | 0 |

Robert July  
Ed. C Hay  
John Davison  
Joseph T, M  
  
Ed. S. Free  
John Dewe  
H. A. Wick  
  
John F. T  
Robert Le  
F. Fenning  
E. L. Mo  
Rev. W.  
  
Clercs. {  
  
T. L. Jar  
Olivier V  
  
W. B. L  
G. B. F  
S. K. Ch  
G. W. V  
W. P. P  
W. Ross  
  
P. G. G  
G. M  
Alfred  
Thos. V  
Alfred  
W. B.  
G. Lev

|    |                              |     |   |   |
|----|------------------------------|-----|---|---|
| 10 | Robert Julian, 2d clerc,     | 140 | 0 | 0 |
| 0  | Ed. C. Hayden, 3e clerc,     | 140 | 0 | 0 |
| 0  | John Davison, 4e clerc,      | 125 | 0 | 0 |
| 0  | Joseph T. McQuaig, 5e clerc, | 125 | 0 | 0 |

## BUREAU DES INSPECTEURS.

|   |                                              |     |   |   |
|---|----------------------------------------------|-----|---|---|
| 0 | Ed. S. Freer, Inspecteur pour le Bas-Canada, | 300 | 0 | 0 |
| 0 | John Dewe, do Haut-Canada,                   | 300 | 0 | 0 |
| 0 | R. A. Wicksteed, do du Canada central.       | 300 | 0 | 0 |

## CONSEIL LEGISLATIF.

|    |                                               |     |   |   |
|----|-----------------------------------------------|-----|---|---|
| 0  | John F. Taylor, clerc en chancellerie,        | 500 | 0 | 0 |
| 5  | Robert Lemoine, assistant, &c.,               | 400 | 0 | 0 |
| 0  | Robert Jennings Taylor, 1er clerc de bureau,  | 300 | 0 | 0 |
| 2  | R. Jennings Taylor, 2e clerc de bureau,       | 350 | 0 | 0 |
| 10 | E. L. Montizambert, clerc des comités, &c.,   | 200 | 0 | 0 |
| 2  | Rev. W. Adamson, Chapelain et Bibliothécaire, | 175 | 0 | 0 |
| 10 | W. A. Mingué,                                 | 175 | 0 | 0 |
| 0  | E. Doucet,                                    | 125 | 0 | 0 |
| 0  | James Adamson,                                | 125 | 0 | 0 |
| 0  | L. G. Couillard,                              | 100 | 0 | 0 |
| 0  | T. L. Jarvis,                                 | 100 | 0 | 0 |
| 0  | Olivier Vallerand, Sergent d'Armes,           | 100 | 0 | 0 |

## ASSEMBLEE LEGISLATIVE.

|   |                                             |     |   |   |
|---|---------------------------------------------|-----|---|---|
| 0 | W. B. Lindsay, Greffier,                    | 500 | 0 | 0 |
| 0 | G. B. Faribault, assistant,                 | 400 | 0 | 0 |
| 0 | S. K. Chisholm, Sergent d'Armes,            | 100 | 0 | 0 |
| 0 | G. W. Wicksteed, clerc en loi,              | 350 | 0 | 0 |
| 0 | W. P. Patrick, 1er clerc du bureau,         | 350 | 0 | 0 |
| 0 | W. Ross, clerc des comités,                 | 250 | 0 | 0 |
| 0 | Traducteur en Chef, français,               | 250 | 0 | 0 |
| 0 | P. G. Gagnon, clerc du journal français,    | 250 | 0 | 0 |
| 0 | G. M. Muir, clerc du journal anglais,       | 250 | 0 | 0 |
| 5 | Alfred Patrick, clerc des comités,          | 250 | 0 | 0 |
| 0 | Thos. Vaux, 2d clerc,                       | 250 | 0 | 0 |
| 0 | Alfred Todd, clerc des comités,             | 200 | 0 | 0 |
| 0 | W. B. Lindsay, assistant clerc en loi, &c., | 200 | 0 | 0 |
| 0 | G. Levesque, assistant traducteur français, | 200 | 0 | 0 |

|                                     |     |     |     |   |
|-------------------------------------|-----|-----|-----|---|
| D. P. Myrand                        | do. | do. | 200 | 0 |
| J. Huston,                          | do. | do. | 200 | 0 |
| W. Winder, Bibliothécaire,          |     |     | 200 | 0 |
| Alpheus Todd, assistant,            |     |     | 200 | 0 |
| H. Hartney, clerc grossoyeur,       |     |     | 200 | 0 |
| W. Spink, clerc des records,        |     |     | 200 | 0 |
| Thadeus Patrick, clerc des comités, |     |     | 175 | 0 |
| K. Barton, clerc des pétitions,     |     |     | 175 | 0 |
| W. H. Lemoine, clerc,               |     |     | 175 | 0 |
| J. P. Leprohon, clerc des comités,  |     |     | 175 | 0 |
| E. B. Stuart, clerc grossoyeur,     |     |     | 150 | 0 |
| Clercs Extra. { E. Denéchaud,       |     |     | 150 | 0 |
| { W. C. Burrage.                    |     |     | 125 | 0 |

## TABLEAU

### DES COURS DE JUSTICE DU BAS-CANADA

#### BANC DE LA REINE.

Cour d'Appel à Québec, du 7 au 18 janvier ; du 1<sup>er</sup> au 12 juillet.

Cour d'Appel à Montréal, du 1<sup>er</sup> au 12 mars ; du 1<sup>er</sup> au 12 octobre.

Cour Criminelle à Québec, le 20 janvier ; 14 juillet

Cour Criminelle à Montréal, le 14 mars ; 14 octobre

Cour Criminelle à Trois-Rivières, le 2 février ; 11 septembre.

Cour Criminelle à Sherbrooke, le 12 février ; 1<sup>er</sup> septembre.

#### COUR SUPERIEURE.

Québec et Montréal, du 1<sup>er</sup> au 20 avril ; 1<sup>er</sup> au 20 septembre, 1<sup>er</sup> au 20 décembre.

Trois-Rivières

juin ;

Sherbrooke

Québec,

chaque

Rimouski

au 2

Kamour

juin

St. Tho

13

Leeds, c

29

Beauce,

au

Lotbini

13

Portneu

16

Saguen

le

Chicou

de

te

(1)

Trois-Rivières, du 12 au 25 février; 1er au 14  
juin; 1er au 14 novembre.

Sherbrooke, du 20 au 31 janvier; 16 au 27 juillet.

---

COUR DE CIRCUIT.

---

Québec, (1) Les derniers six jours juridiques de  
chaque mois, Août excepté

Rimouski, du 19 au 28 janvier; 19 au 28 mai; 19  
au 28 septembre.

Kamouraska, du 1er au 10 février; 1er au 10  
juin, 1er au 10 octobre.

St. Thomas, du 13 au 22 février; 13 au 22 juin;  
13 au 22 octobre.

Leeds, du 16 au 25 février; 19 au 28 juin; 20 au  
29 octobre.

Beauce, du 1er au 10 mars; 1er au 10 juillet; 1er  
au 10 novembre.

Lotbinière, du 13 au 22 mars; 13 au 22 juillet;  
13 au 22 novembre.

Portneuf, du 7 au 16 janvier; 7 au 16 mai; 7 au  
16 septembre.

Saguenay, du 1er au 10 mars; 1er au 10 juillet;  
1er au 10 octobre.

Chicoutimi, siège les 6 derniers jours juridiques  
des mois de janvier, février, mai, juin, sep-  
tembre et novembre.

---

(1) Cette Cour prend connaissance que des sommes de £50

## SESSION DE LA PAIX. (2)

Commencent à

Québec, } Le 8 janvier ; 4 avril ; 4 juin  
 Montréal, } let ; 4 octobre.  
 Trois-Rivières. }  
 Sherbrooke, le 1er février ; 1er octobre.

(2) La Cour des Sessions finit quand la Cour juge à propos de clore la Session.

**CLERGE.**

Par une difficulté insurmontable nous sommes forcés à ne publier que la liste suivante du Clergé.

Monseigneur P. F. TURGEON, Archevêque de Québec.

Monseigneur C. F. BAILLARGEON, Ev de Tloa, Coadj.

VICAIRES GENERAUX.—MM. J Demers, T Maguire, Cooke, A Mailloux, M Chauvin, C Gauvreau, C F Cazeau.

A L'ARCHEVECHE:—MM. C F Cazeau, vicaire-général, J B A Ferland, Thos. Roy, P H Harkin, E Langevin, secrét. du diocèse, L Hamelin et O Thibodeau, sous-secrétaires.

AU SEMINAIRE DE QUEBEC:—MM. L J Cazault, supérieur, J Demers, A Parant, J Aubry, Ls. Gingras, Jean Holmes, Léon Gingras, M Forgues, proc., E A Taschereau, E Horan, J F Baillargé, Félix Buteau, Ed Méthot, C Laverdière.

MM. Auclair, curé de Québec, O Brunet, L Gill, G F E Drolet, vicaires.—MM. D Martineau, J Prince, église Saint Jean.—MM. J Nelligan, F Bonneau, J N Campbell, église St. Patrice.—MM. T Maguire, chap. Ursulines ; M Le sieux, chap. Hotel-Dieu, A Lefrançois ; T Roy, chap. Sœurs de la Charité ; E G Plante, chap. Hôpital Général, L T Bédard, ancien chap.—MM. Z Charest, curé de St. Roch, J B Z Bolduc, J Matte, P L Lahay, W Richardson, vicaires ; W Richardson, Hôpital de Marine ; P H Harkin, la Pointe à la Pizé et Hôpitaux Militaires ; RR PP Jésuites, Congrégation N D.